



HAL
open science

L'expérience esthétique ordinaire de l'architecture : parcours en espace public

Jean-François Augoyard, Martine Leroux, Catherine Aventin, Erwan Augoyard

► To cite this version:

Jean-François Augoyard, Martine Leroux, Catherine Aventin, Erwan Augoyard. L'expérience esthétique ordinaire de l'architecture : parcours en espace public. [Rapport de recherche] 57, CRESSON, Ministère de la culture. 2003, 2 vol. (180, 342 p.). hal-01364154

HAL Id: hal-01364154

<https://hal.science/hal-01364154>

Submitted on 13 Sep 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

MINISTERE DE LA RECHERCHE
ACTION VILLE – N°99V0705

L'EXPERIENCE ESTHETIQUE ORDINAIRE DE L'ARCHITECTURE
PARCOURS EN ESPACE PUBLIC

Tome I

Jean-François Augoyard

Avec
Martine Leroux
Catherine Aventin
Erwan Augoyard

L'EXPERIENCE ESTHETIQUE ORDINAIRE DE L'ARCHITECTURE

- PARCOURS EN ESPACE PUBLIC -

RAPPORT FINAL

Composition de l'équipe de recherche.

- Responsable :

Jean-François Augoyard, philosophe, urbaniste, DR CNRS,
Directeur-adjoint de l'u.m.r. CNRS/CULTURE n° 1531 "Ambiances architecturales
et urbaines".

- Equipe permanente:

Martine Leroux (philosophe, sociologue, chargée de recherche) (Paris)
Catherine Avenir (DEA Ambiances architecturales et urbaines, doctorante),
(Grenoble)
Erwan Augoyard (DEA Arts du spectacle / cinéma, doctorant) (Montpellier).

- Enquêteurs adjoints et consultants:

Jean-Luc Bardyn (ethnologue, chargé de recherche)
Nicolas Boyer (architecte DPLG).
Nicolas Tixier (architecte, maître-assistant des Ecoles d'Architecture).

Equipe technique et documentaire :

Julien McOisans, ingénieur CAO, PAO, (Ministère de la Culture).
Didier Pernice, technicien informatique et électronique (CNRS) ;
Delphine Reverdy et Françoise Acquier (CNRS), documentalistes,
Françoise Cholat (CNRS), gestion

Laboratoire et équipe :

Unité mixte de recherche n°1563, CNRS/Ministère de la Culture et
Communication.
Centre de recherche sur l'Espace Sonore et l'Environnement urbain (CRESSON)
Inscription thématique du groupe de recherche : thème 5 ("La perception
ordinaire en milieu urbain")

Etablissement : Ecole d'Architecture de Grenoble.

Adresse : CRESSON. EAG. BP 2636 38036 GRENOBLE CEDEX 02

TEL : (33) 04 76 63 83 36 FAX : 04 76 69 83 73 E-mail :

cresson@grenoble.archi.fr.fr

J'adresse ma sincère gratitude aux enquêteurs qui ont entrepris avec moi ce périlleux parcours exploratoire, donnant sans compter leur temps, leurs astucieuses initiatives et leurs judicieux conseils.

J.F. Augoyard.

RÉSUMÉ

De nombreux travaux en sciences sociales et en architecture ont abordé la morphologie urbaine depuis 30 ans mais essentiellement par la collecte d'observations savantes et, moins fréquemment, par l'observation des représentations et pratiques ordinaires. En revanche, aucun travail n'a été fait sur la perception *in situ* de l'architecture et encore moins sur la dimension esthétique susceptible d'intervenir dans cette perception, les théories d'esthétique architecturale ne pouvant remplacer l'enquête auprès des citoyens, habitants et usagers. Le récent développement de réflexions sur la réception esthétique de l'architecture ne concerne, hélas, que la culture savante.

L'intention générale de cette recherche est d'envisager la perception ordinaire de l'architecture comme une expérience esthétique incluant une dimension active. Nous cherchons à savoir comment la perception et les conduites construisent une expérience esthétique du divers architectural.

Sur un corpus de formes architecturales appréhendées comme séquences perceptives de parcours en espace public, la méthode d'enquête associe trois instruments complémentaires : l'enquête ethnographique urbaine pluridisciplinaire, l'entretien semi-directif préparatoire, le parcours architectural commenté. Les sites d'observation ont été choisis en fonction de trois contraintes : les genres de tissus urbains et d'édifices, les cultures locales, la prégnance des images architecturales associées aux villes.

L'analyse dégage les récurrences portant sur les aperceptions et réactions touchant aux fonctions urbaines, à la perception des données morphologiques, à la construction sensible des ambiances, à l'énoncé de jugements esthétiques.

Conduite comme un travail exploratoire, cette recherche vise d'abord à montrer la possibilité, jusque là hypothétique, de mettre au jour et d'étudier méthodiquement une réelle compétence esthétique ordinaire qui engage la sensibilité pratique et non seulement le jugement de goût. Elle éprouve ensuite des techniques d'observation et d'enquête viables mais susceptibles d'amélioration et de réagencement. Ouverts et provisoires, les résultats dégagent un ensemble de constantes et de tendances dans la réception actuelle et non savante de l'architecture abordée à partir de l'espace public.

Mots-clés : architecture urbaine, perception de l'espace quotidien, réception esthétique, compétence esthétique, ambiances urbaines.

Aires géographiques : Grenoble, Montpellier, Paris (intra-muros).

L'EXPERIENCE ESTHETIQUE ORDINAIRE DE L'ARCHITECTURE

Sommaire du tome 1

p.09	INTRODUCTION
p.09	L'arraisonnement esthétique
p.10	Perception architecturale et réception esthétique
p.16	L'expérience esthétique de l'architecture
p.17	Méthode
p.19	Organigramme des travaux
P.21	I - ENQUÊTES PREPARATOIRES et description raisonnée des terrains d'étude
p.21	1 - MÉTHODOLOGIE DE L'ENQUÊTE PRÉPARATOIRE
p.22	Guides et protocoles
p.25	2 - DESCRIPTION RAISONNÉE DES TERRAINS D'ETUDE
p.25	GRENOBLE
p.30	CENTRE ANCIEN
p.40	CHAMPIONNET
p.49	CHORIER – BERRIAT
p.60	QUARTIERS SUD
p.71	MONTPELLIER
p.75	MONTPELLIER CENTRE TOURISTIQUE
p.89	ECUSSON: CENTRE VILLE HISTORIQUE
P.103	FIGUEROLLES
p.113	ANTIGONE
p.125	P A R I S
p.130	MOUFFETARD
p.143	OBERKAMPF
p.155	DU TROCADERO A LA RUE DE LA POMPE
p.166	BERCY

Sommaire du tome 2

p.07.....	II - DEUXIEME ENQUETE ET ANALYSE
p.07.....	1 - MÉTHODE DE LA DEUXIÈME ENQUETE
p.08.....	2 - ANALYSE
p.08.....	2.1 - METHODE DU DEPOUILLEMENT PAR SITES ET RUBRIQUES
p.11.....	2.2 - DECOUPAGE THEMATIQUE DU CORPUS D'ENTRETIENS <i>IN SITU</i>
p.11.....	GRENOBLE
p.13.....	CENTRE ANCIEN
p.33.....	CHAMPIONNET
p.57.....	CHORIER – BERRIAT
p.75.....	QUARTIERS SUD
p.91.....	MONTPELLIER
p.93.....	MONTPELLIER CENTRE TOURISTIQUE
p.116.....	ECUSSON: CENTRE VILLE HISTORIQUE
p.138.....	FIGUEROLLES
p.151.....	ANTIGONE
p.165.....	PARIS
p.167.....	MOUFFETARD
p.192.....	OBERKAMPF
P.215.....	DU TROCADERO A LA RUE DE LA POMPE
p.235.....	BERCY
p.257.....	2.3 - ANALYSE THEMATIQUE
p.257.....	1 - FONCTION ET USAGE
p.257.....	GRENOBLE
p.259.....	MONTPELLIER
p.261.....	PARIS
p.262.....	Conclusion sur fonction et usage
p.263.....	2 - MORPHOLOGIE SPATIALE ET FACTEURS D'AMBIANCE
p.263.....	Préalable
p.264.....	GRENOBLE
p.269.....	MONTPELLIER
p.275.....	PARIS
p.285.....	3 - SENSATIONS ET SENTIMENT D'AMBIANCE
p.285.....	Préalable
p.289.....	GRENOBLE
p.294.....	MONTPELLIER
p.304.....	PARIS
p.311.....	4 - JUGEMENT ESTHÉTIQUE
p.311.....	Préalable
p.315.....	VIEUX QUARTIERS
p.318.....	TISSUS 1800->1950 (bourgeois)
p.322.....	TISSUS 1800->1920 (quartiers ouvriers, avec des ajouts plus récents)
p.326.....	TISSUS 1970 – 2002
p.331.....	III – CONCLUSION GENERALE
p.331.....	1 - TROIS PROCESSUS ESTHETIQUES REMARQUABLES
p.332.....	OFFRANDES ESTHETIQUES
p.335.....	ARTIATIONS
p.339.....	EFFETS PRATIQUES DE L'EXPERIENCE ESTHETIQUE
P.341.....	2 - L'EXPÉRIENCE ESTHETIQUE ORDINAIRE DE L'ARCHITECTURE

INTRODUCTION

L'arraisonnement esthétique.

Dans les dernières décennies du siècle qui vient de s'achever, la déploration de l'indigence architecturale française était devenue une telle habitude que, nonobstant les situations, hélas bien réelles, qui ont alimenté ce thème récurrent, on pouvait suspecter un jugement paresseux, et mal informé de l'évolution réelle de l'architecture ordinaire - les architectures de prestige étant, évidemment, des cas d'espèce. En fait, la répétition quasi obsessionnelle de ce discours qui a charrié nombre de stéréotypes morphologiques et esthétiques a beaucoup moins de sens que l'essor, depuis quelques années, d'une demande sociale pour un bâti "de qualité" ou, plus encore, porteur de valeur esthétique. Les récents efforts médiatiques pour former l'opinion à la culture architecturale commencent à porter leurs fruits, semble-t-il.

Dans le même sens, moins inconditionnellement confiants dans le seul recours aux thérapies sociales pour résoudre les crises urbaines, les pouvoirs publics ont mis quelque espoir dans la revalorisation qualitative de l'immobilier et des espaces publics. En même temps, l'idée d'une véritable créativité architecturale au service d'un habitat modeste et qui fut enterrée sous l'essor de la production fonctionnelle et massive de l'après-guerre est redevenue pensable en France depuis les années 70¹. La beauté et l'originalité des édifices et des espaces publics ordinaires paraissent un critère désormais communément admis et dont les bénéfices secondaires font accepter le coût d'investissement, sauf aveuglement des décideurs. Sans en attendre des miracles, on répète qu'une façade restaurée, un jardin public joliment entretenu n'encouragent pas nécessairement les dégradations, que la diffusion de l'art urbain amène quelque chose de positif, que la reconnaissance même des formes d'expression naguère marginales, comme les graffs et le rap, voire leur récupération, aident à renouer le lien social. Mais comment le savoir précisément ?

¹ Grâce au travail de quelques pionniers parmi lesquels Jean Renaudie excella.

On remarquera d'abord qu'il est toujours fort difficile d'évaluer l'impact et la portée d'interventions à caractère artistique ou esthétique². Néanmoins, il faudrait tenter de mieux comprendre si cette sorte de valeur esthétique ajoutée trouve un écho chez les usagers et habitants. On peut se demander pourquoi un tel travail d'observation et d'analyse n'a pas encore été conduit jusqu'à aujourd'hui. Sans doute, ce genre de recherche n'est pas très simple - nous aurons l'occasion d'évoquer les difficultés rencontrées au cours de notre propre parcours exploratoire - mais faisable. Dans le registre des sérieux obstacles, il faut plutôt évoquer ceux qui sont dressés par la profession elle-même et reconnaître dans la mentalité de nombreux architectes une sorte d'arraisonnement de la dimension esthétique. La beauté formelle serait l'apanage des créateurs et concepteurs de la chose bâtie. Cette représentation quasi-latente que nous espérons inconsciente avait été bien observée dès les années 70³. Elle fait sans doute office de mécanisme de défense devant un autre arraisonnement, celui de la production d'une production du bâti tellement absorbée par d'autres savoirs connexes, compétences, spécialités et corps de métiers qu'il ne resterait plus en propre à l'architecte que l'apparence formelle, la *venustas* de Vitruve. Si en réalité, l'architecte reste encore le maître, au moins virtuel, de cette étonnante maîtrise de la synthèse du divers conditionnant le travail de projet, il est vrai que l'appropriation de la part de l'art lui confère une compétence de créateur qui le place au-dessus des rationalités productives, dans le champ de l'imaginaire, du côté de l'œuvre et du talent, sinon du génie : ce qui n'appelle aucune critique.

Le problème commence lorsqu'à l'utilisateur et à l'habitant est déniée toute appropriation de la beauté formelle des édifices. Ou plutôt, on attend d'eux une attitude d'appréciation du geste créateur et de contemplation, à laquelle il manque évidemment une éducation⁴. Une telle posture suppose quelques a priori éminemment discutables : s'en tenir à une esthétique de la contemplation, confondre l'expérience artistique et l'expérience esthétique, méconnaître la dimension active présente en toute réception. C'est probablement en vertu de cet arrière-fond idéologique qu'aucune volonté du milieu professionnel de connaître précisément la réception esthétique de l'architecture n'a été manifestée. L'étude des publics commence à devenir une habitude dans le champ des arts. Pourquoi pas du public architectural ? En tous cas, un programme de recherche permettant de savoir comment la dimension esthétique compose dans la perception des formes construites ordinaires reste à faire. Ce fut l'intention essentielle de la recherche dont le parcours et les résultats vont être présentés dans les pages suivantes.

Au préalable, il convient de retracer l'essentiel de la problématique qui anima notre travail. On y verra une façon plus argumentée de reprendre les remarques qu'on vient de lire. Le cadre méthodologique de la recherche sera ensuite présenté dans ses grands traits, le détail étant donné dans l'exposé de chaque phase des travaux. Enfin, la présentation en deux tomes séparés vise à rendre plus facile le renvoi aux données de terrain fréquemment nécessaires dans la lecture de la deuxième enquête.

Perception architecturale et réception esthétique.

Les formes de l'espace construit ont fait, directement ou indirectement, l'objet de nombreuses études et recherches engageant essentiellement les disciplines suivantes :

² cf. notre analyse dans : Augoyard J.F. *Actions artistiques en milieu urbain. A l'écoute d'une épiphanie sonore*. Grenoble, CRESSON/Plan-Urbain, 1994, 53 p.

³ F.Lugassy, J.Palmade, *Le discours idéologique des architectes et urbanistes*. Paris, CEPS, 1974. multigr.

⁴ Dans la même étude qu'il serait bien intéressant de recommencer aujourd'hui, on entend certains architectes suggérer la nécessité de faire des modes d'emploi d'habiter et des guides d'appréciation de l'architecture livrés avec l'édifice.

sociologie, ethnologie, psychologie de l'environnement, architecturologie, géographie humaine et politologie. Au cours des trente dernières années, on a ainsi étudié amplement l'habitat, les lieux et sites de transport, les édifices dédiés aux services publics et, plus récemment l'espace public lui-même. Ces travaux ont été menés à travers l'analyse de trois catégories de matériau : soit l'observation morphologique proprement dite, soit les représentations recueillies par l'enquête orale ou le questionnaire écrit, soit la consignation de pratiques observées directement ou déduites du recueil de représentations ou, encore, éprouvées expérimentalement. La fonction des formes urbaines, le support sémantique qu'elles offrent, la charge symbolique qu'elles portent, l'enjeu social ou politique dont elles sont l'objet, les mutations sociétales et environnementales qu'elles matérialisent, les modifications comportementales qu'elles abritent : autant d'objectifs d'une investigation qui a étudié directement ou utilisé méthodologiquement la morphologie perceptible des édifices.

Il est étrange qu'en revanche très peu d'intérêt ait été porté à la dimension esthétique de l'architecture en tant que *perçue*. Du côté de la création, en effet il ne manque pas de textes d'architectes ou de critiques revendiquant, souvent fort haut, l'apanage de la création, ou plus modestement, la part de l'art dans la compétence d'édifier. Sur la compétence esthétique d'habiter, il règne, en revanche, un étonnant silence. On peut même se demander si percevoir les formes urbaines implique quoi que ce soit d'esthétique.

De prime abord, la question paraîtra stupide en regard des innombrables épiphanies de la ville façonnées par l'imaginaire littéraire, pictural, filmique et musical. La mode vestimentaire renvoie elle-même et depuis longtemps à des styles urbains. Mais cette "artiation"⁵ (A. Roger, 1978) émanant d'une compétence experte concerne toujours un secteur particulier de l'activité humaine : on y est spectateur, lecteur, auditeur, amateur averti. Hors du champ de l'expression et de la réception artistiques, existerait-il une conduite esthétique de l'habitant et du citoyen en face ou au milieu des formes produites par l'architecture et l'urbanisme ? Une des réponses importante à cette question passe par l'analyse des ambiances urbaines que nous avons inaugurée depuis une dizaine d'années et qui trouvera des applications dans la présente recherche⁶. Evoquons pour l'instant, une façon plus traditionnelle d'aborder la question et qui reviendrait à l'incliner vers une problématique de la perception. De quoi disposons-nous sur la perception de l'architecture ?

1) La référence à la perception dans la conception architecturale.⁷

Non théorétiques, les premiers apports - et les plus anciens - émanent du champ de la conception architecturale comme autant d'allusions, de références, ou d'arguments programmatiques. Il faut rappeler que les propos développés par les architectes pour fonder leurs décisions formelles renvoient très souvent, que ce soit sur un mode allusif ou explicite, aux théories de la perception et aux modes esthétiques propres à chaque époque : par exemple, recherche du signe et du *character* à la Renaissance, esthétique du pittoresque et du sublime au XVIII^e, thématique hygiéniste au XIX^e. À la suite du renouveau apporté depuis le début de ce siècle par la phénoménologie et la *Gestalttheorie*,

⁵ Notion d'Alain Roger, *Nus et paysages. Essai sur la fonction de l'art*. Paris, Aubier, 1978.

⁶ Cf. Augoyard, Jean-François. *Éléments pour une théorie des ambiances architecturales et urbaines. Les Cahiers de la Recherche Architecturale*. Automne 1998, n° 42/43, pp 7-23. Ed. Parenthèses/PUF.

⁷ Sur le rôle de la perception dans les théories de la conception architecturale on trouvera un excellent développement in Grégoire Chelkoff, *L'urbanité des sens. Perception et conception des espaces publics urbains*. (thèse sous la direction de J.F. Augoyard), Université Pierre Mendès-France, Grenoble, 1996. pp. 140 sq.

on a vu apparaître plus précisément l'intention explicite de s'appuyer sur les effets perceptibles produits par les composants élémentaires de la forme architecturale (forme, matériau, couleurs, texture). Les architectes du Bauhaus ouvrent une voie nouvelle en ce sens, prolongée avec de nombreuses variantes jusqu'à nos jours. Comme autant d'exemples, il n'est que de voir la place des critères lumineux chez Louis Kahn, celle de l'initiative plastique improvisée sur le chantier chez Lucien Kroll, le schème scénographique chez Bernard Tschumi, l'intégration des sensations aéro-thermiques chez Tadao Ando. Il ne faut pas oublier, par ailleurs, que l'essor d'une maîtrise technique des facteurs d'ambiance repose sur une psychologie expérimentale d'autant plus efficace qu'elle sectorise la perception en une gamme de sensations dissociées qui n'a plus rien à voir avec le vécu spatial.

Notons enfin que certaines positions théoriques contemporaines (Christian Norberg-Schultz, Philippe Boudon) ont pris soin de découpler clairement l'expérience perceptive des formes construites et le "système logique" de l'architecture dont l'autonomie est bien exprimée par les représentations graphiques propres au processus de production.

2) Les observations sur la perception des formes construites.

L'étude des perceptions architecturales de l'habitant ou de l'utilisateur a été peu conduite pour elle-même. C'est le plus souvent dans le dessein d'observer les pratiques et conduites des citoyens et d'interpréter leurs significations que la dimension perceptive a été abordée.

Ainsi les travaux de Christian Norberg-Schultz, modèles d'approche phénoménologique de l'architecture et qui visent à dégager l'essence du lieu, de l'ambiance, des caractères de la forme s'appuient sur une analyse de l'expérience perceptive générale et, par ailleurs, orientée surtout vers le visuel. On trouvera chez d'autres phénoménologues un ensemble d'indications souvent éclairantes mais peu appuyées sur l'enquête et l'observation instrumentée. Une exception peut être faite pour cette sociologie à la première personne menée par Pierre Sansot sous les auspices d'une pensée qui reste pourtant phénoménologique mais n'aborde pas systématiquement la perception à l'échelle architecturale.

Dans le champ psychosociologique, outre les approches générales de Kevin Lynch et de Raymond Ledrut axées sur la construction sociale des images de la ville, un travail remarquable a été entrepris dans les années 70 par l'équipe du CEPS⁸. Dans l'analyse des enquêtes, on trouve des indications sur la perception de l'architecture, à toutes fins de rechercher la signification des attitudes d'adaptation à l'habitat contemporain. Dans une veine plus proche d'une sémiotique de l'espace ouverte et inductive⁹, il faut citer les travaux de Sylvia Ostrowetsky¹⁰ et nos propres recherches des années 75-85¹¹ qui contiennent un certain nombre d'observations sur les perceptions ordinaires. Plus récemment, dans le thème de la perception intersensorielle *in situ* développé dans notre laboratoire, une recherche sur les espaces souterrains montre que la perception des formes construites engage l'ensemble de l'expérience sensible.¹²

⁸ Lugassy F., Palmade J., Perianez M., . Etude sur la perception des immeubles de Jean Renaudie à Ivry. Paris, CEPS, 1979.

⁹ Les approches systémiques qui étudiaient l'organisation de l'espace habité à condition que les singularités perceptives des occupants n'interviennent point.(cf Groupe 7) ne nous sont d'aucun secours.

¹⁰ Ostrowetski Sylvia, *Le néo-style régional : reproduction d'une architecture pavillonnaire*, Paris, dunod, 1980 et (id) *L'imaginaire bâtisseur : les villes nouvelles françaises*. Paris, méridiens Klincksieck, 1983.

¹¹ -Pas à Pas. Paris, Le Seuil, 1979. - *L'habitant des villes et son paysage urbain*. Paris, UDRA/ESA, 1980. - *Faire comme à Givors. Naissance d'un nouveau quartier : formes d'appropriation et structuration de la vie quotidienne*. Grenoble, ESU/CRESSON, 1983.

¹² CHELKOFF G.THIBAUD J.P. *Ambiances sous la ville*, Grenoble-Paris, CRESSON/Plan-Urbain, 1997.

En résumé, l'ensemble de ces travaux qui apporte sans doute des connaissances sur la question ne se demande pas directement : "qu'est ce que percevoir de l'architecture?" et, par ailleurs, s'en tient au niveau esthétique, c'est-à-dire sensitif ou perceptif. De quoi disposons-nous sur la dimension esthétique ?

3) La dimension esthétique dans la perception de l'architecture.

Dans cette direction, d'intéressantes notations se trouvent en des travaux d'esthétique architecturale que ce soit à titre sectoriel¹³, ou à titre plénier tel que dans l'ouvrage de Michélin¹⁴ publié en 1974. On ne peut oublier les récentes réflexions de Nelson Goodman sur l'architecture¹⁵ plus axées d'ailleurs sur l'éclaircissement d'une sémantique architecturale générale que sur l'observation de la perception non savante du monde bâti. Quel que soit l'intérêt de ces apports à une philosophie de l'architecture et le prestige de leurs signataires, on ne trouve rien sur la dimension esthétique *dans la perception*. D'autres auteurs, plus près d'une esthétique urbaine (P. Sansot, 1972, A. Cauquelin, 1976, Augoyard 1979) ou d'une ethno-sociologie des arts de faire (Verdier et alii 1977, de Certeau 1980) laissent entrevoir la présence de la composante esthétique dans l'organisation perceptive ordinaire. On ajoutera à ces apports, quelques études beaucoup plus récentes sur la perception des nouvelles manifestations artistiques en ville. (Shusterman 1989, Heinich, 1998, Augoyard, 1998).

À notre connaissance, le seul travail fondamental qui traite directement de la perception esthétique de l'architecture est la thèse de Marion Segaud (1988) centrée sur le concept de *compétence esthétique* et alimentée par un corpus repris dans un ensemble d'enquêtes sur l'habitat. Après un développement étendu sur l'amont philosophique de cette question dans la pensée occidentale, l'enquête empirique envisage le citoyen comme producteur d'énoncés appréciatifs sur les "oeuvres" architecturales. Le but est donc de caractériser le sujet esthétique dans le rapport représentatif et actif qu'il entretient entre le beau et l'utile. En fait, fondée sur une analytique du jugement esthétique, la thèse propose d'avancer dans la connaissance du goût en architecture, ce qui est certainement de la première importance. En revanche, la composante perceptive n'est pas abordée pour elle-même.

4) La réception esthétique de l'architecture.

Dans une introduction à l'ouvrage collectif « *Espaces de vie, espaces d'architecture* » publié plus tard¹⁶, le même auteur, prend position sur une question qui renvoie explicitement à la notion de réception : « Comment est reçue l'architecture aujourd'hui ? ». Premier constat : la perception esthétique ordinaire ne figure pas dans les réponses apportées aujourd'hui à cette question. Par contre, apparaît le thème de la « réparation esthétique » (notion proposée par Catherine Forest) dont il faut noter l'usage de plus en plus fréquent, en particulier dans l'aménagement des zones urbaines difficiles et qui renvoie à des intentions éthiques et axiologiques (créer de l'identité, de la civilité, de la mémoire collective, etc.). Pour instrumentale qu'elle soit, cette revalorisation de

¹³ Citons parmi les plus connus, les chapitres dédiés à l'architecture dans les oeuvres de Hegel, Paul Valéry, Heidegger, Gillo Dorfles.

¹⁴ MICHELIN A. *Esthétique de l'architecture*. Paris, Klincksieck, 1974.(traduction).

¹⁵ En particulier, le chapitre 2 de *Reconceptions en philosophie*. (Goodman et Elgin) traduit au PUF, Paris, 1994.

¹⁶ SEGAUD Marion (Ed), *Espaces de vie, espaces d'architecture*. Paris, Editions Plan-Construction et Architecture, Ministère du Logement, Recherches n° 64. 1995. ISBN 642 11 0855 29 0

l'architecture résonne avec une attention nouvelle aux formes bâties. Aussi, Marion Segaud estime-t-elle que l'architecture nouvelle serait en train de proposer un nouveau modèle de production artistique dans laquelle l'action collective est fondamentale. À prendre l'œuvre bâtie comme un monde (non pas au sens phénoménologique mais au sens de Howard Becker) impliquant des instances de plus en plus nombreuses (politiques, idéologiques, médiatiques, éthiques), on s'éloignerait d'un débat esthétique limité aux questions de nature, de style, de référence et d'exemplarité. Cette piste ouvre sans doute des perspectives de travail sur l'évolution de l'intentionnalité architecturale et sur la réception de l'architecture chez les décideurs et gestionnaires de l'urbain. Il reste à savoir ce que signifie la réception en architecture et à se demander comment l'habitant ordinaire y accède

Une récente et importante contribution à la théorie esthétique de l'architecture vient d'être disponible dans les : *Cahiers thématiques Architecture, Histoire / Conception n°2. La réception de l'architecture*. (Lille, Ed de l'Ecole d'Architecture de Lille, diff. Paris, J.M.Place. Août 2002.). C'est la première fois qu'un aussi grand nombre de contributions s'interrogent sur la réception de l'architecture en balayant l'ensemble des principales questions que cette notion soulève et en montrant l'intérêt et les limites d'une approche désormais classique dans les autres domaines artistiques (mis à part la danse).

La première interrogation posée par les articles de fond porte sur la validité d'appliquer la théorie de l'Ecole de Constance à l'architecture. Elle revient à formuler cette simple question : le donné architectural peut-il être (un) objet d'art comme les autres ? Si le précurseur de la théorie de la réception, J.G.Sulzer (1720-1779), comme le rappelle Deloche d'entrée de jeu (p.13-21), avait pris, entre autres, exemples celui de l'architecture, ce n'est pas le cas de Hans Robert Jauss, ni de Wolfgang Iser qui ont édifié leur théorie de l'horizon d'attente et de l'effet esthétique sur le cas des œuvres littéraires et théâtrales. L'argument clé consiste à revenir sur le thème fort débattu de l'autonomie de l'art et à l'appliquer de façon évidemment problématique à l'architecture dont on connaît l'essence éminemment composite (B.Haumont, p.9 sq). Ancré au lieu, l'objet édifié est plus que le bâtiment lui-même ; il est aussi défini par ce qu'il change et implique dans l'espace physique et dans le contexte social environnant (G.Monnier, p.13-21 et F. Chevallier, p.43-46). Le terme même de réception rend épineuse la désignation de la chose architecturale. Qu'est ce qui est reçu ? S'agit-il d'objet, d'œuvre, d'expérience, de relation complexe (J.F.Roullin, p.33 sq.) ? En tant qu'œuvre produite, l'objet architectural impliquant indissolublement la technique et la fonctionnalité triviale diffère donc beaucoup de la littérature ou de la peinture soumises à un régime d'intentionnalité esthétique prédominant.

En tant qu'exposée au regard et soumise à l'usage - c'est la deuxième interrogation -, l'architecture est certainement objet de réception mais pas seulement, ni nécessairement au sens esthétique. L'architecture concerne un cercle plus large de récepteurs que la littérature ; critiques, décideurs, utilisateurs, voisins du bâtiment : tous portent des jugements souvent différents en nature et en valeur (F.Chevallier, *ibid*). Surtout, différence majeure, on ne choisit guère le paysage architectural et urbain ; pour le meilleur et pour le pire, il est imposé. Or, la réception esthétique, comme le montre Wolfgang Iser, repose sur une démarche libre et volontaire. Ensuite, cette liberté de saisir le sens de l'œuvre et d'en comprendre les ressorts intimes liés au processus de conception - comme la belle apparence visuelle d'une façade exprimant aussi la quiddité des volumes intérieurs - repose sur une culture particulièrement complexe et technique, celle qui s'exprime dans le discours savant sur l'architecture. Il faut donc postuler deux régimes de réception (J.F.Roullin, *ibid*). On aurait, d'un côté, une réception esthétique de l'architecture pratiquée par une population avertie. Les hommes de l'art, les critiques et spécialistes, ainsi que les divers partenaires de la production du cadre bâti possèdent ce

bagage de références susceptible de constituer un horizon d'attente grâce auquel sera spécifiée, selon les époques, l'appréciation des œuvres bâties et l'application du mécanisme de l'écart esthétique entre le convenu et le nouveau. D'un autre côté, il y a la réception tout court, au sens banal, qui apprécie les édifices d'abord par la fonction, par l'usage et à travers des représentations collectives stéréotypées. Condamné à cette appréhension réduite, l'habitant-usager-citoyen (lequel choisir ?) percevrait donc surtout le bâtiment quand le spécialiste voit l'œuvre. Et cette perception-là ne ressortit plus d'une esthétique architecturale mais d'une sociologie des représentations ou d'une sociologie de l'habitat.

Appliquée à l'architecture, la théorie de l'Ecole de Constance produit donc un clivage particulièrement rigoureux qui reproduit l'opposition séculaire entre culture savante et culture populaire. Il est d'ailleurs intéressant de noter qu'une fois établis les précieux préalables que nous venons de résumer, le reste de la revue citée se cantonne au domaine de la réception savante, qu'elle soit esthétique ou non. Rien d'autre à dire sur les habitants-usagers-citoyens qui seraient donc condamnés à la réception banale. De fait, vu l'absence notoire de culture architecturale dans les représentations collectives actuelles, il semblerait que les « récepteurs » ordinaires ne peuvent réussir cette aperception d'une différence fondamentale entre oeuvre de l'imaginaire et réalité triviale, opposition sans laquelle, selon Jauss, aucune réception esthétique n'est possible.

Deux échappatoires sont quand même invoquées dans le même numéro des *Cahiers thématiques Architecture, Histoire /Conception*. Par la première, on reconnaît l'existence d'accidents esthétiques dans le vécu des usagers, d'« étincelles poétiques »(M.Eleb, A.M. Châtelet¹⁷) appelant une explication bachelardienne. Dans la seconde, J.F.Roullin, (op.cit) évoque les cas remarquables où, par l'édifice lui-même, l'architecte livrerait ses intentions créatrices à un « architectataire ». Par cette sorte de description muette mais patente, l'œuvre énoncerait sa nature, se raconterait et appellerait une réception non fonctionnelle, désintéressée et donc proprement esthétique.

Pour réconfortantes qu'elles soient ces hypothèses, d'ailleurs peu étayées, ne résolvent pas la raideur de la dichotomie entre réception savante et réception naïve. Confrontée à l'architecture, la théorie de l'Ecole de Constance, victime de son succès et d'innombrables réemplois lapidaires¹⁸ induit à la fois des régressions théoriques et des glissements qui montrent les limites de son application. Ainsi, la notion d'horizon d'attente peut facilement être interprétée comme un horizon culturel (pour ne pas dire un « capital culturel ») alors que chez Husserl qui l'a inspirée, elle est strictement de l'ordre du vécu. Supposer que la réception esthétique est de l'ordre de la culture (accumulation de savoir et d'expériences référencées), c'est sacrifier encore à la théorie spéculative de l'art née au XIX^e et revenir à la coupure entre sensibilité et connaissance.

Étrangement - et Bernard Deloche propose aussi cette solution avant toutes les questions posées dans la revue citée- c'est Sulzer, le lointain précurseur de ce courant esthétique, qui détient un intéressant dépassement de cette aporie par l'idée de surplus esthétique, notion qui connaît d'autres *analogon* dans la pensée du XVIII^e. En portant l'attention non plus sur une réception contemplative mais sur la chaîne des effets que l'œuvre d'art produit sur l'homme, on voit qu'il n'y aurait pas une radicale différence de nature entre les deux genres de réception mais prolongement possible, adjonction à la fonction et à l'usage d'une valeur esthétique ajoutée, (d'une « énergie esthétique » dit Sulzer). Ainsi, comme l'objet architectural est en droit (ordre du possible) d'accéder au statut d'œuvre, chez l'homme du commun, l'horizon d'attente architecturale connaîtrait

¹⁷ *Urbanité, sociabilité et intimité. Des logements d'aujourd'hui*. Paris, Editions de l'Epure, 1997.

¹⁸ Ce n'est pas le cas de la revue citée où les auteurs détaillent avec soin les traits fondamentaux de la réception esthétique.

donc divers aspects, divers paliers, au bout desquels la possibilité d'un couronnement esthétique.

L'expérience esthétique de l'architecture.

À l'issue de ce raccourci théorique, on aura compris dans quelle direction notre recherche s'oriente. S'appuyant sur les tentatives précédemment résumées, elle construit son itinéraire par rebonds. A la question : « la dimension esthétique entre-t-elle dans la perception des formes construites ordinaires », ne répondent ni l'esthétique architecturale qui oublie la perception ordinaire, ni les études psychologiques ou sociologiques sur la perception de l'espace construit qui négligent la composante esthétique, ni en définitive la théorie de la réception esthétique appliquée à l'architecture qui est sans voix sur la réception non cultivée et néglige la dimension configuratrice de la perception. L'étude des jugements de goût chez le citoyen commun (Ostrowetsky et Segaud) est certainement l'approche la plus voisine de la nôtre, à la différence qu'il s'agit de représentations et que les perceptions *in situ* accompagnant ces jugements réfléchissants, comme dit Kant, ne font l'objet d'aucune observation raisonnée. Pensant pratique avant réception, perception avant représentation élaborée, nous prenons la dimension esthétique ordinaire comme l'opération non nécessairement cultivée par laquelle perceptions et conduites construisent une sensibilité aux formes architecturales qui déborde la fonction et l'usage.

L'hypothèse qui porte l'ensemble de notre recherche exploratoire est d'*envisager la perception ordinaire de l'architecture comme une expérience esthétique*, cette expérience étant abordée non pas exactement comme une réception, nous l'avons dit, et non plus comme une attitude générique et typique à propos d'objets déjà réputés "artistiques" (position de l'esthétique de la réception). Elle est saisie à même l'expérience sensible quotidienne de l'urbain. Nous cherchons à savoir *comment la perception et les conduites construisent une dimension esthétique du divers sensible architectural*.

Il ne faut pas cacher que les problèmes théoriques sont évidemment nombreux autour de cette position et à propos des notions qu'elle entraîne. Ils touchent à la nature de l'expérience esthétique qui est particulièrement discutée de deux points de vue : dans le récent débat entre les esthétiques analytiques et pragmatiques et, par ailleurs sur la base de la critique de la théorie spéculative de l'art menée depuis quelques années par J.M.Schaeffer¹⁹. On peut plus généralement se demander si l'expérience esthétique commence à même la sensation ou avec le processus culturel de réception. Sans entrer plus avant dans un débat encore en chantier, précisons que le choix de la notion d'expérience est motivé par la définition à la fois globale et située qui la caractérise depuis les travaux que la phénoménologie lui a consacré depuis presque un siècle. Par ailleurs, nos hypothèses sont dans la continuité d'autres travaux personnels sur les rhétoriques du quotidien, sur le rôle capital des effets de transition spatiale et temporelle, sur les perceptions sonores et lumineuses *in situ*, et, plus récemment, sur l'art dans la rue.

Triplés sont les conséquences méthodologiques de ce parti :

- 1) la perception est à observer dans son contexte physique et social ;
- 2) la perception n'a pas de sens indépendamment du mouvement présent (ou, au minimum, d'une esquisse sensori-tonique) et du projet donnant sens à l'instant observé;

¹⁹JM Schaeffer : *L'art de l'âge moderne*, Paris, Gallimard, 1992

Le XIX^e a forgé l'idée non disparue que l'art accomplit une tâche ontologique (Novalis, Schlegel, Hegel, Schopenhauer, mais aussi Heidegger). Spéculatif, en ce qu'il est déduit d'une métaphysique générale le concept d'art recouvre une entité transcendante censée fonder la diversité des pratiques artistiques.

3) les conduites esthétiques ne se réduisent pas à des organisations sensibles (elles ne seraient qu'esthésiques) mais elles sont pourtant indissociables des indices sensoriels et des "logiques" pré-catégorielles qui les instrumentent.

Ultime remarque, dans les paragraphes précédents, le terme d'*architecture* a été le plus souvent employé dans le sens le plus courant, c'est-à-dire comme signifiant le donné bâti, le corpus existant des édifices construits et de leurs abords aménagés. Parfois, il s'agissait du deuxième sens : le savoir architectural, la théorie et l'ensemble des compétences produisant le bâti, mais le contexte l'aura suffisamment connoté. Il est plus important de souligner que notre recherche ne considérera que l'un des aspects de ce qui compose l'objet architectural *sui generis*. Il faut considérer comme le définit justement Bruno Zevi, que l'essence même de l'œuvre architecturale, ce qui la distingue des autres produits des arts en trois dimensions, c'est le volume intérieur. On devrait donc attendre que les perceptions étudiées soient d'abord celles de l'habitant proprement dit. Nous nous sommes arrêtés à interroger des passants, des citoyens en mouvement dont les premiers objets tombant sous les sens étaient l'apparence architecturale et les espaces extérieurs. Ce choix obéit à une économie d'enquête. L'observation et le récit de perceptions dans l'espace domestique eurent exigé un temps d'observation plus long et l'emploi d'une méthode encore peu rôdée²⁰. Par ailleurs, offrant des configurations sensibles et des objets de perception plus communs, l'espace public permet de comparer plus facilement les expériences singulières. Il faut aussi noter que les sujets de l'enquête principale ont effectué des parcours en zone familière, comme habitants de leur propre quartier, évoquant à l'occasion les intérieurs des bâtiments et ce qu'on ne perçoit pas de l'extérieur. L'avantage de ce choix est enfin d'obtenir une ensemble d'enseignements sur la sensibilité actuelle à l'esthétique de l'espace construit public, indications qui apportent leur contribution à un thème qui appelle débat aujourd'hui. Nous nous réservons de conduire plus tard une seconde enquête sur la perception esthétique de l'intérieur des édifices.

Méthode.

La méthodologie a été construite pour permettre le recueil et l'analyse des deux composantes essentielles de l'expérience esthétique ordinaire : d'une part, la perception de l'architecture et du construit, d'autre part, le sens esthétique intervenant sous certaines conditions (thématique de l'esthétique ajoutée).

Le corpus de référence des objets architecturaux perceptibles inclut une large variété de formes allant du détail décoratif ou ornemental aux façades d'une place urbaine, y compris les adjonctions et transformations "spontanées". La cohérence tient plutôt au fait que nous valorisons des séquences perceptives organisées par l'action déambulatoire. Cette approche favorise aussi l'émergence des transitions et changements perceptifs à propos desquels l'aperception est toujours plus facile (outre qu'elle répond à l'économie perceptive de la vie quotidienne).

Les sites d'observation ont été choisis en fonction d'une triple variété portant sur les grands genres de tissus urbains et d'édifices, sur les cultures locales (3 régions différentes : Ile de France, Rhône-Alpes, Midi.), sur l'image architecturale entretenue dans les représentations collectives. Les trois villes retenues sont : Grenoble, Montpellier, Paris :

²⁰ L'observation sensible combinée avec le récit a été tentée par un de nos doctorants, Bazine Boubezari pour l'observation des pratiques sonores domestiques. Le suivi à long terme est indispensable pour recueillir suffisamment d'informations et malgré le nombre raisonnable de 16 foyers, l'enquête proprement dite a duré plus de trois années.

soit la différence entre une capitale et deux villes moyennes dont l'une a une image architecturale faible, l'autre forte.

La taille de la population peut sembler réduite : une trentaine de sujets pour la pré-enquête et 48 pour l'enquête principale (4 sujets par 4 terrains par ville). Vu le caractère exploratoire de la recherche, il semblait important de donner le pas à la qualité d'enquête sur la quantité, aussi bien un des buts essentiels est-il d'éprouver les conditions de faisabilité méthodologique d'une telle démarche. Il est donc difficile d'avoir une représentativité démographique pertinente. On notera toutefois que les données socio-économiques et démographiques ont été recueillies précisément pour chaque quartier et que l'éventail des profils retenus a été établi en ce sens.

La méthode d'enquête a utilisé trois instruments :

- l'observation ethnographique des terrains retenus appuyée par le descriptif, le filmage et le recueil de données sociologiques et urbanistiques,
- l'entretien semi-directif classique avec consignes préalables à l'observation,
- le parcours commenté simple.

La technique du parcours commenté inaugurée par Jean-Paul Thibaud pour l'étude des ambiances consiste à recueillir les commentaires de passants sur un itinéraire repéré et pré-analysé, en les comparant aux données physiques sensibles caractérisant le parcours²¹. Dans notre cas, la mesure physique n'était pas nécessaire.

²¹ Cf. GROSJEAN M, THIBAUD J.P., *L'espace urbain en méthodes*, Marseille, Ed .Parenthèses, 1995.

ORGANIGRAMME DES TRAVAUX

1 – PHASE PREPARATOIRE

Préparation des enquêteurs
Choix des zones urbaines à retenir
Observations ethnographiques générales.
HYPOTHESES SUR LES ZONES A RETENIR (1^{er} tri)

2 - PRE-ENQUETE

Recherche documentaire (plans, statistiques)
Enquêtes réputationnelles.
Choix et tests des parcours (2^{ème} tri)
Campagnes photographiques et vidéographiques.
Etablissement du corpus vidéographique.
HYPTOHESES ESTHETIQUES SUR LES PARCOURS RETENUS

3 - ENQUÊTE PRINCIPALE

Préparation de l'enquête menée simultanément dans les quatre sites .
Passation des parcours commentés .
Transcription des entretiens

4 - DEPOUILLEMENT ET ANALYSE

Découpage des entretiens par rubriques et par terrains.
Analyse par rubriques.
Comparaison des terrains.
Dégagement des principaux traits pertinents.

5 – REDACTION DU RAPPORT FINAL

I - ENQUÊTES PRÉPARATOIRES ET DESCRIPTION RAISONNÉE DES TERRAINS D'ÉTUDE

1 – MÉTHODOLOGIE DE L'ENQUÊTE PRÉPARATOIRE

L'enquête préparatoire visait essentiellement à choisir le nombre, la nature et la taille des sites dans lesquels se déroulerait l'enquête principale sur les perceptions esthétiques des citadins.

En l'absence de tout modèle préalable, il a fallu discuter au sein de l'équipe des très nombreux critères de choix et de faisabilité. En plus de la prise de la connaissance approfondie des tissus pressentis, nous avons veillé à nous entourer d'un maximum d'informations provenant de sources soit historiques, soit urbanistiques, soit socio-démographiques et socio-professionnelles mais aussi provenant d'informateurs privilégiés.

Le phasage de cette première enquête s'est déroulé ainsi :

1) Parcours urbains exploratoires et travail en groupe sur carte et documents iconographique. Raisonnement des tissus représentatifs de chacun des diversités urbaines. Hypothèses sur 8 à 10 parcours par ville.

2) Choix d'informateurs susceptibles de bien connaître l'espace, l'histoire, la politique la sociologie et la culture de la ville.

3) Enquêtes réputationnelles. En résumé, cette technique détaillée dans « *L'espace urbain en méthodes* » (op. cit.) adapte la classique méthode ethnologique d'entretiens avec des informateurs privilégiés (urbanistes, architectes, acteurs de la culture (secteur privé ou publique), sociologues,

4) Dépouillement de ces entretiens selon les rubriques qu'on trouvera dans le guide de compte-rendu ci-joint.

5) Comparaison des choix des informateurs avec les hypothèses de l'équipe. Le classement des parcours à retenir a presque toujours été la même que celui que nous avons imaginé de notre côté. La plus grande difficulté a été de choisir seulement quatre parcours à Paris. Dans ce cas nous avons fait une seconde consultation auprès d'urbanistes et d'architectes.

Pour chaque ville, nous avons essayé autant que possible de concevoir une variété de parcours qui déclinent les différences suivantes : homogénéité/hétérogénéité morphologique, intersection de voirie importante/ « village », permanence ou patrimonialisation/rénovation..

6) Analyse en détail des quatre parcours retenus dans chaque ville. Campagne vidéographique et photographique. Raisonnement du découpage formel des parcours en tronçons élémentaires (facilité de classement et de manipulation des données).

GUIDES ET PROTOCOLES

Précisions sur les données quantitatives recueillies au cours de la phase préparatoire.

CONSIGNES AUX ENQUÊTEURS

En cas d'absence de chiffres déjà préparés dans des documents de synthèse disponibles (documents d'urbanisme, études, plaquettes et publications politiques,...) ou pour les vérifier, nous avons eu recours aux données de l'INSEE.

Deux catégories de données pouvaient être consultées en 2000 :

- le recensement de 1990.
- celui de 1999, mais qui dans certaines villes n'était pas encore tout dépouillé.

Voilà donc ce qu'on peut retenir pour la zone traversée par le parcours (en cumulant, si nécessaire, les découpages par îlots de l'INSEE):

1990 :

- population totale par sexe et âge,
- nationalités,
- caractéristiques des résidences principales (données selon l'âge de la personne de référence du ménage),
- population totale par sexe, âge et catégorie socioprofessionnelle.

1999 : (par îlot) :

- population sous double compte,
- population des résidences principales
- nb de logements d'occasion,
- nb de logements vacants,
- nb de résidences secondaires,
- nb d'habitants par résidence principale,
- nb de logements.

GUIDE DE L'ENQUETE REPUTATIONELLE.

A - Cadre et conditions.

1) Choix de huit parcours sur les zones d'observation retenues.

En variant en particulier les parcours homogènes et les parcours traversant plus d'une zone ou tissu.

2) Choix d'informateurs éclairés susceptibles d'avoir une opinion déjà faite sur l'espace physique, esthétique ou social des zones concernées. Retenir une dizaine d'informateurs par villes.

3) L'entretien se fait dans un lieu où la place permet de travailler sur cartes et plans. Enregistrer l'entretien.

B - Consignes :

1) Présenter rapidement notre recherche.

2) Demander quels parcours (8 ou 10 au maximum) ferait l'interviewé pour montrer l'architecture de cette ville (bâtiments et échelle urbaine), faire ressentir ses qualités et montrer ce qu'elle a de spécifique.

Les réactions se font sur carte générale de la ville, en utilisant ensuite des plans plus précis, au besoin.

3) Recueillir ensuite les libres réactions sur les hypothèses de parcours que nous avons déjà retenues.

4) Terminer par des renseignements précis sur l'activité de l'interviewé et son histoire résidentielle.

C - Dépouiller l'entretien aussitôt que possible en classant les propos selon la logique de parcours.

GUIDE DE MISE EN FORME DU DESCRIPTIF RAISONNE DES TERRAINS

1- Rapide chronique du déroulement de la phase de travail.

- Dates principales et moments principaux de l'enquête;
- repérages personnels dans la ville avec techniques de consignation,
- recherche des informateurs, conditions et nombre d'entretiens réalisés,
- identité cryptée des informateurs,
- nombre de trajets prospectés et liste des trajets retenus..

2- Présentation graphique des trajets retenus.

- plans et photos.

(essayez de trouver une échelle au 10.000° qui est plus courante en urbanisme; les plans de ville sont souvent au 12.500°; un trajet d'une demi-heure y tient et la présentation en page A4 est correcte.

- inscription du trajet sur le plan et sens de trajet retenu..

3- Présentation des critères de choix : terrain par terrain.

- Croisement des données factuelles et de l'enquête réputationnelle.

- Bref historique de l'espace retenu, centré sur l'organisation spatiale construite telle qu'elle apparaît aujourd'hui. (Ex : "au XIX°, apparition d'ateliers sur une zone auparavant consacrée au maraîchage, puis désaffectation de ces ateliers depuis 15 ans.")

- Critères morphologiques :

Architecture, (époque, type, hauteur des bâtiments, gabarit de rue, dimensions approximatives des places); paysage et environnement proche,

Eléments décoratifs et secondaires : liés à l'information urbaine, aux commerces, à l'expression "sauvage" etc... (Ne pas donner l'intégralité du détail mais, par exemple , "La première partie de la rue (60 mètres) a des panneaux commerciaux colorés et rapprochés qui occupent une partie du trottoir" ou : "Les façades sont presque toutes ornées d'une moulure typique du XIX° haussmanien (cf. dessin ou photo)"

Eléments non visuels de l'ambiance : sonore, olfactifs, tactiles, kinesthésiques.

- Critères fonctionnels.

(marché?, passage? zone résidentielle? commercial? culturel (cinémas)? industriel? mixte?.....

- Indices sur la composition socio-professionnelle du quartier.

- Caractères remarquables de la vie sociale et des pratiques répétitives ou événementielles mais remarquables (ex : jeux de boules, groupes de skaters, fréquentation le soir à la belle saison, souvenir du 14 juillet 89, victoire sportive ayant marqué les mémoires).

- Hypothèses sur les éléments émergents de chaque terrain (ce qu'on suppose devoir être souligné par les habitants). Suivre la grille précédente.

2 - DESCRIPTION RAISONNÉE DES TERRAINS D'ETUDE

GRENOBLE



DEROULEMENT DE L'ENQUETE REPUTATIONNELLE

1. Chronologie

Dès le mois de janvier, «exploration » de Grenoble.

Fin janvier : 1^{ère} enquête réputationnelle

Fin juin : 2^{ème} et 3^{ème} enquête réputationnelle

Fin juin : choix définitif des parcours

2. Repérages personnels dans la ville, technique de consignation

La première approche consiste à se rendre dans différents quartiers de Grenoble (connus ou inconnus) et de les parcourir à pied et/ou en bus pour repérer, d'abord rapidement, s'il y a des bâtiments, des activités, des configurations spatiales, etc. qui peuvent nous intéresser.

Suite à la première enquête réputationnelle, huit secteurs ont été retenus. Ces quartiers sont explorés et arpentés de façon plus systématique, en essayant de voir si des parcours d'une vingtaine de minutes sont possibles suivant les caractéristiques définies préalablement pour l'ensemble des parcours (hétérogénéité / homogénéité ; diversité architecturale ; au moins un événement architectural ; traverser un grand axe ; mutation / pas d'évolution).

Les huit secteurs sont :

- 1 Centre ancien
- 2 Championnet – V. Hugo – Vaucanson – Verdun
- 3 Chorier – Berriat
- 4 Grande Poste – Bajatière
- 5 Quartiers Olympiques Malherbes – Résidences 2000
- 6 Village Olympique
- 7 Villeneuve
- 8 Teisseire ou Mistral

Plusieurs aller-retour entre des discussions d'équipe et des tests sur le terrain, aident à affiner les parcours potentiels.

Il apparaît assez rapidement au cours des discussions, qu'il faut faire un seul parcours à traversant les secteurs 5, 6 et 7. Finalement, les quartiers envisagés pour un parcours 8 sont éliminés après plusieurs tentatives insatisfaisantes de parcours. Ces quartiers ne sont en effet pas assez variés et trop grands, et n'offrent que des parcours trop monotones ou beaucoup trop longs. Il faut faire des choix parmi les secteurs restant, sachant que le secteur 1 paraît incontournable.

Chaque secteur est parcouru à pied pour mieux connaître ou découvrir le quartier, avec de nombreux arrêts, des aller-retour, des tests sur les sens des parcours, des essais de bifurcations, de variantes, des visites à différents moments de la journée et de la semaine. Ces déambulations s'accompagnent de prises de notes, de repérages sur des fonds de plan, de photographies.

3. Recherche d'informateurs et déroulement des enquêtes réputationnelles :

Afin de constituer un corpus de référence de quartiers et/ou de séquences remarquables et/ou caractéristiques de Grenoble, une enquête réputationnelle a été menée.

Les informateurs recherchés devaient être à la fois des habitants de Grenoble depuis suffisamment longtemps pour bien connaître la ville et des personnes ayant un regard

professionnel sur la ville et sur celle-ci en particulier. Il était intéressant d'interroger des personnes ayant des approches et des expériences différentes.

Identité cryptée et qualités des informateurs :

S : F, architecte ; née à Grenoble, y a habitée pendant une vingtaine d'années ; doctorat d'architecture en cours (sur les ambiances olfactives).

B : H, architecte ; Algérien, vit à Grenoble depuis 8 ans ; doctorat d'architecture en cours (sur les pratiques intuitives de maîtrise du confort acoustique dans l'habitat).

JB : H, étudiant en architecture ; vit à Grenoble ; DEA en cours (sur le rythme en architecture).

P : H, architecte praticien, enseignant de projet à l'Ecole d'Architecture de Grenoble depuis de nombreuses années.

H : H, Architecte praticien, spécialistes des questions HQE (Hautes Qualités Environnementales), a effectué des études sur des quartiers de Grenoble ; enseignant à l'Ecole d'Architecture de Grenoble (cours de construction et cours sur l'espace public) ; allemand, vit à Grenoble depuis plusieurs années.

C : H, guide interprète régional à l'Office du Tourisme de Grenoble ; vit à Grenoble depuis plusieurs années.

Une première réunion a eu lieu fin janvier 2000 avec S, B, JB et P en même temps, à l'Ecole d'Architecture de Grenoble. Chacun a parlé des points caractéristiques de Grenoble, certains ont présenté des parcours qui leur semblaient représentatifs. La confrontation de plusieurs personnes a permis une comparaison de points de vues, une discussion, des réactions. Cette réunion a été enregistrée puis retranscrite en partie. Comme support à la discussion, un grand plan de Grenoble a été étalé au milieu du groupe, permettant à chacun de se repérer et de montrer des points, des zones, des quartiers. JB était même venu avec un parcours qu'il avait lui-même «testé» avec des amis, illustré par des photos.

Toute l'équipe de cette recherche était présente.

Un rendez-vous avec H a eu lieu courant juin 2000. Les quatre parcours étaient retenus mais il semblait intéressant de recueillir un autre point de vue et une réaction par rapport au choix des quartiers et du détail des parcours.

Un second rendez-vous, fin juin, avec C, a permis une nouvelle fois de mettre à l'épreuve les quartiers retenus et les parcours pressentis et ainsi de les affiner.

Pendant ces deux dernières entrevues, une prise de note a été effectuée et un grand plan de Grenoble a servi de support, en cours d'entretien, pour montrer des points précis, ... Dans un premier temps, il était demandé aux personnes quelles étaient, à leur avis, les caractéristiques architecturales de Grenoble et, s'ils avaient à faire visiter la ville, quel(s) serai(en)t le(s) parcours qu'ils effectueraient. Ce n'est qu'ensuite que leur étaient indiqués quels quartiers étaient retenus puis quels parcours, plus précisément, semblaient être intéressants. Leurs réactions et critiques à ces propositions ont été écoutées avec attention.

4. Ce qui ressort des trois enquêtes réputationnelles :

Il ressort globalement que Grenoble n'a pas d'image architecturale forte, voire quasiment pas d'image architecturale du tout. Pour H, c'est même «une ville sans aucune séduction». Pour C, d'un point de vue personnel, Grenoble n'est «pas immédiatement attractive». Ce

n'est qu'en travaillant que l'histoire de la ville, en la parcourant, qu'il a pu y voir «quand même des images fortes ».

Personne, durant l'enquête réputationnelle, n'a dit que Grenoble était une belle ville. H va même jusqu'à dire que Grenoble «a un côté très protestant, il y a comme un mépris de la beauté (...). C'est l'esprit dauphinois dans toute sa splendeur, il n'y a pas de générosité !»

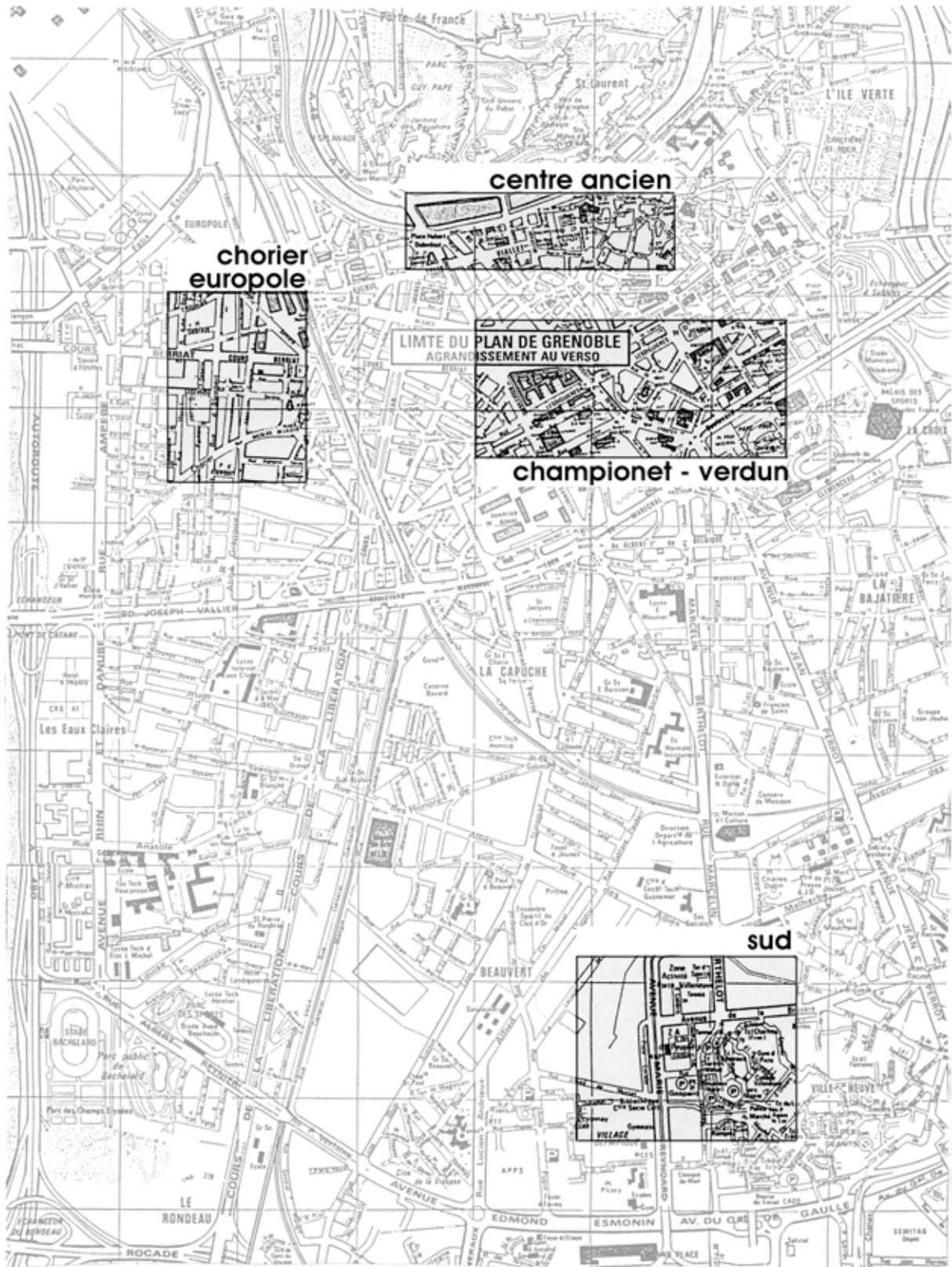
Un trait important de Grenoble paraît être le fait que c'est une ville plate, entourée de montagnes. C'est important car, où que l'on se trouve, on a une vue sur les montagnes. Elles permettent aussi d'avoir sur la ville une vue d'ensemble et en surplomb, comme par exemple en montant à la Bastille, à pied ou grâce au téléphérique urbain que les Grenoblois appellent familièrement «les bulles ». B proposera d'ailleurs un parcours comprenant une partie du trajet donnant la possibilité d'une prise de hauteur, de mise à distance, en conseillant la Montée de Chalammont. Ceci entraîna une discussion générale pour savoir si un trajet dans les «bulles » (plutôt dans le sens de la descente), ne vaudrait pas pour un parcours caractéristique. H constate que les Grenoblois parlent souvent des montagnes, «véritable décor, fond de scène » de la ville. Revient également fréquemment «la vue sur les montagnes », présentée avec fierté, comme étant un des beaux aspects de Grenoble.

Pour H, ce qui caractérise Grenoble, c'est la «disparité », avec un tissu urbain assez particulier, mélange de styles, d'époques et d'activités, qu'il appelle «mix-grenoblois ». Pour lui cela donne même une «ville fractale » avec «toujours la même chose, ce mix qui se répète tout le temps ». Une autre personne parle de «grandes zones de vide ».

Néanmoins, quelques quartiers se dégagent. Finalement, les secteurs retenus pour effectuer des parcours sont :

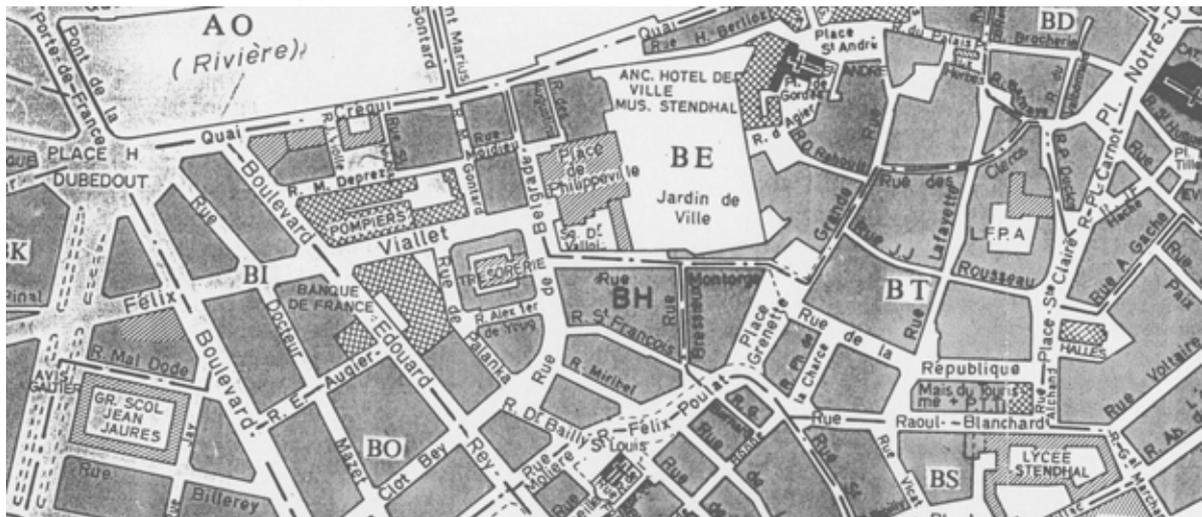
- 1 Centre ancien
- 2 Championnet – V. Hugo – Vaucanson – Verdun
- 3 Chorier – Berriat
- 4 Quartiers sud

SITUATION DES TRAJETS RETENUS



Plan de GRENOBLE avec les terrains sélectionnés

CENTRE ANCIEN



Critères de choix

Toutes les personnes rencontrées lors des enquêtes réputationnelles sont d'accord pour dire qu'il faut absolument effectuer un parcours dans le centre ancien, quartier incontournable de Grenoble, aussi bien pour les Grenoblois que pour les touristes. On parle alors de «centre ancien», «d'hyper centre», «centre historique», de la partie de la ville qui était «à l'intérieur des fortifications». Pour H, l'identité de Grenoble se limite au centre, c'est-à-dire à la ville romaine et au quartier Saint Laurent. C'est là que se trouvent les bâtiments anciens et appartenant au patrimoine historique et architectural de la ville.

Le parcours reprend, pour sa première partie, le parcours soumis par P. qui proposait de «faire comprendre ce qu'est Grenoble avec un seul parcours» qui permet de balayer tout ce qui fait Grenoble.

Présentation globale du terrain

Période historique

Cœur de la ville antique et médiévale, avec extension successives lors du recul progressif des enceintes, jusqu'à aujourd'hui. Néanmoins, organisation spatiale à peu près figée au XVIII^{ème} siècle.

Morphologie architecturale

Tissu urbain relativement homogène, rues tortueuses et étroites avec bâtiments anciens, certains datant du Moyen-Age, puis s'échelonnant principalement du XV^{ème} au XVIII^{ème} siècle. Immeubles sur rue, généralement avec cour à l'arrière, R+4. Façades très sobres, sans décoration. Seule fantaisie, fin XIX-XX^{ème}, les garde-corps des fenêtres et cache-stores en métal ouvragé.

Vers pont de la Porte de France, immeubles XIX^{ème} siècle de type haussmannien avec décor de façades en ciment moulé et fausse pierre (R+4 / R+5).

Paysage et environnement proche

Au début du parcours, vue sur la Bastille, la Chartreuse et Belledonne. On aperçoit aussi les 3 Tours.

Eléments décoratifs secondaires

Façades sobres, sauf garde-corps et cache-stores ; enseignes commerciales dans la Grande rue et rue Chenoise ; terrasses des cafés quand il fait beau ; quelques fenêtres fleuries.

Ambiance non visuelle

De la Porte de France au Jardin de ville : niveau sonore assez élevé dû à la circulation automobile importante, masquant tout autre bruit ; odeur de gaz d'échappement.

Jardin de ville : drône urbain léger + bruit du vent dans les feuilles des arbres, chants d'oiseaux, cris d'enfants

Places Grenette et Notre Dame : Fontaine qui masque presque tout + voix, circulation automobile, tram et cloche du tram (pl. ND) qui émergent.

Rues : voix, pas, bruits de terrasses de café ; odeurs des Kebab.

Caractères fonctionnels

Le centre ville est en grande partie piétonnier et très fréquenté. Dans la journée, en semaine, ce sont surtout les commerces, les cafés et restaurants qui attirent les passants. Le soir, le centre est recherché pour ses cafés, cinémas et théâtres. Dès les premiers beaux jours, les places accueillent les terrasses des cafés et restaurants.

Le dimanche, par contre, est une journée plutôt « morte » et le centre est déserté (tout est fermé).

Cinémas, théâtres, bibliothèques, musées

Caractères remarquables de la vie sociale

Jardin de ville : enfants qui jouent ; le 1^{er} mai, accueil des stands des syndicats et associations ; concerts (Fête de la musique, été) ; spectacles lors du Festival de théâtre.

Marchés sur les places Saint André, aux Herbes, Sainte Claire tous les matins sauf le lundi. Lors des finales des coupes du Monde et d'Europe de football, le centre ville était le lieu de convergence de la population pour faire la fête dans les rues et cafés. Des gens étaient dans la fontaine place Grenette.

Place St André : projections lors du festival du court métrage en plein air, 1^{ère} semaine de juillet, tous les soirs à partir de 22h. L'éclairage public est éteint ; spectacles lors du Festival de théâtre.

Place Notre-Dame : brocante (mi-juin)

Composition socioprofessionnelle

Ouvriers	P. Intermédiaires	Cadres	Employés	Salariés	Non salariés
11 %	16 %	36 %	16 %	79 %	21 %

Taux de chômage : 9 %

Propriétaires	Locations privées	HLM	Autres
41 %	47 %	4 %	8 %

Taille logements

1 pièce	2 P	3P	4P	5P
18 %	21 %	23 %	18 %	21 %

Périodes de construction

Avant 1948	1949-67	1968-74	1975-81	1982 et après
87 %	7 %	1 %	4 %	2 %

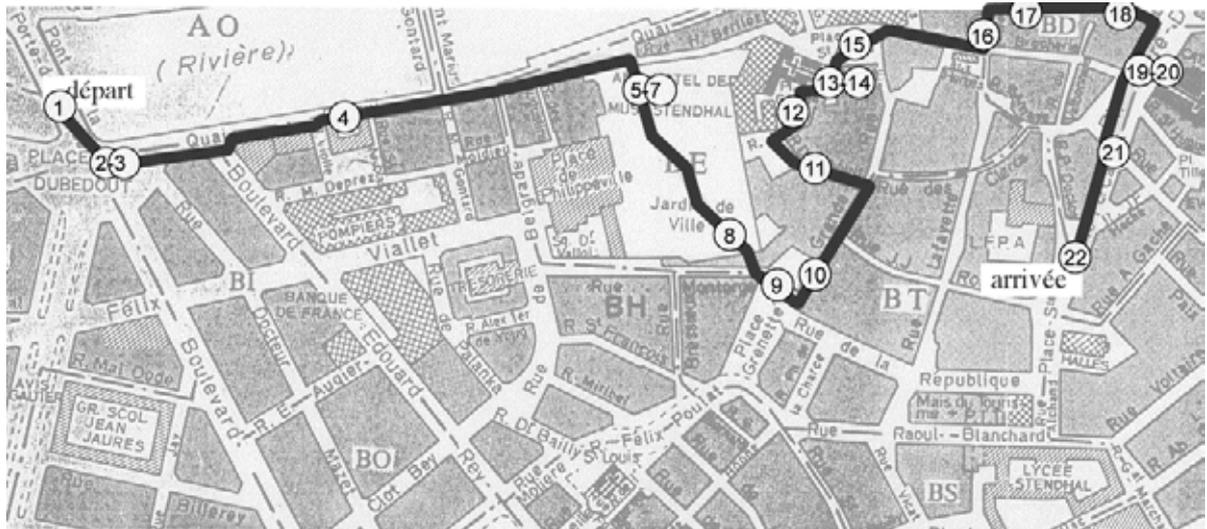
Hypothèses

Quartier reconnu comme quartier historique de Grenoble, ayant un intérêt majeur. Quelle est la position des habitants ? En ont-ils conscience et quelle est leur avis et leur attitude (respect, fierté, indifférence, ...) ? Est-ce que cela rejaillit sur leur perception ?

Centre est aussi le lieu des animations sociales et culturelles. Beaucoup de personnes s'y retrouvent. En est-il de même pour les habitants ? Profitent-ils de cette situation ? Avantage, inconvénient ?

Que pensent-ils de l'image de ce quartier ? Est-ce que cela correspond à ce qu'ils vivent ? On espère, avec ce parcours, les faire réagir lors de la traversée de lieux et d'ambiances différentes. Les vues sur des bâtiments beaucoup plus modernes (Boulevards haussmanniens, 3 Tours, quartier de la Maison du Tourisme) les feront peut-être réagir sur leur quartier, par comparaison.

Parcours suivi avec points de repérage photographique



1 - pont et Porte de France



2 - l'Isère (vers l'est)



3 - quai Créqui



4 - quai Saint Laurent



5 - Jardin de ville, Hôtel Lesdiguières



6 - Jardin de ville, le kiosque



7 - Jardin de ville, vers le passage



8 - Jardin de ville, la treille de Stendhal



9 - Panoramique de la Place Grenette



10 - Grand' rue



11 - Rue Rahoult et place de Gordes



12 - Place d'Agier



13 - Rue d'Agier



14 - Rue d'Agier



15 - Panoramique de la Place St André, avec le Palais de Justice



16 - Rue Renaudon



17 - Rue Chenoise



18 - Rue Chenoise et place Notre Dame



19 - cathédrale Notre Dame



20 - Place Notre Dame



21 - place Notre Dame vers la place Sainte Claire



22 - place Sainte Claire

Le parcours, rue par rue

(les numéros renvoient aux photos)

Départ **place Dubebout**, à l'extrémité du pont de la Porte de France (1). Depuis cet endroit, permet d'avoir une vue sur les perspectives ouvertes par les grands boulevards qui partent tous de là, dont le cours Jean Jaurès (ancien cours Saint Laurent, XVII^{ème} siècle). On voit aussi la gare et une partie des bâtiments d'Europole, au bout de la rue C. Brénier. A l'opposé, on a une vue sur les Trois Tours (2 et 3).

Quai Créqui (1 ≈ 15m), sur le trottoir qui longe la berge de l'Isère. Permet d'avoir une vue sur les deux rives de l'Isère avec, à gauche, le quartier Saint Laurent (le plus ancien de Grenoble) ainsi que la Bastille et les différents bâtiments du Musée Dauphinois (1621), l'Institut de Géographie Alpine et la résidence universitaire du Rabot (années 1960) (4). On a également une vue sur les montagnes avec une perspective qui va au-delà de la ville, jusqu'à Belledonne. L'autre rive ressemble à une muraille, formée par les façades alignées.

La gare du téléphérique marque une percée dans cette « muraille avec l'accès au **Jardin de ville** (XVII-XVIII^{ème} siècle) (≈ 110m x 165m). Sur ce jardin donne l'Hôtel Lesdiguières, ensemble de bâtiments des XV-XVIII^{ème} siècles. Il est composé d'une partie « à la française » avec une roseraie (5 et 6). L'autre partie a un sol en stabilisé et de grands arbres. Entre les deux, se dresse un kiosque à musique datant du XIX^{ème} siècle. A l'autre extrémité du jardin, sur un socle refait récemment, une fontaine intitulée « le torrent » date de 1888. A proximité, des tables et chaises disposés le long des façades du jardin (côté est), sont les extensions du café et de la pâtisserie lorsqu'il fait beau (7). L'hiver, les branches sans feuilles des arbres laissent transparaître les immeubles cernant le Jardin de Ville.

Le Passage du Jardin de ville permet d'accéder à la place Grenette. Celui-ci abrite les vitrines d'un marchand de chaussures, d'un pâtissier et un kiosque à journaux. Prolongement de ce dernier, des présentoirs pour journaux et cartes postales sont posés sur un côté du passage.

La place Grenette (≈ 110m x 35m) (9), anciennement place de la Granaterie était le lieu d'un marché au grain et aux bestiaux. C'est également là que se tenaient les exécutions publiques (installation de la guillotine). Une grande fontaine (ne fonctionne pas l'hiver) dite « fontaine aux dauphins » date de 1824.

La **Grande rue** est une rue étroite (l ≈ 7m) bordée d'immeubles d'habitation (souvent de niveau R+4), datant des XV-XVII^{ème} siècle, avec rez-de-chaussée commerçant (10). Ce secteur a été réhabilité ces dernières années, les façades ont été refaites avec des couleurs chaudes dans les tons ocres (du jaune à l'orangé, en passant par le rouge). Les façades, typiques du centre ancien de Grenoble, sont très simples, sans décoration. La seule fantaisie réside dans les gardes corps des fenêtres dont on trouve une grande variété. Les toits comportent des lucarnes éclairant les galetas (parfois transformés en chambre ou appartement). On peut remarquer quelques portes d'entrée anciennes en bois sculpté.

Rue Rahoult (l ≈ 5m) se trouve (en autres commerces de cette rue) un glacier, commerçant incontournable des étés grenoblois et très connu, ce qui explique la queue qui se forme régulièrement devant le comptoir frigorifique (qui donne directement sur la rue, on ne rentre pas), de la matinée jusqu'au soir (11).

Place de Gordes (≈ 25m x 40m) .La plupart des rez-de-chaussée des immeubles bordant cette petite place sont des cafés et des restaurants. La place et l'extrémité de la rue Rahoult servent de terrasses, extensions des restaurants l'été. Place très animée et gaie pendant les mois d'été et les midis et soirs dès qu'il fait beau. Une fontaine attire souvent les passants et les enfants qui veulent se rafraîchir. Eau qui coule et sons des terrasses se mêlent. Un des cotés de la place est constitué d'un muret surmonté d'une grille et sépare la place du Jardin de ville traversé précédemment. Une porte toujours ouverte permet de passer de l'un à l'autre. On voit les grands arbres, sorte de trouée verte. De la place de Gordes, par un autre côté, on peut accéder à la **place d'Agier** (≈ 40m x 40m) qui lui est contiguë. Place minérale, piétonne, cerné par des bâtiments de la Mairie (service des sports) et des annexes du Tribunal, l'arrière de l'église Saint André (grand mur de briques quasiment aveugle), et des immeubles typiques du centre ancien dont les rez-de-chaussée font restaurants. De grands arbres lui donnent un peu d'ombre l'été. Elle est aménagée avec des bancs de pierre, des massifs de rosiers (12). A droite, une ruelle très étroite, coudée, longeant l'église, **la rue d'Agier** (l ≈ 3m), la relie à la place Saint André (13 et 14). Le dallage du sol renvoie le peu de lumière de cette rue. Des immeubles anciens et modernes font face à

la muraille en briques de la cathédrale. Un WC public installé dans un recoin le long de cette dernière, divulgue des relents d'urine. des graphes et des tags sont peints sur les murs.

Place Saint André (≈ 65m x 35m). On vient de longer la Collégiale Saint André dont l'église, du XIII^{ème} siècle est en briques, comme la plupart des bâtiments de l'époque. Les chapelles datent du XV^{ème} siècle et sont en calcaire blanc. Le clocher est lui en tuf et du début du XIV^{ème} siècle. En face se trouve l'actuel Palais de Justice qui, jusqu'à la Révolution Française, était le Parlement. La partie centrale, de type gothique flamboyant assez tardif, date de 1510. Une autre partie du bâtiment, de style Renaissance date de la seconde moitié du XVI^{ème} siècle. A gauche de la façade gothique, copie de la façade Renaissance exécutée au XIX^{ème} siècle. Totalement minérale (revêtement de sol blanc, éblouissant), la place est piétonne mais des riverains, ainsi que la police, etc. (pour tout ce qui concerne le Palais de Justice) y ont accès pour garer leur voiture, grâce à un système de bornes rétractables pour les gens ayant une carte spéciale. Les automobiles sont en générales garées le long du Palais de Justice. Au centre de la place, se dresse, sur un grand piédestal, la statue du chevalier Bayard (1823). Celle-ci sert souvent de point de rendez-vous. Des cafés se trouvent sur deux côtés adjacents et ils occupent une partie de la place avec leurs terrasses quand il fait beau (15). Cette place est très fréquentée le soir. Un marché y a lieu tous les matins (petits producteurs locaux). Le petit train touristique de Grenoble la traverse régulièrement tout le long de la journée.

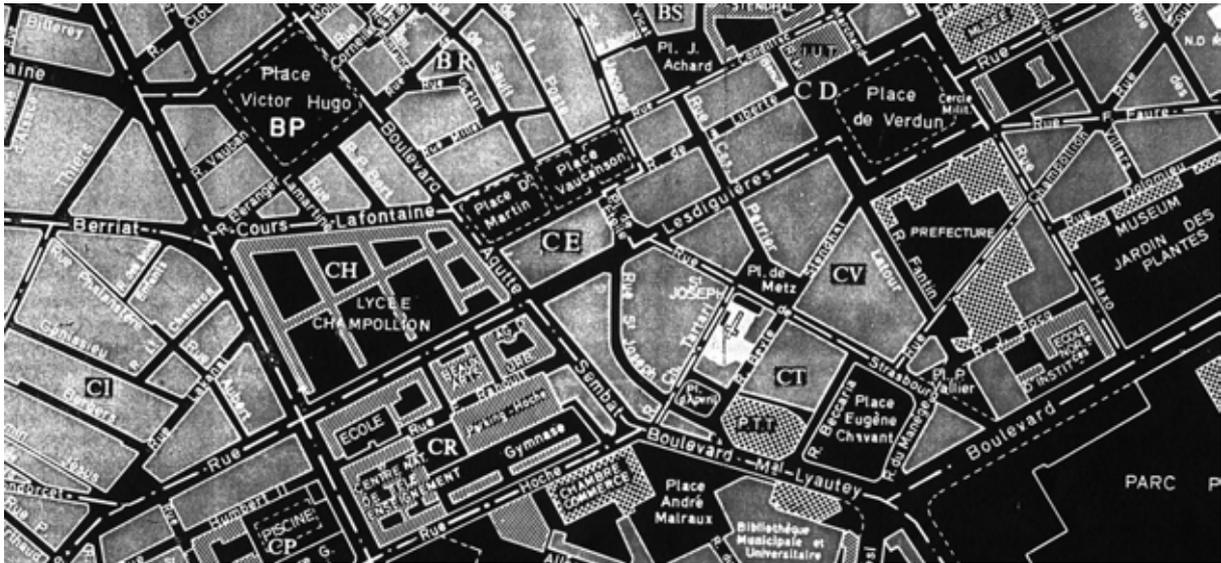
En empruntant la **rue du Palais** (l ≈ 5m) (au n°3, bâtiment du XVII^{ème} siècle), on rejoint ensuite la **Place aux Herbes** (≈ 25m x 40m) (Moyen-Age – XVII^{ème} siècle). La circulation automobile y est autorisée (surtout riverains et camions de livraisons). Cette place est occupée en son centre par une halle, bel exemple d'architecture métallique du XIX^{ème} siècle. Celle-ci abrite, depuis le Moyen-Age, un marché aux fruits et légumes tous les matins sauf le lundi et un petit marché aux produits régionaux les vendredis en fin d'après-midi. Des cafés et marchands de Kebab (dont le parfum attire les passants) font de cette place un endroit très fréquenté bien que plus intime que la place Saint André. Les terrasses sont le long de la halle. Une borne d'eau potable (pour le marché) est aussi utilisée parfois par des passants (pour boire, enfants qui s'arrosent).

Rue Renaudon (l ≈ 5m), bordés par des commerces maghrébins presque continuellement ouverts (restaurants, Kebab, épicerie, tissus...) (16). Les odeurs et musiques issus des Kebab se communiquent dans la rue. Des gens sont souvent assis sur des chaises, au bord de la rue, pour discuter, des enfants font leurs devoirs ou des coloriages, sur des tables dehors. La rue, comme toutes celles de ce quartier, a un caniveau central en pavées et la voie pour les voitures est délimitée par des plots en fonte.

La **rue Chenoise** (l ≈ 5m), assez étroite (comme toutes les rues du centre ancien) est composée d'immeubles anciens dont certains sont tout à fait remarquables. Si ils ont été réhabilités, certains sont en cours de rénovation et d'autres menacent de tomber en ruines. De nombreux commerces et restaurants la bordent. Certaines épicerie et primeurs installent des étals dans la rue, devant leur devanture (17). Rue animée, ouverte aux voitures mais que les passants considèrent souvent comme piétonne (pas de trottoirs, des bornes marquent la séparation entre chaussée et passage piéton), n'hésitant pas à marcher au milieu de la chaussée. Immeubles remarquables : au n°8, ancien Hôtel d'Ornacieux du XVII^{ème} siècle, dite maison Vaucanson ; n°9, hôtel du début du XVI^{ème} siècle ; n°10 maison gothique de la fin du Moyen-Age ; n°14 cour du XVI^{ème} siècle ; n°18 hôtel particulier (fin Moyen-Age – XVIII^{ème} siècle) ; n°19 (XVIII^{ème} siècle) ; n°20 demeure médiévale.

On débouche alors sur la **place Notre Dame** (≈ 30m x 180m) (18), grande place minérale traversée par le tramway et autorisée aux automobilistes. De nombreux cafés l'animent. On peut remarquer des immeubles beaucoup plus cossus, datant de l'âge d'or du ciment à Grenoble à la fin du XIX^{ème} siècle. Sur cette place donnent la cathédrale Notre-Dame (Moyen-Age et XVII^{ème} siècle) et l'évêché(19), transformé récemment en musée départemental. Une grande fontaine « des trois Ordres » (1897) se trouve dans un coin de la place(20). Bruit de l'eau masque en grande partie le bruit de la circulation et se mêle aux sons des cafés, du tram, des voix et des pas (21). La place suivante qui lui est contiguë est la **place Sainte Claire** (≈ 30m x 100m), où se trouvent les halles (qui abritent un marché tous les matins) de l'architecte grenoblois Riondel et qui datent de 1874. De là, on peut voir les transformations contemporaines du quartier de la République. De nombreux immeubles anciens ont été détruits dans les années 1960-70 et ont laissés la place à des barres de logements (R+9) à toiture terrasse, faisant table rase du tissu urbain ancien (22).

CHAMPIONNET – V. HUGO – VAUCANSON – VERDUN



Critères de choix

Lors des enquêtes réputationnelles, l'ensemble des quartier Championnet jusqu'à celui de la Préfecture, est assez vite apparu comme un secteur intéressant. En effet, cette zone de Grenoble a la particularité d'avoir un tissu urbain et une architecture homogène, très ordonnancé, de type haussmannien. Ce n'est pas pour autant un secteur monotone car, si les façades sont sobres et se ressemblent beaucoup (hauteurs d'étages constantes, typologie identique...), elles se différencient dans des détails décoratifs d'une grande richesse : moulures d'encadrement des portes d'entrée, garde-corps en fer forgé, cache-stores en métal ou parfois en bois. Ce sont des façades typiques de Grenoble puisque ces décorations ont été rendus possible par l'utilisation du ciment moulé, spécialité qui est apparu et s'est développé à Grenoble à la fin du XIX^{ème} siècle.

Dans ce secteur haussmannien, si ces rues sont peu ou pas fréquentées par des personnes extérieures au quartier, il y a, en revanche, des places connues et pratiquées par tous les Grenoblois (V. Hugo, Vaucanson et Verdun) et aux caractères très différentes les unes les autres. De plus, de ce quartier, on a des vues sur les 3 Tours et la partie contemporaine du quartier de la Préfecture.

Présentation globale du terrain

Période historique

Quartier très homogène datant du XIX^{ème} siècle, de type haussmannien. Rues assez larges et rectilignes.

Morphologie architecturale

Bâtiments domestiques typiques de l'architecture bourgeoise du XIX^{ème} siècle, de type haussmannien, généralement en R+3 / R+4 avec galetas (chambres de bonnes, parfois transformés en appartements).

Façades ordonnancées, majoritairement en pierre factice, spécialité grenobloise, permettant le décor des façades avec des éléments moulés standards en ciment (surtout de 1870 à 1914). Garde-corps des balcons et fenêtres en ferronnerie ouvragée, avec cache-stores assortis. Stores à grosses lames de bois dits « à la lyonnaise ».

Paysage et environnement proche

Tout le parcours se faisant en direction de l'Est, on a donc quasiment toujours des vues, dans l'axe des rues, vers la chaîne de Belledonne. Par moment, on voit une ou plusieurs des 3 Tours.

Lors de la traversée des boulevards, vue au Nord, vers la Bastille.

Place Verdun, excellente vue panoramique sur les montagnes environnantes et sur une partie du centre ancien. On aperçoit aussi la Tour Perret.

Eléments décoratifs secondaires

Guirlandes électriques de Noël suspendues en travers des rues ; câbles pour les trolleybus : panneaux de signalisation (parfois détournés, comme dans quartier Championnet).

Enseignes et stores des commerces dans la rue Lakanal, les places (sauf Verdun).

Balcons et fenêtres fleuris (habitants) ; jardinières fleuries sur les trottoirs (ville).

Quelques « space invaders » (petites mosaïques représentant des « monstres » de jeux électroniques) disséminés sur les murs à l'occasion de « Invasion of Grenoble » par SF Invader du 14 au 17 décembre 1999.

Ambiance non visuelle

En dehors des boulevards, grands axes de circulation, quartier plutôt calme, au niveau sonore assez bas.

Places beaucoup plus animées et bruyantes (circulation automobile importante, tram à Verdun, bus) ; fontaine places V. Hugo et Verdun.

Calme le soir et le week-end.

Place Championnet, parfum des tilleuls fleuris au printemps.

Caractères fonctionnels

Quartier très résidentiel avec des commerces en rez-de-chaussée. Places au caractère commercial plus marqué (sauf Verdun) avec cafés et restaurants.

Place Verdun uniquement administrative (préfecture, tribunal de Grande instance), militaire (caserne, cercle militaire) et culturel (IUT, ancien musée bibliothèque).

Caractères remarquables de la vie sociale

Place Championnet : fréquentée par skaters (utilisent bordures et murets)

Place V. Hugo : fréquentation toute l'année et toute la journée.

Place Vaucanson : concert lors de la Fête de la musique, spectacles lors Festival de théâtre (fin juin) ; dans partie square, boulistes le soir.

Place Verdun : manifestations, passage du défilé du 1^{er} mai ; accrochage de 100 portraits photographiques de 100 Grenoblois, suspendus en travers de la place, à l'occasion des festivités de l'an 2000 ; gens qui promènent leurs chiens.

Composition socioprofessionnelle

Taux de chômage 9 % et 8 %

	Ouvriers	P. Intermédiaires	Cadres	Employés	Salariés	Non salariés
Championnet	13 %	23 %	25 %	21 %	82 %	18 %
Préfect. B H	10 %	19 %	31 %	22 %	83 %	17 %

	Propriétaires	Locations privées	HLM	Autres
Championnet	39 %	54 %	0 %	7 %
Préfect. B H	36 %	30 %	22 %	12 %

Taille logements

	1 pièce	2 P	3P	4P	5P
Champ.	21 %	34 %	26 %	12 %	8 %
Préf.	15 %	18 %	23 %	22 %	22 %

Périodes de construction

	Avant 1948	1949-67	1968-74	1975-81	1982 et après
Championnet	79 %	17 %	3 %	1 %	1 %
Préfect. B H	40 %	21 %	15 %	8 %	16 %

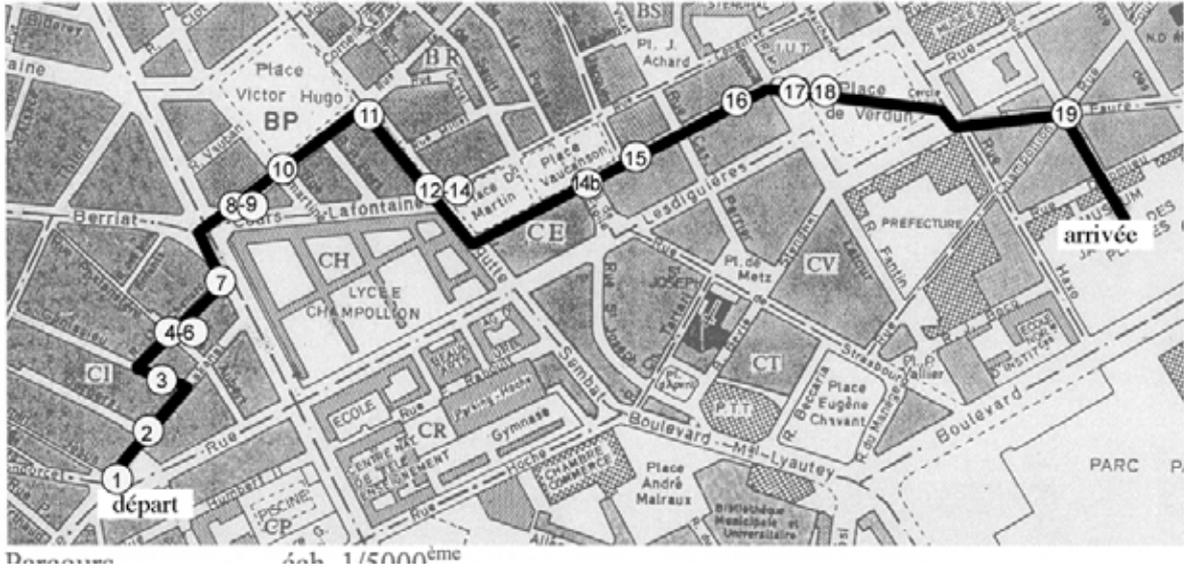
Hypothèses

De quelle façon les habitants perçoivent ce quartier aux lignes très ordonnancées (tissu urbain + architecture) ? Voient-ils cela comme quelque chose monotone et triste ou, au contraire, apprécient-ils la richesse des décors ? En fait, prêtent-ils attention à leur environnement ?

Perçoivent-ils les caractères variés des différentes places traversées lors du parcours ? Où vont leurs préférences, les fréquentent-ils, y font-ils des choses différentes, ont-ils des attitudes différentes suivant les lieux ?

Quoique très homogène, le parcours fait en sorte de provoquer des réactions par comparaison, en passant devant des bâtiments modernes (Boulevard Agutte Sembat, rue de la Liberté, rue Dominique Villars), par choc des époques, choc des styles. Les vues sur les 3 Tours ou autres bâtiments récents peuvent aussi entraîner des réactions.

Parcours suivi avec points de repérage photographique



1 - place Championnet



2 - rue Lakanal



3 - rue Chanaron



4 - rue de Génissieu



5 - rue Aubert



6 - rue du Phalanstère



7 - carrefour avec boulevard Gambetta



8 - lycée Champollion



9 - rue Béranger



10a - place Victor Hugo



10b - place Victor Hugo



11 - boulevard Agutte Sembat



12a - Square docteur Martin



12b - Square docteur Martin



13 - Place Vaucanson



14 - Place de l'étoile



15 - Rue de la liberté



16 - Rue de la liberté



17 - Place de Verdun



18 - Place de Verdun



19 - rue dominique Villars

Le parcours, rue par rue

(les numéros renvoient aux photos)

Départ sur la **place Championnet** ($\approx 35\text{m} \times 70\text{m}$) (1), qui ressemble plutôt à un grand carrefour cerné de places de stationnement pour les voitures, avec seulement une petite partie réservée aux piétons. Ce « terre-plein » accueille l'arrêt de bus et est aménagé pour l'attente. Les murets délimitants les bacs de plantations, font aussi office de bancs. Une trille et des tilleuls donnent de l'ombre à la place. Les murets intéressent aussi beaucoup les skaters qui se donnent souvent rendez-vous ici pour faire quelques acrobaties. On trouve aussi à cet endroit une cabine téléphonique et un dépôt de verre.

La place est entouré d'immeubles typiques du quartier avec des commerces et des cafés en rez-de-chaussée. Place très animée, où passent essentiellement des gens du quartier.

La **rue Lakanal** ($l \approx 9\text{m}$) est une des rues animée du quartier Championnet grâce aux commerces et restaurants en rez-de-chaussée (2). Elle est en sens unique avec stationnement des deux côtés. Les immeubles (R+3 / R+4) sont en majorité de type haussmannien. Un seul est de type plutôt art déco, immeuble d'angle aux formes plus simples et géométriques et sans ornements. Les gardes corps sont également minimalistes.

Le début de la **rue Génissieu** ($l \approx 7\text{m}$) est composée d'immeubles de type haussmannien avec décor des façades assez importants (moultures décoratives, garde-corps et caches stores ouvragés) puis, plus loin, on voit des bâtiments semblant datés des années 20 et d'autres des années 70-80 (3). Quelques commerces et écoles (de danse, de musique...) se regroupent au début de la rue.

Dans la **rue Chanaron** ($l \approx 9\text{m}$), on retrouve une certaine homogénéité avec l'architecture haussmannienne (R+4) (4). C'est une rue très calme, avec peu de commerces hormis un marchand de musique et des cafés aux angles avec le boulevard. A gauche, les éditions

Glénat occupent tout le rez-de-chaussée d'un immeuble. A gauche, vue sur la rue du Phalanstère (6), très étroite et bordée d'immeuble mais aussi de maison avec jardin sur l'avant. Dans cette rue se trouve le cinéma « Le Club ». A droite, vue sur un bâtiment à la façade extrêmement dépouillée mais comprenant des bow-windows, élément architectural assez rare à Grenoble (5).

On arrive alors sur le **boulevard Gambetta** (1 ≈ 25m), et plus précisément au carrefour du boulevard Gambetta avec le cours Berriat (7) et le cours Lafontaine (8). Ce carrefour a été très récemment réaménagé, entre autres pour améliorer la situation des piétons et augmenter l'accessibilité. Cela se traduit par la création d'un très large trottoir qui forme une sorte de parvis pour les immeubles débutants le cours Berriat. Des cafés et restaurants en occupent le rez-de-chaussée et cela leur donne la possibilité de s'étendre en terrasse aux beaux jours (9 et 10).

Il faut noter que le revêtement utilisé est du ciment où est tracé ensuite un quadrillage. Ce type de revêtement est tout à fait particulier à Grenoble, ville du ciment. Le trottoir du nouveau trottoir étant tout récent, il est très clair, très blanc et donc très éblouissant quand il y a du soleil. Concernant l'utilisation du ciment, on notera les vespasiennes préfabriquées en ciment (1860).

Le boulevard Gambetta est bordé d'arbres de chaque côté. Du carrefour, on peut voir la Bastille et le début de la Chartreuse. L'axe du cours Berriat permet quand à lui une vue vers le Vercors.

Des commerces occupent tous les rez-de-chaussée.

En traversant le boulevard, on prend ensuite **rue Béranger** (1 ≈ 17m) qui mènent à la place Victor Hugo. Dans cette rue, les immeubles sont plus cossus que dans les rues précédentes. Ils datent toujours de la fin du XIX^{ème} siècle, de type haussmannien mais les moulures et décors de façades se font de plus en plus présents. Un îlot, formé d'un seul immeuble (nettoyage de la façade fini en août 2000), a son rez-de-chaussée et 1^{er} étage occupé par une banque. En face, une papeterie librairie aligne des bacs de livres, sur le trottoir, dès son ouverture (9).

A droite, vue sur le cours Lafontaine bordé par le lycée Champollion (caché par des arbres dès qu'ils ont des feuilles) (8).

La **place Victor Hugo** (≈ 135m x 130m) (10a et 10b), de forme à peu près carré, entouré de rues et avec au centre un petit jardin organisé autour d'une fontaine avec un bassin, délimité par des terre-pleins pour les alignements de marronniers (pelouses avec massifs de fleurs, entourées de petites grilles). Les murets de ces derniers peuvent aussi servir de bancs. Le tramway longe la place sur un côté. Dans la partie jardin de la place, se trouvent deux kiosques en bois qui abritent les terrasses, l'une d'un café-restaurant, l'autre d'une pâtisserie.

Les immeubles (R+4) délimitant la place sont parfois en pierre de taille mais aussi en pierre factice (ciment) et datent dans l'ensemble des années 1870-80. Des sculptures peuvent orner les façades, en plus des traditionnels balcons aux garde-corps ouvragés.

Sur le **boulevard Agutte Sembat** (1 ≈ 20m), des bâtiments bordent un axe de circulation important de Grenoble et la rendant donc un peu bruyante (11). C'est un boulevard où se mélangent des immeubles haussmanniens et d'autres beaucoup plus récents (R+3 : R+4). Les trottoirs sont assez larges et des places de stationnement sont de chaque côté. Des magasins occupent tous les rez-de-chaussée.

Le **square Dr Martin et la place Vaucanson** ($\approx 75\text{m} \times 65\text{m}$ et $100\text{m} \times 65\text{m}$) forment ensemble un grand espace rectangulaire (12 - 13). Le square est un ensemble de plantations organisées autour d'une pelouse centrale avec un bassin, bordée d'arbres. La partie place est en fait un grand parking. Au fond, formant un côté de la place, se trouve l'ancienne Caisse d'Épargne, bâtiment datant de 1908-1911 (architecte grenoblois Bugey) qui est resté un établissement bancaire. Cette place est très fréquentée, d'une part à cause des magasins, cafés et restaurants qui occupent les rez-de-chaussée., d'autre part à cause du parking qui occupe une position privilégiée (proximité des rues piétonnes) mais aussi parce que cette place est l'un des « nœuds » du réseau de bus et cars. Les immeubles de type haussmannien grenoblois, sont d'une facture plus sobre que sur la place Victor Hugo.

En longeant la place sur un côté, on emprunte ensuite la **rue de la Liberté** ($l \approx 12\text{m}$) (15) dont la perspective nous laisse voir une des 3 Tours et Belledonne en arrière plan. Peu à peu apparaît également l'ancien musée sur la place suivante.

Cette rue est bordée de bâtiments de type haussmannien (R+3) dont certaines avec sculptures en façades qui les rendent très riches et tout à fait remarquables (frontons, médaillons avec des visages, ...). Deux immeubles contemporains se font face au milieu de la rue. L'un abrite des bureaux (R+5) derrière une façade rideau en éléments préfabriqués, dans les couleurs jaune (16). L'autre, en béton avec balcons en saillie, est un immeuble de logements.

On entre ensuite sur la **place Verdun** ($\approx 140\text{m} \times 152\text{m}$). Ancienne place d'armes, la place est presque carré et est bordée de bâtiments militaires (caserne, cercle des officiers, ≈ 1860), administratifs (préfecture, 1857) et culturels (Musée-bibliothèque, 1865-70 ; Facultés, 1867). Place de représentation, les bâtiments sont en pierre, tous dans le même style classique avec toitures en ardoise (17). Le musée (actuellement vide et sans emploi) a une charpente métallique avec des verrières.

Le centre de la place a été réaménagé récemment lors des travaux pour la construction d'un parking souterrain. Une couronne entière d'arbres a été arraché car les marronniers étaient dans un mauvais état phytosanitaire. Aujourd'hui il ne reste plus que la couronne intérieure d'arbres organisée autour d'un bassin avec un jet d'eau. La place paraît beaucoup plus grande car cela dégage la vue sur les bâtiments.(18)

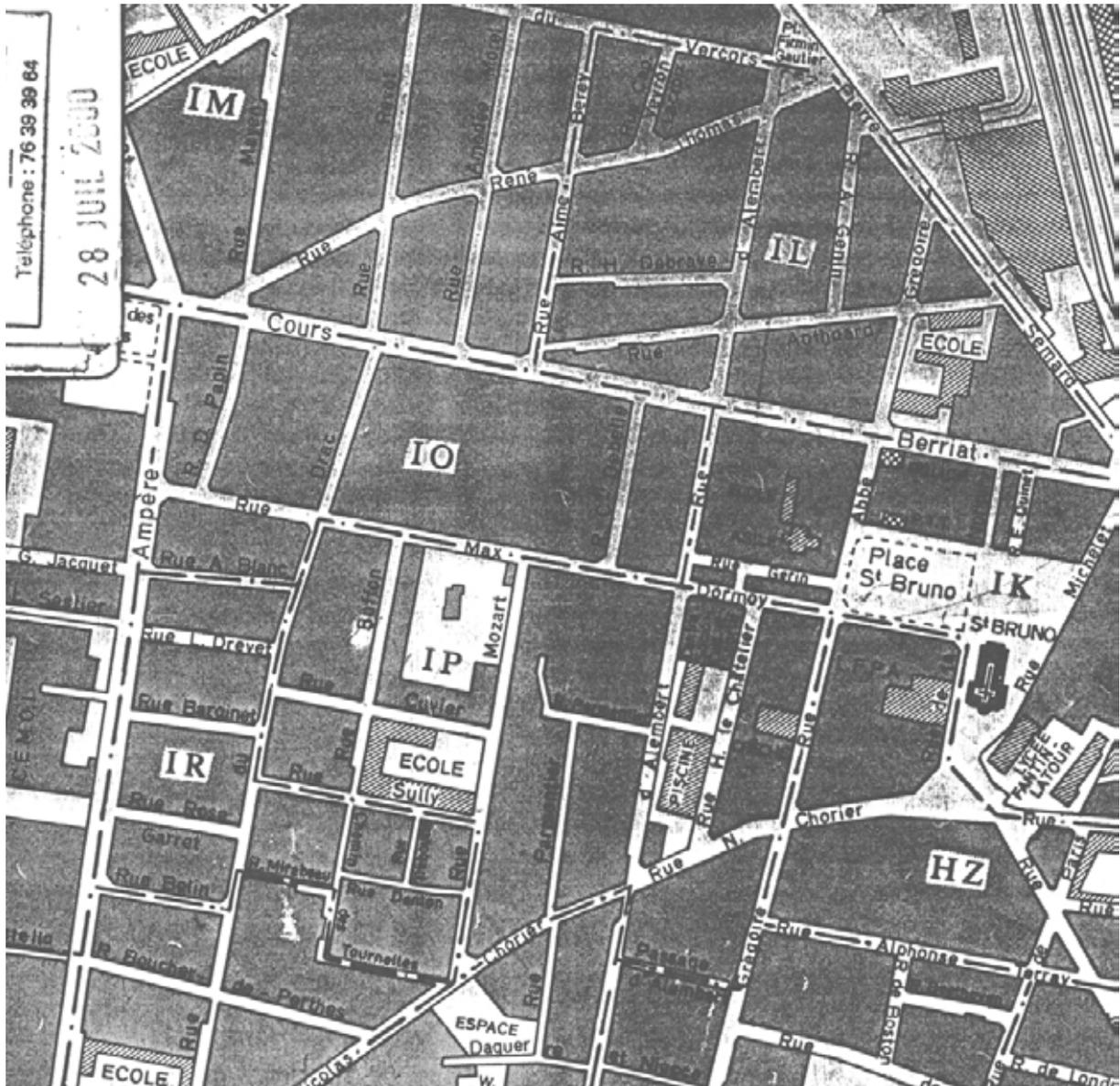
La place est cernée par la circulation automobile et le tramway sur ceux côtés.

De là, on a une vue panoramique sur les montagnes environnantes, le centre ancien, les 3 Tours, ...

En traversant la place en diagonale, on prend ensuite la rue **F. Faure** sur une petite portion. Cette rue, pourtant pas très large ($l \approx 10\text{m}$) est très circulante car axe important d'entrée et de sortie de Grenoble, et donc assez bruyante. Elle est bordée d'immeubles et maisons fin XIX^{ème} siècle. De la rue, on voit dépasser des arbres par dessus les murs des jardins.

On prend au premier croisement, à gauche, la dernière partie de la **rue Dominique Villars** ($l \approx 12\text{m}$). Ici se mêlent des immeubles haussmanniens, des maisons, un immeuble des années 1960-70 à la façade recouverte de petits carreaux de céramiques. Dans l'axe de la rue, au fond, se trouve le porche d'entrée dans le jardin du Museum d'Histoire Naturelle(19). Ce bâtiment date de 1849, de type classique en pierre de Fontanil.

CHORIER – BERRIAT



Critères de choix

Un quartier de Grenoble qui a bien une identité forte depuis sa création, fin XIX^{ème} siècle, c'est celui de l'ancien faubourg de Grenoble, le quartier Chorier-Berriat. Les personnes rencontrées lors des enquêtes réputationnelles sont toutes d'accord pour dire que c'est « un quartier fort », très marqué par son passé industriel qui est toujours très animé, très vivant. Il est caractérisé par une hétérogénéité de type de bâti, d'activités et, paradoxalement, c'est ce qui donne une sorte d'unité et d'identité caractéristique.

De plus, c'est un lieu où se juxtaposent deux époques, celle de la fin du XIX^{ème} siècle à Berriat et celle de la fin du XX^{ème} siècle avec Europole.

C'est un secteur en mutation, traversé par des axes importants (rue Ampère et cours Berriat), avec quelques bâtiments remarquables. Entre autres, plusieurs interlocuteurs de l'enquête réputationnelle pense qu'il faut aller jusqu'à la place Gauthier où l'on peut voir des bâtiments des années 1980 en briques, rappel du matériau utilisé traditionnellement depuis le XIII^{ème} siècle et abandonné lors de l'apparition du ciment à Grenoble.

Le parcours tient aussi compte du fait qu'il existe de nombreux passages à travers des îlots, « des petites traverses » (E), que l'on peut voir sur le POS et qui sont conservés, même dans les opérations immobilières contemporaines.

Présentation globale du terrain

Période historique

Faubourg de Grenoble, quartier industriel, artisan et ouvrier qui se développa considérablement à la fin du XIX^{ème} siècle.

Le projet était d'organiser ces 170 hectares en une « nouvelle ville » avec un découpage en îlots rectangulaires, plus grands que dans la vieille ville (installer des jardins...).

L'orientation générale devait s'organiser sur celle des cours Berriat et Jean Jaurès, « à cause de la direction des vents régnants et pour assurer une bonne distribution de la lumière ».

En fait, cela ne se passera pas tout à fait comme cela car quelques grands industriels auront leur politique foncière propre.

En 1914, le quartier Berriat accueille presque toutes les grandes usines.

Le quartier reflète encore aujourd'hui (malgré la disparition des grandes industries) cette hétérogénéité fonctionnelle et architecturale. Le cœur du quartier se structure à partir du cours Berriat.

La frange du quartier en contact avec la gare voit se développer « Europole », programme de bureaux et de logements. C'est là que vont s'implanter les nouveaux Palais de Justice et Lycée international.

Morphologie architecturale

Quartier assez hétérogène comprenant aussi bien des immeubles de logements fin XIX^{ème} – début XX^{ème} siècle, des maisonnettes, des maisons avec jardin, des ateliers, des usines, des immeubles modernes. Les hauteurs varient entre R+2 et R+7.

Façades sobres

Paysage et environnement proche

Quand on est sur le cours Berriat et place St Bruno, vue sur la chaîne de Belledonne à l'Est et le Vercors à l'Ouest.

Eléments décoratifs secondaires

Pignon d'un immeuble donnant rue Ampère décoré d'une murale.

Guirlandes de Noël en travers du cours Berriat.

Enseignes et stores des commerces (sauf rue Mozart, rue Anthoard et rue P. Sépard).

Quelques balcons fleuris ; parterres fleuries place St Bruno ; dalle paysagée du passage.

Ambiance non visuelle

Odeurs des Kebab, odeur de chlore dans la rue de la piscine.

Bruit du marché place St Bruno (pendant marché et lors du nettoyage)

Tramway, cloche du tram et circulation automobile sur le cours Berriat et rue P. Sépard

Bruit des chantiers environnant

Caractères fonctionnels

Quartier mixte où se mélangent habitat, commerces de proximité, ateliers et petites usines, théâtres, bibliothèque...

Marché place St Bruno

Certains commerces (cafés, épiceries arabes, boulangeries, boucherie) restent ouverts le dimanche et souvent tard le soir.

Caractères remarquables de la vie sociale

Place St Bruno : marché tous les matins sauf le lundi et le vendredi toute la journée ; concert lors de la fête de la musique ; côté square, jeux d'enfants, gens qui promènent leur chien, boulistes parfois ; fête de quartier (juin)

Braderie cours Berriat le 1^{er} week-end de septembre

Composition socioprofessionnelle

Taux de chômage 11 %, 10,7% et

	Ouvriers	P. Intermédiaires	Cadres	Employés	Salariés	Non salariés
St Bruno Ouest	24 %	23 %	16 %	24 %	88 %	12 %
St Bruno Est	?	?	?	?	?	?
Polynome Berriat	27 %	23 %	16 %	24 %	90 %	10 %

	Propriétaires	Locations privées	HLM	Autres
St Bruno Ouest	43 %	50 %	3 %	5 %
St Bruno Est	36 %	51 %	5 %	8 %
Polynome Berriat	29 %	52 %	14 %	5 %

Taille logements

	1 pièce	2 P	3P	4P	5P
St Br. O	16 %	30 %	29 %	18 %	7 %
St Br. E	20 %	36 %	25 %	13 %	6 %
Pol. Ber	21 %	30 %	28 %	15 %	6 %

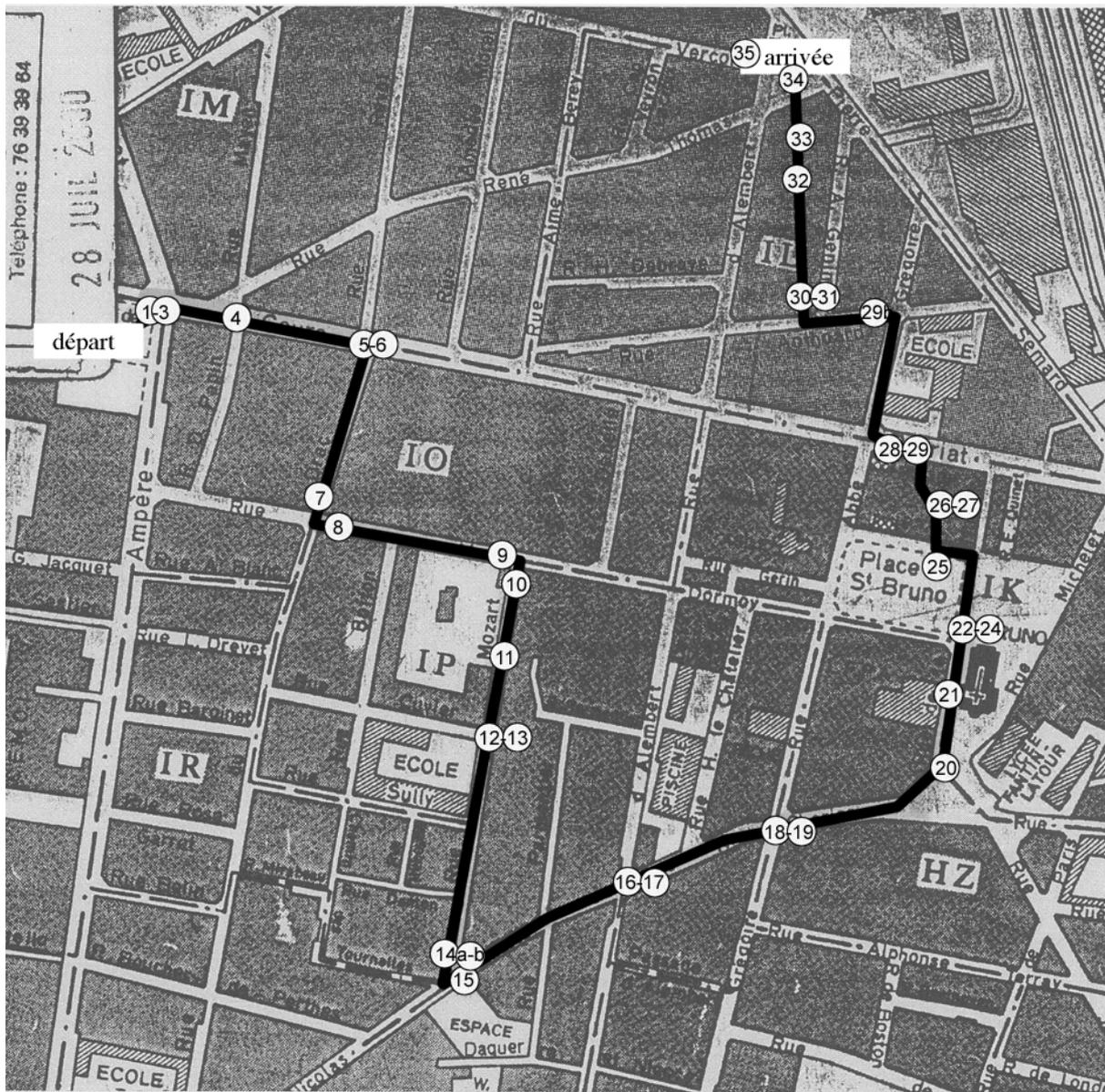
Périodes de construction

	Avant 1948	1949-67	1968-74	1975-81	1982 et après
St Bruno Ouest	47 %	3 %	37 %	1 %	12 %
St Bruno Est	62 %	21 %	6 %	5 %	6 %
Polynome Berriat	45 %	24 %	7 %	1 %	23 %

Hypothèses

Ce parcours traverse le quartier Chorier-Berriat par des rues caractéristiques. Il passe aussi bien par les grands axes que les petites rues ou les passages. Cela permet de voir des lieux commerçants et animés et d'autres beaucoup plus calmes, résidentiels amis comprenant aussi des activités artisanales. Il sera intéressant de voir si les « parcourants » notent l'hétérogénéité et émettent des jugements de goût sur certains bâtiments, préfèrent certaines périodes. Apprécient-ils l'animation, le calme d'autres secteurs... Connaissent-ils de recoins plus « secrets » (certaines rues, des passages)

Parcours suivi avec points de repérage photographique



1 - Square des fusillés



2 - Cours Berriat



3 - Cours Berriat



4 - Cours Berriat



5 - Rue du Drac



6 - Rue du Drac



7 - Rue du Drac



8 - Rue Max dormoy, vers la place saint Bruno



9 - Parc Marliave



10 - Rue Mozart



11 - Rue Mozart



12 - Rue Mozart



13 - Rue Mozart



14 - Garage rue Mozart



15 - Rue Nicolas Chorier



16 - Rue Nicolas Chorier



17 - Rue Nicolas Chorier



18 - Rue Nicolas Chorier



19 - Rue Nicolas Chorier



20 - collège fantin-latour



21 - Eglise St Bruno



22 - place Saint Bruno, côté square



23 - place Saint Bruno, côté place du marché



24 - place Saint Bruno, côté place du marché



25 - vers la bibliothèque St Bruno



26 - passage de la bibliothèque



27 - passage de la bibliothèque



28 - Cours Berriat, vers l'ouest



29 - Rue Anthoard



30 - Rue de « L'entrepot »



31 - vers la dalle



32 - passage à travers l'îlot, sur la dalle



33 - arrivée face à Europôle



34 - place Firmin Gautier



35 - place Firmin Gautier

Le parcours, rue par rue

(les numéros renvoient aux photos)

Départ **square des Fusillés** (≈ 65m x 35m). De là on peut voir l'entrée du site Bouchayer-Viallet, anciens halls – ateliers. Les bâtiments sont d'anciens pavillons à structures métalliques de l'Exposition universelle de Paris de 1900 (Atelier Eiffel), remontés à Grenoble en 1901. Aujourd'hui, une partie est en friche mais certains bâtiments accueillent des activités diverses (artisans, services, informatique...), le Centre National d'Art Contemporain, des logements. Le square a ses pelouses occupées en partie par des jeux d'enfants ainsi que des bancs à l'ombre de grands arbres. On y trouve le monument aux morts qui donne son nom au lieu. Un arrêt de bus, des cabines téléphoniques, un bac de dépôt de verre, sont dispersés autour du square. (1)

Le square est longé d'un côté par le tramway (qui se poursuit cours Berriat) et d'un autre côté par la **rue Ampère** (l ≈ 10m), artère importante de Grenoble et très circulante. Elle est bordée d'immeubles anciens (R+5 en moyenne), de petites maisons avec jardinets, de bâtiments industriels. Un immeuble très récent est juste face au square (R+4). Un pignon d'un vieux bâtiment est décoré d'une murale.

Cours Berriat (l ≈ 10m). Très grande artère rectiligne qui commence à l'entrée de Grenoble (quasiment au niveau du square) et se prolonge jusqu'au centre ville (3 et 4). Le tramway (2 voies) se trouve au centre avec, parallèlement, une voie en sens unique pour la circulation automobile. Des trottoirs, délimités par des plots en fonte, bordent chaque côté du cours. Celui-ci est bordé d'immeubles et maisons de la fin du XIX^{ème} siècle jusqu'à aujourd'hui. Les immeubles sont typiquement grenoblois, en béton, assez sobre, la fantaisie réside dans les garde-corps des balcons et les cache-stores métalliques. Les stores sont à grosses lames de bois, dits « à la lyonnaise ». Le long de la rue on trouve quelques immeubles années 20, dépouillés, de formes arrondies. Presque tous les rez-de-chaussée de la rue abritent des commerces ou des cafés, des restaurants et, au n°145 le *Théâtre 145*. Les enseignes (souvent lumineuses le soir) des commerces ponctuent la rue, ainsi que des stores déployés quand il y a du soleil. Des tables sont posés dehors devant les cafés et restaurants dès qu'il fait beau. L'axe du cours Berriat étant dégagé, on peut voir la chaîne de Belledonne juste en face, au loin (4). Au-dessus de la chaussée se trouvent les câbles pour le tramway ainsi que, en travers de la rue, les décorations de Noël (guirlandes électriques) qui restent en place toute l'année.

On tourne ensuite dans une petite rue, la **rue du Drac** (l ≈ 8m), voie en sens unique avec stationnement le long de la chaussée (5). Sur la gauche, un grand mur laisse voir de grands arbres appartenant au jardin d'une maison début de siècle (6) qui était la résidence des propriétaires de l'usine implantée côté. La façade est en pierre factice et ciment, comme tous les bâtiments grenoblois de l'époque. sur cette rue donnent de petits immeubles très simples (R+1 jusqu'à R+3) anciens et récents. Des ateliers et usines (7) ont aussi pignons sur rue.

Au premier croisement, on peut voir à droite et au fond de la rue, un des bâtiments bordant la rue Ampère. On continue à gauche dans la **rue Max Dormoy** (l ≈ 10m), en direction de l'église Saint Bruno que l'on a en perspective, Belledonne en arrière plan (8). Des arbres dépassent des murs entourant les jardins de petites maisons et alternent avec des petits immeubles. Il y a très peu de circulation (desserte locale), ce qui donne un niveau sonore général bas et où l'on peut percevoir des sons domestiques ou venant d'ateliers.

A l'angle se trouve le parc Marliave.(9)

On tourne encore une fois à droite, dans la **rue Mozart** (l ≈ 8m) qui ressemble aux précédentes et qui rejoint la rue **Nicolas Chorier** (l ≈ 13m) (15) . En prenant la rue sur la gauche, on passe devant un immeuble récent à la toiture arrondie en zinc (16, 17) puis, autre bâtiment récent, la piscine Chorier-Berriat. Presque en face, se trouve un immeuble à la façade en ciment remarquablement travaillée et fine (19). Cette rue reflète bien la diversité de la taille du bâti, de la diversité des fonctions et de leur mixité.

Sur la gauche, on longe un parking qui est bordé sur un côté par le collège Fantin-Latour, construction des années 70 avec rajouts plus récents (20). En fait nous sommes sur un premier tronçon de la **rue de la Nursery** qui traverse la place.

L'église Saint Bruno est presque entièrement en pierres factices de ciment. De style néo-roman, toute la façade est travaillée, véritable manifeste à la gloire du ciment(21).

On débouche alors sur la **place Saint Bruno** (175m x 75m) qui est composée de deux parties : une partie square (ceinte de petites grilles et bordées de grands arbres) (22 et 24) et une partie goudronnée totalement libre recevant le marché le matin (tous les jours sauf le lundi et le vendredi toute la journée) et servant de parking le reste du temps (23 et 24).

L'été, les arbres cachent la plus grande partie des bâtiments ne laissant voir que les rez-de-chaussée. Les immeubles entourant la place datent tous à peu près de la même époque (fin XIX^{ème} début XX^{ème} siècle) et son de facture traditionnelle grenobloise (R+2 à R+7). Un immeuble récent recouvert de carreaux de faïence blanche (où se trouve la bibliothèque) (25) et un monumental immeuble en U des années 20-30 tranchent avec les autres constructions. Divers commerces et cafés occupent les rez-de-chaussée.

Hormis les heures de marché (nettoyage compris), la place est très calme. La partie square est plus vivante puisqu'il y a toujours un petit peu de monde : enfants et parents, vieilles personnes l'après-midi, un groupe de clochards, des gens promenant leur chien, des jeunes, parfois des boulistes, investissent les lieux suivant les saisons et moments de la journée.

On traverse la place au milieu, entre la square et la partie goudronnée pour emprunter un passage à travers l'îlot où se trouve la bibliothèque (26 et 27). C'est l'un des multiples passages existants dans le quartier et reliant l'intérieur des îlots avec les rues et/ou les cœurs d'îlots voisins. Il faut un peu connaître pour oser pénétrer dans ces petites ruelles, car c'est parfois un peu caché (on ne voit pas tout de suite l'issue, par exemple).

On se retrouve alors un nouveau sur le cours Berriat (28) presque au niveau du carrefour avec la **rue Abbé Grégoire** (l ≈ 11m) que nous allons emprunter. On retrouve l'animation de cette artère commerçante, où un nouvel immeuble se construit, tout proche. On bifurque rapidement dans la **rue Anthoard** (l ≈ 8m) (29), rue très calme car empruntée uniquement pour la desserte locale. Elle est aussi caractéristique du quartier avec alignement d'immeubles, de maisons, d'ateliers, anciens ou plus modernes. On tourne assez vite à droite dans **une impasse** (30). Nous passons devant « L'entre-pot », salle de concert attirant un public nombreux. Le sol n'est plus en enrobé mais en pavés autobloquants orangés. Tout au bout de l'impasse on prend un escalier, pas facilement visible et qui est indiqué par un panneau(31). Il s'agit d'un autre de ces passages du quartier. On monte alors sur la dalle d'une des opérations immobilière assez récente liée à Europole. Une allée en dalle de gravillons lavées entre des plantations d'arbustes et de plantes (odorantes en été), nous mène à un second escalier (32), passant sous un immeuble et aboutissant **rue Pierre Séward** (l ≈ 13m).

On se retrouve alors face à Europole (33), opération urbaine récente à vocation initiale majoritairement tertiaire. Depuis, se sont ajoutés des logements et des équipements tels que le lycée international et le palais de justice que nous pouvons voir en chantier. Le carrefour est en fait la **place F. Gauthier** (34) (triangle de 75m x 70m x 65m de côté) où se trouve une opération de logements en briques, dans les années 1970-80. Ce sont des logements en bande aux transitions public/privé, dedans/dehors, très travaillées. C'est aussi un rare exemple contemporain d'utilisation de la brique à Grenoble. En effet, depuis l'apparition du ciment et du béton à la fin du XIX^{ème} siècle, il semble que Grenoble soit condamné à ne plus utiliser que ces matériaux. Pourtant on trouve dans Grenoble de nombreux exemples de bâtiments du XVIII^{ème} siècle en briques, matériau très courant à l'époque (35).

Critères de choix

Les quartiers sud ont une organisation spatiale et des formes architecturales très particulières et il paraît donc intéressant de connaître l'avis de personnes qui y habitent. Lors des enquêtes réputationnelles, ils sont apparus presque aussi importants et incontournables que le centre ville ancien. C. souligne même que « ça serait bizarre de ne pas faire un parcours là ».

Le parcours choisi passe de quartier en quartier, traverse de grands axes et comprend quelques bâtiments ou ensembles remarquables.

Présentation globale du terrain

Période historique

Les quartiers du Village Olympique, de la Villeneuve et de Malherbe sont des extensions récentes de Grenoble. En effet, du fait de l'accroissement rapide et important de la population dans les années 1960, la municipalité de l'époque décida de créer une ZUP dans le sud de la commune, alors constitué de champs et de la piste du terrain d'aviation. Le projet s'accélère nettement lorsque Grenoble est choisi pour organiser les Jeux Olympiques d'hiver de 1968. Il faut alors décidé de construire deux quartiers différents, le Village Olympique et Malherbe, le premier affecté pendant les JO, à l'accueil des athlètes et l'autre à l'accueil de la presse.

Le quartier Villeneuve quant à lui, est apparu un petit peu plus tard, dans les années 1970 (Arlequin 1970-72, Baladins 1975-80). Une des volontés était de créer un centre secondaire et de construire plusieurs quartiers autour, en lus des constructions pour les JO. Elaborée par l'AUA (Atelier d'Urbanisme et d'Architecture), la Villeneuve est une expérience quasiment unique en son genre.

Progressivement zone intermédiaire s'est urbanisée (toujours en cours, comme le quartier Vigny-Musset) et le tramway a aussi relié les deux zones.

Morphologie architecturale

Urbanisme de dalle pour l'ensemble des quartiers, pour séparation des fonctions (automobile / piétons).

Village Olympique : bâtiments en barre, disposés perpendiculairement les uns par rapport aux autres, permettant de recréer des rues et des places. Immeubles de type R+4 (R+3 sur dalle) et 8 tours de type R+15. Bâtiments en béton avec de grandes baies vitrées, de grands balcons en bois. Une partie est réservé aux Résidences universitaires.

Villeneuve : plus précisément l'Arlequin (1970-72) avec façades colorées. L'espace piéton est une galerie occupant tout le rez-de-chaussée des immeubles. Ceux-ci forment une grande barre sinueuse unique entre un par cet la voirie.

La Bruyère : bâtiments en barre

Malherbes : bâtiments en barre, R+10

Bâtiments isolés remarquables : collège de la Villeneuve, tour de la Sécurité sociale, bâtiment de l'URSSAF (bâtiments récents) ; Ferme Prémol

Paysage et environnement proche

Place L. Terray, vue panoramique sur les montagnes environnantes ; depuis la passerelle, vue vers la Bastille et le nouveau quartier en construction Vigny-Musset.

Parcours vers l'Est permettant presque continuellement vue sur Belledonne puis tournant vers le Nord donc vue sur la Bastille et la Chartreuse.

Eléments décoratifs secondaires

Des balcons fleuris ; parterres et jardinières fleuris par les services de la ville.

Ambiance non visuelle

En général, niveau sonore assez bas, sauf le long des grands axes routiers

Voix, pas, cris d'enfants ; vent dans les feuillages, oiseaux

Place du marché à la Villeneuve : très réverbérante, on entend beaucoup le bruit du m

Caractères fonctionnels

Résidentiel, quelques rares commerces en rez-de-chaussée au Village Olympique et à la Villeneuve.

Théâtre Prémol au Village olympique, espace 600 à la Villeneuve ; bibliothèques ; Education (écoles, collèges, école d'architecture, centre de formation) ; stades, piscine (Villeneuve)

Marché à la Villeneuve.

Caractères remarquables de la vie sociale

Village olympique : boulistes qui jouent le long de la Ferme Prémol ; fête de quartier (juin)

Villeneuve : marché, brocante (automne et printemps), fête de quartier, anniversaire de la Villeneuve, 31 décembre.

Composition socioprofessionnelle

Taux de chômage 15,5 %, 19,5 % et

	Ouvriers	P. Intermédiaires	Cadres	Employés	Salariés	Non salariés
VO	32 %	22 %	13 %	26 %	?	?
Villeneuve O	28 %	24 %	19 %	23 %	93 %	7 %
Malherbes	15 %	28 %	24 %	24 %	91 %	9 %

	Propriétaires	Locations privées	HLM	Autres
VO	21 %	5 %	67 %	7 %
Villeneuve O	17 %	5 %	74 %	4 %
Malherbes	56 %	30 %	11 %	3 %

Taille logements

	1 pièce	2 P	3P	4P	5P
VO	6 %	4 %	23 %	43 %	23 %
Vill. O	14 %	12 %	15 %	31 %	28 %
Malh.	3 %	8 %	26 %	36 %	28 %

Périodes de construction

	Avant 1948	1949-67	1968-74	1975-81	1982 et après
VO	0 %	10 %	90 %	0 %	0 %
Villeneuve O	2 %	0 %	93 %	5 %	0 %
Malherbes	1 %	23 %	67 %	7 %	1 %

Hypothèses

Quartiers grenoblois si différents des autres et à l'urbanisme et l'architecture très caractéristique. On peut se demander comment les habitants perçoivent l'ensemble des quartiers sud, quelles différences ils font entre les différentes zones.

Comment les perçoivent-ils et les vivent-ils par rapport au centre ville, par exemple.

Le caractère piétonnier de l'intérieur des quartiers, qui donne donc une ambiance spéciale, est-il vu, vécu, de façon positive ?

Les habitants perçoivent-ils ces ensembles comme « datés » à leurs yeux ?



1 - Rue Lachenal



2 - Rue Duhamel



3 - Théâtre et centre Prémol



4 - Centre de tri rue Musset



5 - vers la place Gaspard



6 - Allée des peupliers



7 - chemin du tram



8 - Galerie de l'Arlequin



9 - Galerie de l'Arlequin



10 - Galerie de l'Arlequin, vers la place du collège



11 - Allée des oliviers



12 - Allée des tilleuls



13 - immeubles de l'Arlequin et le parc, au nord



14 - « résidences 2000 »



15 - Passerelles avenue La Bruyère



16 - immeubles La Bruyère, chemin de la Maison de la culture



17 - vers passerelle sur avenue Malherbe



18 - carrefour Malherbes – Les Alliés



19 - Avenue Malherbe



20 - dalle immeubles Malherbes, chemin de la Maison de la culture

Le parcours, rue par rue

(les numéros renvoient aux photos)

La **place Lionel Terray** ($\approx 50\text{m} \times 50\text{m}$) est une des places du Village Olympique. Elle a été réaménagée vers 1994, en pavés autobloquants, autour d'une pelouse. Des grandes jardinières, des bancs sous des pergolas où grimpent des rosiers sont disposés tout autour. Une partie entourée de petites grilles est réaménagée avec des jeux pour les enfants. C'est une place où il fait très chaud en été car très minérale et sans ombres (les arbres n'ont pas supporté les travaux). Dans une des barres (R+3 sur la dalle) délimitant la place, le rez-de-chaussée accueille un bar-PMU (ouvert uniquement dans la journée) qui fait terrasse sur la place aux beaux jours, un tabac et une grande de pharmacie. (1)

Cette place est souvent animé lors des sorties d'écoles et les samedi et dimanche. C'est un espace de rencontre et de détente.

Sur la **rue Lachenal** ($l \approx 10\text{m}$) donne l'école du même nom. Elle est délimitée par deux immeubles (R+3) et rejoint la **rue Duhamel**, (2) un peu plus large ($l \approx 13\text{m}$), bordées d'immeubles en R+3 et R+4. Des petites haies de troènes ceinturent le bas d'une des barre, à droite, pour laquelle correspond le côté où se trouvent les chambres (1). Des arbres sont

au milieu de la rue, entourés de petites dalles faisant aussi office de banc. On voit au fond une partie de la Villeneuve (les immeubles de l'Arlequin) et les montagnes en arrière plan. En continuant tout droit pour emprunter la passerelle enjambant l'avenue Reynoard, on peut voir la ferme Prémol (ancienne maison de guet du XIII^{ème} siècle) en briques qui abrite actuellement une ludothèque et une MJC. On passe ensuite devant la halte garderie, bâtiment assez bas avec un grand toit à quatre pentes en bac acier blanc, lui donnant ainsi l'allure d'une pyramide aplatie. A côté se trouve la complexe théâtre – bibliothèque – infirmerie..., bâtiment en béton et charpente en lamellé-collé. Ce bâtiment avait brûlé et disparu en partie lors d'un incendie criminel vers 1992 (3).

En face se trouvent la Poste et le centre de tri Lionel Terray (4), bâtiment récent en béton (R / R+1). Derrière se dressent maintenant les bâtiments de la nouvelle ZAC Vigny-Musset (logements, bâtiments universitaires, Rectorat...).

Alors qu'on avait retrouvé le sol naturel et la circulation automobile, on « redécouvre » du sol avec la passerelle permettant de traverser l'**avenue Marie Reynoard**. Elle est en cours de réaménagement pour tenter de faire réduire la vitesse des véhicules, en diminuant sa largeur.

Elle ouvre des perspectives au Nord vers la Bastille et au Sud vers Echirolles et le bâtiment du magasin Carrefour.

On arrive alors vers une autre partie du Village Olympique avec des bâtiments réservés au foyers Sonacotra (5). La petite **place Paul Gaspard** (6) est complètement plantée d'arbres, ce qui rend sa traversée très agréable en été. On redescend alors sur la desserte sud (l ≈ 20m), axe de circulation réservé à la desserte des parkings de l'Arlequin (sur une portion), au tramway, aux cyclistes et aux piétons. En face, côté Villeneuve, la clôture grillagée d'une école maternelle sert de soutien à une vigoureuse végétation.

On traverse les voies du tramway et on continue sur **une allée** (7), entre l'école et une petite peupleraie. Des chemins « sauvages » sont tracés sur le sol, endroits où la pelouse a disparu !

On est alors en vue de la galerie et du kiosque sur **la place du marché**. On longe la galerie à distance. Elle est ouverte sur un côté, laissant voir des commerces qui occupent le rez-de-chaussée (8). On pénètre dans la crique où se tient le marché, sous le kiosque puis on entre sous la **Galerie de l'Arlequin**. Celle-ci fait à peu près la moitié de la largeur de la barre quand se trouvent des locaux (commerces, galeries...) en rez-de-chaussée, ou qui, sinon fait toute la largeur (9). Entre les poteaux, on aperçoit des morceaux de la barre. On poursuit ce chemin jusqu'à un passage à droite, qui permet d'aller dans **le parc** et au **collège de la Villeneuve**, sorte de soucoupe volante carrossée de métal (10).

On emprunte ensuite **un chemin** en gravillons blancs et donc assez éblouissant quand il y a du soleil. Un muret de chaque côté, dont un qui serpente, retiennent la pelouse et servent de bancs. Au milieu du chemin, sont posés de lourdes tables de ping-pong en béton (11). Le chemin se poursuit ensuite sous les arbres (12), entre des buttes de terre recouverte de pelouse. En sortant du bosquet on peut voir la barre de la Villeneuve qui se déploie (elle atteint parfois galerie+16) (13) et les bâtiments de La Bruyère. Entre deux buttes, on voit aussi un lotissement de logements privés en bande, « Résidences 2000 », en béton et en briques, où pousse une végétation luxuriante (14).

On débouche finalement sur l'**avenue La Bruyère** (l ≈ 12m) que l'on traverse au niveau de la passerelle. Celle-ci fait la jonction entre les quartiers de la Villeneuve et de la Bruyère et permet de rester au niveau de la dalle (15).

Comme nous traversons au niveau du sol, nous empruntons un petit chemin parmi les arbres, qui remonte jusqu'au niveau de la dalle. On longe ainsi les **bâtiments La Bruyère** (R+10) dont les façades blanches, vertes et roses sont aussi percées de loggias. Certaines ont des stores, d'autres ont été fermées avec des fenêtres coulissantes (16).

Le petit parc qui se trouve au pied des immeubles et que nous traversons est équipé de bancs et de jeux pour les enfants.

En suivant le chemin, on arrive à **une passerelle** en béton qui enjambe l'**avenue Malherbe** (17). A ce niveau, les plantations d'arbres s'interrompent et on découvre les pignons des immeubles du quartier olympique Malherbe. La passerelle permet de surplomber l'avenue et un grand carrefour où se rencontrent la rue des Alliés, l'avenue Reynoard et l'avenue Malherbe. De là on a une vue dégagée et imprenable sur le bâtiment moderne de la CAF et de l'URSSAF avec le Vercors en arrière plan (18). A l'Est, l'avenue est bordée d'arbres qui, l'été, cachent les bâtiments environnants (19).

En poursuivant ce chemin piéton, on marche sur la dalle **Malherbe** et on peut voir, à travers des sortes de trémies, les garages qui se trouvent au-dessous. Les façades de ces barres sont blanches (elles étaient en cours de ravalement à l'été 2000) (20). Vers le Nord, on voit les bâtiments en forme de pyramide du Crédit Agricole (23) et on aperçoit un petit morceau du Cargo.

Tableau récapitulatif

	Centre ville	Championnet / Verdun	Chorier – Berriat	Quartiers sud
<i>Période historique</i>	Relativement homogène. Cœur historique, origine antique et médiéval jusqu'à aujourd'hui. Rues étroites et tortueuses.	Quartier très homogène XIX ^{ème} siècle, type haussmannien. Rues assez larges et rectilignes.	Ensemble hétérogène. Ancien faubourg industriel, artisanal et ouvrier qui s'est développé fin XIX ^{ème} siècle. Depuis années 1980, se développe Europole et se construisent des immeubles isolés dans le quartier.	Secteurs urbanisés dans les années 1968 à l'occasion des Jeux olympiques à Grenoble. Années 70-80 pour la Villeneuve.
<i>Morphologie architecturale</i>	Porte de France : immeubles XIX haussmanniens (R+5). Bâtiments anciens Moyen-Age et surtout XV-XVIII ^{ème} siècle (R+4), façades sobres	Bâtiments typiques XIX haussmanniens (R+3, R+4). Façades typiques grenobloises en pierres factices et moulures standards décoratives en ciment moulé.	Bâtiments très divers : immeubles, maisonnettes, maisons avec jardin, ateliers, usines. Surtout fin XIX, début XX ^{ème} siècle et période contemporaine. Façades sobres ; De R+2 à R+7.	Urbanisme de dalle, architecture de chaque opération très homogène. Structures béton Village olympique : petites barres (R+3) et quelques tours. Villeneuve + La bruyère : « barre » qui se déploie Malherbes : barres (R+10)
<i>Paysage et environnement proches</i>	Vues sur Belledonne + les 3 Tours parfois. Porte de France et quais, vue sur la Bastille, quartier Saint Laurent, Chartreuse et Belledonne	Vue sur Belledonne et sur une ou deux des 3 Tours. Traversée des boulevards, vue sur Bastille. Pl. Verdun, vue panoramique sur les montagnes.	Depuis cours Berriat, vue sur Belledonne et le Vercors.	Vue panoramique sur les montagnes.
<i>Eléments décoratifs secondaires</i>	Enseignes commerces (Grande rue, Rue Chenoise); Terrasses des cafés et restaurants quand beaux jours ; Fenêtres fleuries. « Spaces invaders » Rue d'Agier : graphes et tags	Guirlandes électriques de Noël en travers des rues ; Enseignes et stores commerces, panneaux de signalisation détournés ; Terrasses des cafés et restaurants quand beaux jours sur les places ; Fenêtres et balcons fleuries. « Spaces invaders »	Guirlandes électriques de Noël en travers du cours Berriat ; Enseignes et stores commerces ; Terrasses des cafés et restaurants quand beaux jours ; Fenêtres fleuries ; Pignon avec murale rue Ampère.	Balcons fleuris, parterres et jardinières fleuris par la ville. Sculptures au Village Olympiques.
<i>Ambiance non visuelle</i>	Bruit circulation important sur grands axes. Drône urbain, pas, voix ; Des fontaines qui peuvent faire masque. Odeur des Kebab Rue d'Agier : relents d'urine	Quartier très calme. Niveau sonore important sur les grands axes et les places.	Quartier animé mais calme. Cours Berriat, axe plus bruyant à cause circulation voitures et tram. Marché pl. St Bruno Bruits de chantiers Odeur des Kebab Odeur de chlore vers la piscine	Niveau sonore assez bas, sauf le long des avenues. Voix, pas, cris d'enfants, oiseaux
<i>Caractères fonctionnels</i>	Résidentiel et commercial + culturel	Résidentiel et commerces en rez-de-chaussée ; Place Verdun, administrative, militaire et culturelle.	Quartier mixte : habitat, commerces, ateliers, petites usines, théâtres... Commerces ouverts tard le soir et le dimanche.	Résidentiel + éducation et culture.
<i>Caractères remarquables de la vie sociale</i>	Marchés place St André, pl. aux Herbes, pl. Ste Claire Fête de la musique ; Festival de théâtre ; Festival du court métrage en plein air ; Finales foot	Fête de la musique ; Festival de théâtre et boulistes (pl. Vaucanson) ; Skaters place Championnet ; Pl. Verdun, accrochage photos ; défilé 1 ^{er} mai, manifs	Place st Bruno : Marché Fête de la musique ; fête de quartier ; jeux d'enfants, boulistes Braderie du cours Berriat	Villeneuve : marché ; fête de quartier, brocante, ciné ma en plein air l'été, 31 décembre Village Olympique : fête de quartier, bouliste Prémol
<i>Composition socio professionnelle</i>				

Bibliographie

« Invasion of Grenoble », Carte de l'invasion de Grenoble par SF Invader du 14 au 17 décembre 1999 (part. de l'Ecole des Beaux Arts de Grenoble)

« Patrimoine de Grenoble », *Les Nouvelles de Grenoble*, juillet - août 1999, p. 14-15

A. CAYROL-GERIN et M.-T. CHAPPERT, *Grenoble ; richesses historiques du XVI au XVIII^{ème} siècle*, éditions Didier Richard, Grenoble, 1991, 94 p .

COLLECTIF (sous la dir. de J. Guibal), *Grenoble, traces d'histoire*, éditions Le Dauphiné Libéré, 1997, 51 p.

COLLECTIF, *L'or gris du grand Grenoble*, guide du patrimoine rhonalpin n°25, éditions patrimoine rhonalpin, Lyon, 1994, 34 p.

J.-F. PARENT, Grenoble, *Deux siècles d'urbanisation*, Presses universitaires de Grenoble, Grenoble, 1982

Revue de géographie alpine, n° hors série, « Grenoble et son agglomération – Un siècle de développement, 1993

S. CORPORON, « Portes du Paradis ou des Enfers », *Grenoble Magazine*, 1998/99, p. 26-27

S. ORIEL, « Grenoble se découvre en visite », *Grenoble Magazine*, 1997/98, p. 50-53

MONTPELLIER



DEROULEMENT DE L'ENQUETE REPUTATIONNELLE

Chronique du déroulement de la phase de travail

a) Dates principales et moments principaux de l'enquête

- Janvier 2000: Recherche des parcours potentiels et premières photographies afin de définir les critères de choix.
- Février/Avril 2000: enquêtes réputationnelles
- Mai/Juin 2000: dépouillement des enquêtes, nouvelles prises de vues
- Juin 2000: compte rendu des enquêtes réputationnelles

b) Trajets prospectés et trajets retenus

Le centre de Montpellier, appelé Cœur de ville ou Écusson, constitue le noyau de la ville. Délimité par le Boulevard Louis Blanc, le boulevard Henry IV, le boulevard Ledru Rollin et le boulevard du Jeu de Paume, le cœur de ville est facilement reconnaissable à son centre piétonnier, au regroupement de cafés, de boutiques et à ses petites rue étroites. Il fallait trouver quatre parcours permettant de définir les axes forts, en matière d'architecture, d'ambiances visuelles, olfactives et sonores, de la ville de Montpellier.

Mon premier questionnement a été de savoir s'il fallait ne choisir qu'un parcours dans le centre, les autres étant principalement périphériques. Plusieurs quartiers ou parcours m'ont paru intéressants:

- Le quartier des Arceaux: peu fréquenté, c'est un quartier résidentiel en bordure de centre. Désert (peu de proximité avec les cafés, les commerces), il s'articule autour de rues désertes. Les maisons semblent répondre au goût des propriétaires (maison de type alsacienne, californienne...) Mais au cours des enquêtes réputationnelles, j'ai pu m'apercevoir que le quartier a rarement été retenu et considéré comme signifiant montpelliérain.

- Le quartier des Beaux Arts: quartier en pleine rénovation, mais là encore, sans identité propre. Un quartier résidentiel, un faubourg, à la qualité architecturale peu remarquables. A peu près équivalent en grandeur que Figuerolles, et situé à la même distance du centre ville, le quartier enthousiasme peu les montpelliérains, sans doute pour son manque de "vie".

- Le quartier de la Paillade: relativement excentré de la ville (30 mn de bus pour s'y rendre), le quartier de la Paillade fait pourtant partie de Montpellier. Les rares occasions pour les habitants du centre de s'y rendre sont les marchés au puces le dimanche. Peu d'interviewés considèrent la Paillade comme un faubourg de la ville. La méconnaissance du lieu de la part des habitants montpelliérains m'a fait renoncer à valider ce parcours.

- Le quartier "derrière la gare": souvent cité mais peu fréquenté. L'architecture y est relativement disparate (immeubles du 19e siècle, maisons des années 50...). Le parcours manque de force et d'identité "valable".

- Le quartier des Facs: situé au nord de Montpellier, ce quartier s'étend sur une surface équivalente au cœur de ville. Principalement fréquentée par des étudiants (cités U, facs...), les distances séparant les constructions sont trop grandes pour pouvoir compter sur un trajet de 20 mn à pieds.

- Trajets retenus:
- Quartier Antigone
- Quartier Figuerolles
- Quartier Vieil Écusson
- Quartier de ville "officiel"

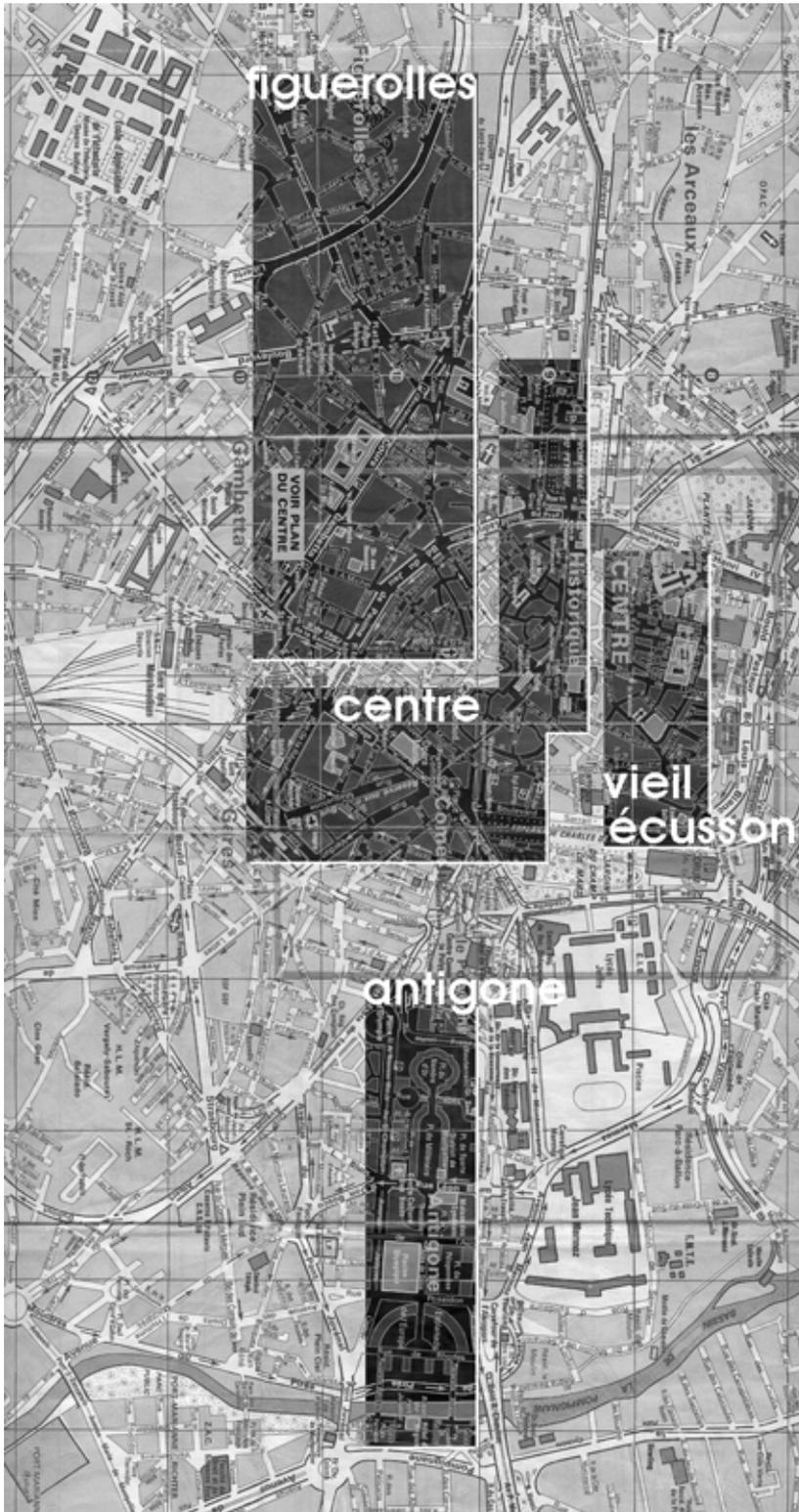
c) Recherche des informateurs, conditions et nombres d'entretiens réalisés

- Recherche des informateurs de Mars 2000 à Juin 2000 auprès de commerçants, voisins et connaissances:
- 9 entretiens réalisés.
- Une consigne: "Tenter de trouver six parcours d'une vingtaine de minutes, homogènes ou hétérogènes, permettant de constituer une image architecturale et sensorielle représentative de Montpellier."
- Entretiens réalisés à domicile ou dans des cafés, à l'aide d'un plan de la ville.
- Durée: 60 mn
- Enregistrement sur cassette

d) Identité cryptée des informateurs

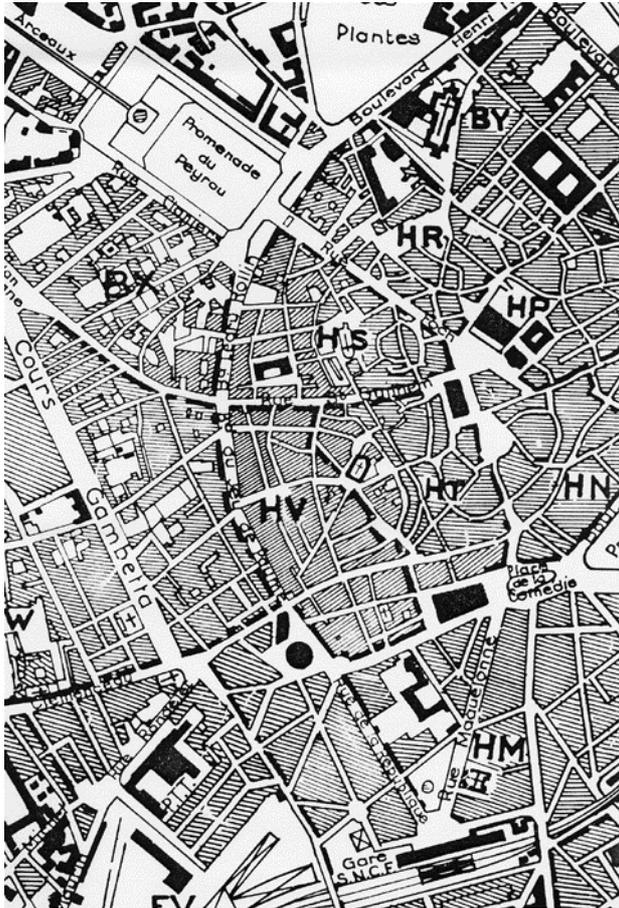
- André S., 50 ans, restaurateur, habitant à la limite du cœur de ville, réside à Montpellier depuis 23 ans.
- Claudine M., 40 ans, linguiste, habitant dans le quartier Figuerolles, réside à Montpellier depuis 20 ans.
- Philippe C., 43 ans, architecte, habitant dans le quartier Figuerolles, réside à Montpellier depuis 22 ans.
- Déborah P., 23 ans, étudiante, habitant au cœur de ville, réside à Montpellier depuis 5 ans.
- Diane M., 25 ans, professeur de philosophie, habitant derrière la gare, réside à Montpellier depuis 10 ans.
- Jean-Paul G., 47 ans, galeriste, habite dans le quartier des Beaux-Arts, réside à Montpellier depuis 31 ans.
- Pierre B., 28 ans, maître verrier, habite à la limite du cœur de ville, réside à Montpellier depuis 10 ans.
- Eve C., 24 ans, étudiante, habite dans le cœur de ville, réside à Montpellier depuis 20 ans.
- Monique C., 57 ans, buraliste, habite dans le quartier des Arceaux, réside à Montpellier depuis 57 ans.

SITUATION DES TRAJETS RETENUS



Plan de MONTPELLIER avec les terrains sélectionnés

MONTPELLIER CENTRE, PARCOURS "TOURISTIQUE"



1) Parcours, historique et propos

- partir de la Gare SNCF

La gare, de style néoclassique, est construite en 1844 et sera enrichie d'une horloge et de lourdes guirlandes en 1870.

Rénovation pour la venue du tramway: la place de la gare est dégagée, la zone piétonnière est signalée par des bites en acier, la devanture a été nettoyée et le sol pavé. Une impression, renforcée par le soleil, de froideur et de propreté.

A gauche, une vue sur le parking de la gare, bâtiment des années 60, à droite, une rue montant vers le Polygone. l'immeuble qui fait l'angle de la rue Maguelone est un restaurant Mac Donald.

Le tramway est en action depuis le 21 juin. Le square Planchon sépare la rue Maguelone et la rue de la République, un square, dans la journée, ouvert aux enfants (jeux). Beaucoup de SDF ou de gens saouls y viennent également, ce qui, dans les habitudes montpelliéraines, y freine l'accès.

Jean-Paul:

"Comme dans toutes les villes, le lieu où j'ai peur, c'est la gare... Et en même temps, c'est l'un des rares lieux encore habités la nuit, avec les brasseries..."

- prendre Rue Maguelone

Bordée de Nouveaux palmiers pour la venue du tramway, la rue Maguelone se compose principalement de snacks et d'hôtels. Le temple, au début de la rue, dénote: en renforcement, il ne semble pas avoir été rénové. Son style gothique brut se détache des constructions haussmaniennes.

La rue permet une perspective directe sur la place de la Comédie. Perpendiculairement, des petites rue laissent entrevoir des constructions modernes (1970/1980).

La rue Maguelone a été en travaux pendant environ deux ans, pour la venue du tramway. Autrefois piétonne, les gens semblent avoir du mal à trouver leurs nouvelles marques.

Les quelques immeubles du XIX^e, malgré leurs portes et leurs frontons sculptés, ne se font plus remarquer: la rénovation est tellement impeccable qu'ils pourraient passer pour des logements neufs.

On sent que la rue est un espace de passage: il n'y a pas de réelle identité de quartier, la ville ne semble pas encore se définir.

Jean-Paul:

"Puis il y a aussi les palmiers, rue Maguelone par exemple: Montpellier doit être la Méditerranée. Elle veut être une capitale. Elle peut pas être la capitale de la France, c'est déjà pris, donc elle veut être la capitale de la Méditerranée, parce que personne ne revendique cela. C'est pas une question d'authenticité. Mais bon, peut être que les gens croiront que les palmiers faisaient partie de la culture montpelliéraine dans un siècle. "

Monique:

"Un quartier où il y a beaucoup de monde, avec des snacks, des bars, des restos: un lieux de passage, pas de charme, pas joli."

- traverser la Place de la Comédie

L'architecte orléanais Simon Levesville s'établit à Montpellier et impose son style sur de nombreux hôtels particuliers de la ville, commandés par la noblesse titulaire des différentes charges et offices de l'État. L'esplanade et la Comédie sont aussi des réalisations de l'époque classique. Leur aménagement commence en 1629, après la destruction de la commune clôturée et le comblement de ses fossés permettant ainsi l'ouverture d'un vaste terrain qui fut aplani et aménagé.

La place de la Comédie est créée en 1759. Tout d'abord appelée la Place d'Armes, elle remplaçait le port de lattes. Elle devient ensuite Place du Palais du Gouverneur. A la révolution, on l'appelle Place de la Salle de Spectacle et de la Fontaine des Trois Grâces.

A la fin du XIX^e, les montpelliérains appellent la place de la Comédie la place de l'œuf, à cause de sa forme ovoïde. Au cours des décennies, l'œuf a changé de forme et de taille. En mai 1923, il a été dessiné sur la place avec du marbre de Carrare et entoure la fontaine des Trois Grâces.

Le sol est constitué d'un quadrillage. En tout, 45 carreaux réalisés à partir d'un carré de base dont le cadre est en marbre blanc enserrant un remplissage de pierres grises disposées à la française. Au centre, une pierre carrée, de granit bleu, comprenant le logo de Montpellier, le "M".

Les Trois Grâces

Les trois grâces sont Aglaé, Euphrosine et Thalie, les trois préférées du harem d'Apollon. C'est une œuvre du sculpteur marseillais Etienne d'Antoine, initialement destinée à la place de la Canourgue, puis à la porte de Lattes, située à l'emplacement de l'actuelle place de la Comédie.

L'opéra Comédie

L'opéra est construit par l'architecte Bernard Cassien, élève de Garnier. Il réalise une copie quasi conforme de l'Opéra de Paris, avec ses colonnes corinthiennes et ses frontons néoclassiques, ses décorations sculptées et ses lanternes baroques et sa salle à l'italienne.

L'allégorie sculptée qui encadre l'horloge de l'Opéra comédie est l'œuvre d'Injalbert. Les masques et décorations de la façade sont dus à Baussan.

Descriptif de la place

Au fond de la place, sur la gauche en regardant le théâtre, on peut voir deux immeubles d'angles: le Crédit du Nord, aux formes arrondies, et le Grand Hôtel du midi (1909, Boudes et Carlier) , qui ouvre la perspective vers la gare.

Au début du XXè siècle, un marché aux vins se tenait tous les mardis à la terrasse des cafés se trouvant alors à l'emplacement de l'actuel Monoprix.

A la droite du théâtre, au débouché de la rue de la Loge, on trouve, par contre, les maisons du vieux Montpellier, avec les tuiles rondes et leurs génoises.

A partir de là, le décor devient hausmanien avec le répertoire ornemental emprunté à la renaissance: atlantes, cariatides, guirlandes, agrafes sculptées, pilastres, frontons, toits en ardoises avec fenêtres sur combles et coupoles.

L'immeuble Lonjon a été rebaptisé le scaphandrier, à cause de la forme de sa toiture à bulbe percé d'oculi. De lourdes colonnes à bossages supportent les chapiteaux et des entablements sculptés qui évoquent, de chaque côté d'un balcon en pierre de taille, l'alliance de la viticulture et de l'industrie (grappe de raisin, pressoir et locomotive). Sous les balcons viennent se loger une chouette et des têtes de satyres.

L'actuel cinéma Le Gaumont était les Nouvelles galeries et date de 1889.

Claudine M.:

"Importante: très agréable, un point de rencontre. Tous les gens connaissent. L'été, il fait très chaud, c'est blanc, il y a personne. La Comédie, c'est le point de ralliement."

Diane:

"Façade officielle de Montpellier, apparence lisse, bien pensée, bien organisée... Une place que je trouve très belle la nuit, quand il pleut. Mais de jour, je trouve ça et très commercial et touristique, sans âmes. La décoration des façades, le fait que tout soit utilisé à des fins commerciales et la population touristique. Ce n'est pas une vie de quartier."

Pierre:

"C'est l'endroit où il y a les quartiers anciens, bourgeois. Tout le quartier Comédie, c'est quand même un quartier près des gares et qu'au 19e, c'était plus chic d'habiter près des gares, près de la modernité, d'où les hôtels particuliers, près de l'Esplanade."

André:

"Il y a, depuis dix ans, un sentiment d'insécurité beaucoup plus important. Quand je me ballade sur la place de la Comédie ou au Peyrou, je ne me sens pas bien , je fais attention. C'est peut être parce que c'est vide."

Eve:

"Comédie, où on est en présence d'une ville, et non d'un village, comme un symbole unificateur de la disparité de la ville."

- longer la Rue de la Loge

- 19^e siècle. Création des halles et retraçage de la rue de la Loge, dans l'idée d'assurer le sauvetage de l'activité de la vieille ville en réunissant son cœur marchand à la gare et aux quartiers avoisinants qui se développe autour d'elle. Le lien est ainsi tracé entre l'ancien et le nouveau centre qui gravite autour de la place de la Comédie et rassemble les banques, les grands magasins, les grands cafés et le théâtre. Autre percée, la création de la rue Foch.

Descriptif de la rue

Au début de la rue, à droite, un Mac Donald qui fait l'angle. La rue monte légèrement jusqu'à la place Jean Jaurès. Des magasins de vêtements, de chaussures et de lunettes se partagent la rue.

Le sol, autrefois pavé, a été réaménagé il y a deux ans: des dalles couleurs sable.

On perçoit des zones de fraîcheur, grâce aux rues Jean Moulin et Jacques Cœur et, plus loin, rue des trésoriers de France. Cette rue, très étroite, laisse entrevoir un Montpellier plus typique, plus ancien. On se sent plus dans la ville.

Les immeubles modernes côtoient les vieilles constructions (XVIII^e).

Il n'y pas d'arbres ou d'espace vert.

Monique:

"... assez bourgeois, c'est le centre du commerce."

- passer à coté de la Place Jaurès

Historique:

La période révolutionnaire réaménage les marchés du centre ville. On détruit le Couvent des Capucins qui devient un marché en plein air (la place du marché au fleurs), tout comme Notre-Dame-des-Tables, qui devient la place Jean Jaurès.

Descriptif de la place

Au milieu de la place trône la statue de Jean Jaurès. Des bars encadrent la place; celle-ci est donc principalement occupée par des terrasses. La journée, la place n'est pas très bruyante mais la nuit, l'été, le son techno des cafés est assourdissant. C'est une place vivante l'été et non pas l'hiver.

En haut de deux immeubles, quelques graphes de grande dimension.

Le premier espace/place aux dimensions humaines.

Jean-Paul:

"Avant, j'allais place Jean Jaures, et puis maintenant on se croirait aux Halles, à Paris."

- passer devant les Halles Castellane

Le marché se tient chaque jour aux Halles Castellane, conçues en fonte par Jules Cassan en 1869 sur le modèle des halles parisiennes de Baltard. La construction dénote pourtant un peu avec les immeubles environnants.

Jean-Paul:

"Pour parler d'une ambiance, Montpellier est assez bâtard, assez faux. Le matin, il y a quelques marchés, mais on n'y crois pas. Il y a la volonté de faire provençal, mais ça ne marche pas. Les gens viennent là parce que ce sont des primeurs qui vendent leurs légumes, les habitants qui vont au marché sont des vieux qui vont au centre parce que c'est près...

Mais c'est tout. La volonté de mettre en scène, alors que c'est uniquement des lieux de ravitaillement. Ce côté marché aux fleurs, on dirait un pims: "regardez comme c'est joli" ... Il y a du bleu, du jeune, du vert, on a envie de vomir. Tout est comme ça. Le marché Plan Cabanes, c'est presque un vrai marché, c'est plus sauvage, mais, en comparaison avec ce qui se passe au centre, tu te sens agressé, alors que c'est un marché normal.

Montpellier, je le vois comme ça: il y a cette place où il a tout ces restaurants. Les touristes se disent: "Oh, la, la, que cette ville est belle !", C'est Montmartre, il manque trois peintres... "

- Passer devant la préfecture

Pierre:

"Parce que c'est quand même le centre, c'est quand même là."

- suivre Rue Foch

A l'image des grands boulevards tracés par Hausmann à Paris, une large artère centrale doit traverser le réseau complexe des ruelles médiévales de Montpellier et relier les jardins du Peyrou à l'Esplanade. La Rue Nationale, aujourd'hui Rue Foch, est percée de 1878 à 1887, puis prolongée par la Rue de la Loge. L'ensemble Lonjon (Gaumont) est un parfait exemple de décor hausmanien.

La zone du palais de justice est impressionnant de froideur. La rue Foch, si l'on y regarde de plus près, est relativement verte (espace de pelouse bordant la route, arbres, jardin privés débordant sur la rue). Le passage y est beaucoup plus calme.

Pierre:

"C'est peut être la rue Foch, rue d'apparat, qui divise le centre ville, mais autrement, j'ai l'impression que c'est un peu méli-mélo."

Philippe:

"Une vitrine de la ville. Des grandes rues commerciales de passage."

- traverser les jardin du Peyrou

La ville embellit ses portes qui deviennent monumentales. En remplaçant, en 1691, la vieille porte du Peyrou par un arc de triomphe, l'architecte Daviler facilite la liaison avec la nouvelle promenade créée en 1689. La place royale de Montpellier (Peyrou) sera la dernière de ce genre en France et ne sera achevée qu'à l'avènement de Louis XVI. Elle est la preuve matérialisée de l'influence de l'État et de la centralisation monarchique.

La promenade du Peyrou fut choisie par l'intendant royal De Basville pour servir de piédestal à Louis XIV parce qu'elle était le place culminante de Montpellier (52m d'altitude) et qu'elle avait été utilisée par Louis XIII pour canonner la ville alors tenue par les protestants lors du siège de 1622.

Contrarié de ne pouvoir dégager une place au centre de la ville pour l'érection de cette statue gigantesque, De Basville accepta cette ancienne aire de battage de blé à la condition qu'aucun bâtiment ne dépasse le niveau de l'Esplanade. Cette servitude fut alors toujours respectée. L'horizon depuis le château d'eau permet du Peyrou est ainsi dégagé et permet un regard panoramique sur la région.

Où que l'on soit, on peut voir les emblèmes de Montpellier: la cathédrale St Pierre, l'église St Anne... En passant sous l'arc de triomphe, on sent bien que l'on quitte la ville: le pont, la visualisation des vestiges de rempart...

Monique:

"...assez touristique, à voir pour le point de vue de la ville au Peyrou."

- **s'arrêter aux Arceaux**

Construction de l'aqueduc des Arceaux par Pitot en 1752.

Eve:

"Les Arceaux et le Peyrou (qui représente Montpellier) sont implantés historiquement. "

2) Enquête démographique d'après les sources INSEE 1999 ET 1990

2a) Recensement de la population de 1999 sur le parcours Montpellier centre (touristique)
Total de la population dans les blocs d'immeubles situés sur le parcours :

a) RUE MAGUELONE

Population sans doubles comptes:

$21 + 18 + 201 = 240$

Pop. des résidences principales:

$21 + 18 + 201 = 240$

Nbr de logements occasion.:

$0 + 0 + 0 = 0$

Nbr de résidences principales:

$16 + 9 + 98 = 123$

Nbr de logements vacants:

$4 + 2 + 21 = 27$

Nbr de résidences secondaires:

$0 + 0 + 2 = 2$

Nbr d'habitants par résidence principales:

$1, 3 + 2,0 + 2,0 = 4,3/3 = 1,4$

Nbr de logements:

$20 + 11 + 121 = 152$

b) PLACE DE LA COMÉDIE

Population sans doubles comptes:

$58 + 65 + 68 + 161 + 0 + 61 + 72 + 42 + 2 = 529$

Pop. des résidences principales:

$53 + 65 + 68 + 161 + 0 + 61 + 72 + 42 + 2 = 525$

Nbr de logements occasion.:

$0 + 0 + 1 + 5 + 0 + 0 + 3 + 0 + 0 = 9$

Nbr de résidences principales:

$34 + 39 + 36 + 86 + 0 + 34 + 50 + 27 + 1 = 307$

Nbr de logements vacants:

$$11 + 1 + 9 + 44 + 0 + 12 + 13 + 5 + 0 = 95$$

Nbr de résidences secondaires:

$$4 + 2 + 4 + 5 + 0 + 3 + 0 + 1 + 0 = 19$$

Nbr d'habitants par résidence principales:

$$11,5 + 1,6 + 1,8 + 1,8 + 0 + 1,7 + 1,4 + 1,5 + 2,0 = 23,3/9 = 2,6$$

Nbr de logements:

$$49 + 42 + 50 + 140 + 0 + 49 + 66 + 33 + 1 = 430$$

c) RUE DE LA LOGE, PLACE J. JAURÈS, PLACE D'ELA PRÉFECTURE**Population sans doubles comptes:**

$$125 + 68 + 46 + 0 + 92 + 0 + 79 + 64 + 108 + 0 = 582$$

Pop. des résidences principales:

$$125 + 68 + 46 + 0 + 92 + 0 + 79 + 64 + 105 + 0 = 580$$

Nbr de logements occasion.:

$$0 + 4 + 6 + 0 + 3 + 0 + 2 + 2 + 2 + 0 = 19$$

Nbr de résidences principales:

$$80 + 41 + 37 + 0 + 51 + 0 + 47 + 37 + 69 + 0 = 362$$

Nbr de logements vacants:

$$4 + 8 + 25 + 0 + 11 + 0 + 20 + 8 + 11 + 0 = 87$$

Nbr de résidences secondaires:

$$0 + 0 + 2 + 0 + 1 + 0 + 1 + 0 + 1 + 0 = 5$$

Nbr d'habitants par résidence principales:

$$1,5 + 1,6 + 1,2 + 0 + 1,8 + 0,0 + 1,6 + 1,7 + 1,5 + 0,0 = 10,9/10 = 1,09$$

Nbr de logements:

$$41 + 53 + 113 + 0 + 66 + 0 + 70 + 47 + 83 + 0 = 473$$

d) RUE FOCH**Population sans doubles comptes:**

$$19 + 22 + 58 + 16 + 10 + 20 + 18 + 11 + 4 + 20 + 35 + 7 + 46 + 29 + 24 = 339$$

Pop. des résidences principales:

$$19 + 22 + 58 + 16 + 10 + 20 + 18 + 11 + 4 + 20 + 35 + 7 + 46 + 29 + 24 = 339$$

Nbr de logements occasion.:

$$0 + 0 + 0 + 1 + 0 + 0 + 0 + 2 + 0 + 1 + 0 + 0 + 1 + 1 + 1 = 7$$

Nbr de résidences principales:

$$9 + 15 + 29 + 8 + 5 + 11 + 12 + 5 + 3 + 12 + 16 + 4 + 32 + 21 + 11 = 193$$

Nbr de logements vacants:

$$2 + 6 + 5 + 1 + 2 + 1 + 2 + 0 + 0 + 2 + 2 + 0 + 6 + 1 + 2 = 32$$

Nbr de résidences secondaires:

$$0 + 0 + 4 + 0 + 0 + 0 + 0 + 0 + 3 + 0 + 3 + 1 + 0 + 0 + 2 = 13$$

Nbr d'habitants par résidence principales:

$$2,1 + 1,4 + 2,0 + 2,0 + 1,8 + 1,5 + 2 + 2,2 + 1,3 + 1,6 + 2,1 + 1,7 + 1,4 + 1,3 + 2,1 = 28,5/16 = 1,8$$

Nbr de logements:

$$11 + 21 + 38 + 10 + 7 + 12 + 14 + 7 + 14 + 6 + 22 + 5 + 39 + 23 + 16 = 245$$

e) JARDIN DU PEYROU

Population sans doubles comptes: 0
Pop. des résidences principales: 0
Nbr de logements occasion.: 0
Nbr de résidences principales: 0
Nbr de logements vacants: 0
Nbr de résidences secondaires: 0
Nbr d'habitants par résidence principales: 0
Nbr de logements: 0

f) TOTAL:

Population sans doubles comptes:
 $0 + 339 + 582 + 529 + 240 = 1690$
Pop. des résidences principales:
 $0 + 339 + 580 + 525 + 240 = 1684$
Nbr de logements occasion.:
 $0 + 9 + 19 + 17 + 0 = 45$
Nbr de résidences principales:
 $0 + 193 + 362 + 307 + 123 = 985$
Nbr de logements vacants:
 $0 + 32 + 87 + 95 + 27 = 241$
Nbr de résidences secondaires:
 $0 + 13 + 5 + 19 + 2 = 39$
Nbr d'habitants par résidence principales:
 $0,0 + 1,8 + 1,09 + 2,6 + 1,4 = 6,89/5 = 1,378$
Nbr de logements:
 $0 + 245 + 473 + 430 + 152 = 1300$

Le nombre de logements vacants est relativement élevé par rapport au nombre total de logements. Il y a légèrement moins d'habitants par appartements que dans les trois autres parcours précédents.

2b) Recensement de la population de 1990- Dépouillement au quarta) POPULATION TOTALE PAR SEXE ET AGE

<u>Age au</u> <u>31/12/90</u>	<u>Ensemble</u> <u>/ %</u>	<u>Hommes</u>	<u>Femmes</u>
Total	16432 / 100,0	7324	9108
0-19	2500 / 15,2	1224	1276
20-39	6328 / 38,5	3056	3272
40-59	3280 / 20,0	1516	1764
60-74	2128 / 13,0	832	1296
75 ou +	2196 / 13,4	696	1500

b) POPULATION TOTALE PAR SEXE, AGE ET CATÉGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE

<u>Catégorie Socioprofessionnelle</u>	<u>Ensemble</u> <u>/ %</u>
Ensemble	16432 / 100,0
- Agriculteurs exploitants	24 / 0,1
- Artisans	224 / 1,4
- Commerçants	500 / 3,0
- Chefs d'entreprises 10 salariés ou +	44 / 0,3
- Professions libérales	312 / 1,9
- Cadr.fct. publiq., prof. intell. et artist.	800 / 4,9
- Cadres d'entreprise	440 / 2,7
- Prof. interm. enseigt, santé, fct publ.	784 / 7,8
- Prof. interm. admin. et commerc. des entr.	492 / 3,0
- Techniciens	140 / 0,9
- Contremaîtres, agents de maîtrise	68 / 0,4

- Employés de la fonction publique	484	/	2,9
- Employés administratifs d'entreprise	744	/	4,5
- Employés de commerce	404	/	2,5
- Personn.serv. directs aux particuliers	468	/	2,8
- Ouvriers qualifiés	736	/	4,5
- Ouvriers non qualifiés	444	/	2,7
- Ouvriers agricoles	12	/	0,1
- Anciens agriculteurs exploitants	68	/	0,4
- Anciens artisans, commerc., chefs d'entr.	300	/	1,8
- Anciens cadres, profess. intermédiaires	984	/	6,0
- Anciens employés et ouvriers	1848	/	11,2
- Chômeurs n'ayant jamais travaillé	100	/	0,6
- Autres sans activités professionnelles	6012	/	36,6

c) NATIONALITÉS (en deux tableaux)

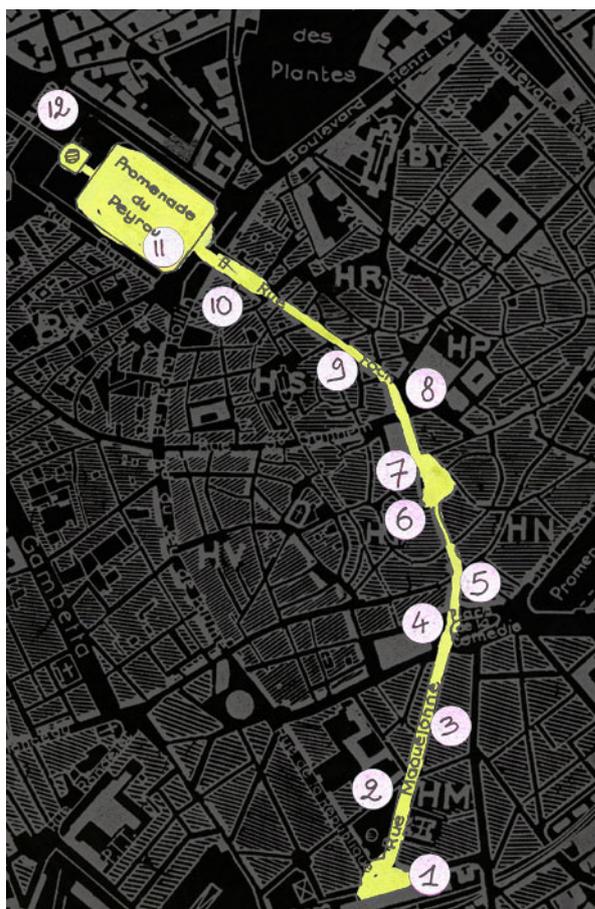
Caractéristiques Individuelles	Ensemble	Français	Etrangers %
Pop. Totale	16432	15056	1376/ 8,4
- 0 à 14 ans	1636	1528	108 / 6,6
- 15 à 24 ans	3160	2860	300 / 9,5
- 25 à 39 ans	4032	3560	472 / 11,7
- 40 à 59 ans	3280	2968	312 / 9,5
- 60 ou +	4324	4140	184 / 4,3

Caractéristiques Individuelles	Ensemble Ital.	C.E.E. Espag.	Algé. Portu.	Maroc.	Tunis.	Tures		
Pop. Totale	540	32	212	140	148	284	36	28
- 0 à 14 ans	28	0	16	8	4	48	0	4
- 15 à 24 ans	124	0	4	40	8	68	0	8
- 25 à 39 ans	124	0	28	40	40	92	24	4
- 40 à 59 ans	128	8	72	44	64	72	8	12
- 60 ou +	136	24	92	8	32	4	4	0

d) CARACTÉRISTIQUE DES RÉSIDENCES PRINCIPALES SELON LA PERSONNE DE RÉFÉRENCE DU MÉNAGE

Caractéristique des résidences principales	Ensemble des ménages / %	Pers. de réf. étrangère	nbre total de pers.
Ensemble des Résidences principales	9192 / 100,0	744	16312
STATUT:			
- propriét.	2800 / 30,5	52	5272
- loc. ou sous loc.	5708 / 62,1	660	9844
- logé gratuitement.	684 / 7,4	32	1196
CONFORT:			
- ni baign., ni douc., sans wc inté.	204 / 2,2	56	256
- ni baign., ni douc, avec wc inté.	384 / 4,2	44	472
- baign., douch., sans wc inté.	424 / 4,6	44	620
- baign. ou douch., wc inté., ss chf cent.	1636 / 17,8	212	2864
- baign. ou douch., wc inté., avec chf cent.	6544 / 71,2	388	12100
Nombre de voit. de tourisme:			
- ménag. ss voitu.	4200 / 45,7	468	5792
- ménag. avec 1 voit.	4232 / 46,0	388	8268
- ménag. avec 2 ou + voit.	760 / 8,3	52	2252

Parcours suivi avec points de repérage photographique



1 - Gare



2 - Rue Maguelone



3 - Rue Maguelone



4 - Place de la Comédie



4a - Place de la Comédie



5 - Rue de la Loge



6 - Place Jean Jaurès



7 - Rue de la Loge



8 - Place de la Préfecture



9 - Rue Foch



10 - Rue Foch

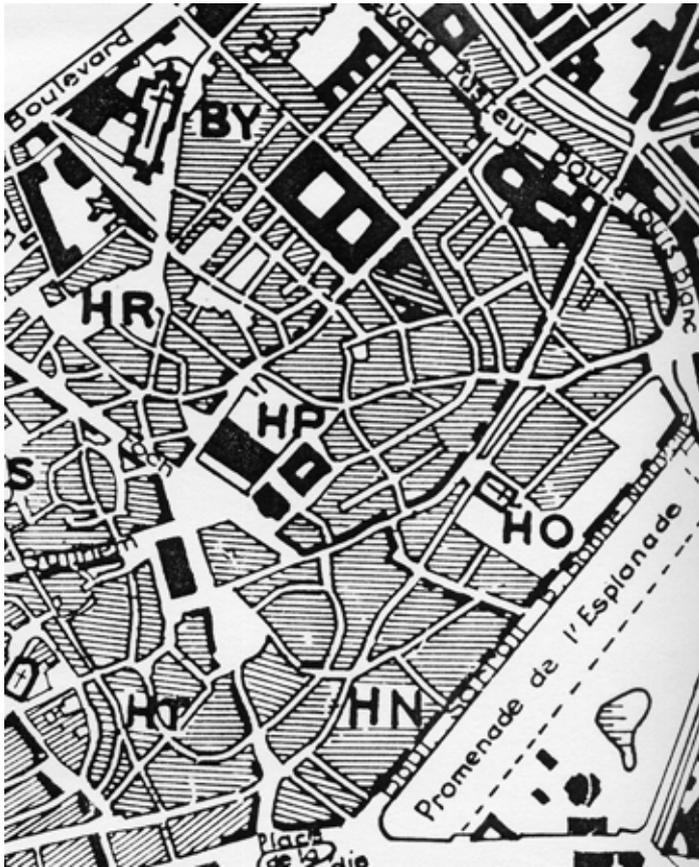


11 - Promenade du Peyrou



12 - Promenade du Peyrou

MONTPELLIER CENTRE (VIEIL ECUSSON)



1) Parcours, historique et propos

- Se retrouver à l'Esplanade Charles de Gaulle, devant la Fontaine

- En 1629, l'architecte orléanais Simon Levesville s'établit à Montpellier et impose son style sur de nombreux hôtels particuliers de la ville, commandés par la noblesse titulaire des différentes charges et offices de l'État. L'esplanade et la Comédie sont aussi des réalisations de l'époque classique. Leur aménagement commence en 1629, après la destruction de la commune clôturée et le comblement de ses fossés permettant ainsi l'ouverture d'un vaste terrain qui fut aplani et aménagé. Le jardin de l'Esplanade est construit au 19^e siècle.

Descriptif de l'endroit

L'Esplanade commence à hauteur de la première fontaine octogonale et de l'ancien mess des officiers (aujourd'hui rebaptisé pavillon de l'hôtel de ville), accolé à l'office du tourisme.

A droite de l'Esplanade, se trouve le jardin aménagé sur l'ancien champ de Mars. Le glacis entre la ville et la citadelle, longtemps lieu de décharge, a été remblayé et aplani, (d'où le nom d'esplanade) dès le début du XVIII^e siècle, et planté de trois rangées d'ormeaux. Devenus centenaires, ils ont remplacé les platanes.

Lieu de manifestations civiles et militaires, l'esplanade accueillait, au XIX^e siècle, les foires d'avril et d'octobre.

En remontant l'Esplanade vers le Corum, remarquer, sur la droite, la façade de l'ancien cinématographe Pathé, devenu centre Rabelais. Dans les années 70, un placage cachait

entièrement la façade du cinéma, mais en 1983, la municipalité acquit l'édifice et rénova la façade Belle Époque.

Sur l'un des parterres se trouve une statue moderne intitulée "Le Vent", sculptée par Baldini en 1991.

A cette hauteur, sur la gauche, s'étend le champ de Mars. Construit pour surveiller la ville après le siège de Louis XII, elle devint une prison au XVIII^e et depuis 1947, les anciennes installations militaires sont occupées par le lycée Joffre.

Le long du boulevard Bonne Nouvelle se trouve le musée Fabre. La première partie du musée est l'hôtel Massilian. En 1825, le peintre François-Xavier Fabre, qui fut élève de David et grand prix de Rome en 1787, fait don à la ville de sa bibliothèque et de sa collection de peintures. Le Musée Fabre ouvre ses portes en 1828 et s'enrichit de la collection Bruyas.

Salle Rabelais, construite en 1909 par François Acher.

Jean-Paul:

"Le kiosque Bosque, c'est un des premier bâtiment public en béton, c'est quelque chose de très beau. Mais avec le Corum droite, le musée Fabre en face... Tu te mets au centre et tu regardes... Sans parler des statues, parce qu'il y a une statuaire à Montpellier qu'il faut signaler..."

En un panoramique, tu as n'importe quoi... C'est en plein centre: soit les montpelliérains y passent continuellement, soit les touristes y passent, ça renvoie une image... Alors peut être que la municipalité est ravie que les touristes passent par là pour voir le Corum, qui est une de ses réalisations."

- Aller vers le Corum

A l'extrémité de L'Esplanade se trouve le Corum, opéra et palais des congrès. C'est à Vasconi, auteur du forum des Halles à Paris qu'a été confié la construction de cet énorme bâtiment. Le Corum se distingue par sa composition essentiellement horizontale, en bandes de béton.

Pierre:

"...qui est un beau bâtiment."

- Prendre la Rue Girard

Jean-Paul:

"Pour montrer (c'est pas une vision réactionnaire ou passéiste) qu'à des époques, la notion d'ensemble a été pensée. On traverse la rue Montpellier et, la rue de l'Aiguillerie, avec ses petits repères, des cafés où chacun trouve sa place. "

Claudine M.:

"C'est très facile de se perdre dans les petites rues, je n'ai pas de parcours précis. C'est une sorte de maillage. Pour moi, c'est le vieux Montpellier. "

- Remonter la rue de l'Aiguillerie

Au n° 25, hôtel de Planque, des sculptures au haut des fenêtres qui représentent le crépuscule, la nuit, l'aurore et le jour.

Au n°26, hôtel de Griffy. Situé à l'emplacement du premier château des Guilhem, cet hôtel présente une porte agrémentée de deux mappemondes et de deux chiens dans des écussons.

- Prendre la rue de la Carbonnerie

Au n°1, l'hôtel Baudon de Mauny, XVIII^e.

- Prendre la rue du Cannau

Le nom Cannau veut dire chemin neuf, "cami nou", à moins que ce nom vienne de "cap nou", sommet de la ville.

Par ses sculptures, ses ferronneries, ses gypseries, ainsi que par l'importance des familles qui y vécurent, la rue du Cannau est l'une des plus typiques de l'aristocratie montpelliéraine.

Au n°1, hôtel de Roquemaure. Rares sont les hôtels montpelliérains ayant une décoration architecturale extérieure comme celui-ci. Il présente deux façades décorées de pilastres cannelés se terminant par une corniche à mascarons interrompue çà et là par le couronnement des lucarnes.

Au n°3, hôtel d'Avèze.

Au n°6, hôtel de Beaulac (XVIII^e).

Au n°8, hôtel Deydé (XVIII^e). Cet hôtel a été bâti par Daviler et a été élevé sur le sol de plusieurs maisons acquises par Joseph Deydé.

- Prendre la rue Delpech

Au n°2, hôtel de Grasset (XVIII^e)

- pour arriver Place du Marché aux Fleurs

La période révolutionnaire réaménage les marchés du centre ville. On détruit le Couvent des Capucins qui devient un marché en plein air (la place du marché aux fleurs), tout comme Notre-Dame-des-Tables, qui devient la place Jean Jaurès.

Au début du XX^e, le marché aux fleurs se tenait ici. La réalisation d'un parking souterrain en 1985 a occasionné le réaménagement de la place. En son centre, une fontaine de bronze, oeuvre du sculpteur catalan Clémente-Ochoa.

n°7, hôtel de Mirman (XVIII^e, XIV^e et XVII^e)

Jean-Paul:

"Tu as le bâtiment de la Poste, début du siècle, la Préfecture, avec un rajout d'il y a 20 ans, une monstruosité. Un immeuble du 17^e siècle, de toute beauté et au milieu, tu as cette fontaine, des années 70, une espèce de post-Moore, qui est même pas immonde, on ne sait même pas ce que c'est. Là, il y a deux panoramiques : du n'importe quoi. Sur ces deux endroits kitsch, personne n'est bien... Je crois que chacun essaie de trouver son coin. Moi, je vais place du Marché aux Fleurs, en retrait. "

- Descendre la rue Bonnier d'Alco

- Descendre la rue de l'Université

Cette rue se nommait autrefois rue de la Blanquerie, à cause des ateliers de blanchissage installés au bord du Merdanson.

Au n°31, ancien hôpital Saint-Eloi, siège des universités de droit, lettres et Sciences au XIX^e, aujourd'hui rectorat.

- Prendre la rue d'Aigrefeuille

- Puis la rue de la Confrérie

- Rejoindre la rue Candolle

- Arriver Place Candolle

le café Roule Ma Poule devant la statue Paradis Perdu, de Dieudonné.

Diane:

"La place Candolle qui est un centre du quartier. Il n'y a pas d'unité dans les constructions : entre St Pierre, Candolle, le conservatoire qui fait carrément bâtiment colonial... Des choses différentes mais qui parviennent à s'unifier.

Au centre-centre, la vie de quartier se calque sur le commercial, avec des sorties de population calquées sur les horaires de boulot. Dans le quartier Figuerolles et le quartier Candolle, il y a une certaine indépendance."

Pierre:

"Tout ce quartier, un dédale qui a un intérêt architectural, vrai vieux centre. Un quartier gitan principalement. Dans le coin, il y a une super gargouille avec un cheval, mais je peux pas dire où précisément."

Eve:

"...quartier gitan, populaire, faculté de médecine."

Philippe:

"Population: vieille population montpelliéraine. Dans ces quartiers, on peut trouver des montpelliérains d'origine. L'ambiance des petites rues, des petits café, des petits commerces de proximité."

André:

"Le lieu que je n'aime pas fréquenter, c'est le lieu des gitans, la place Candolle."

- Arriver Place St Pierre

La faculté de médecine est fondée en 1242.

Un "Studium" (Université) de Droit naît à Montpellier en 1250.

De par la volonté du fondateur, le monastère St-Benoît dépendait de l'Abbaye de Saint-Victor de Marseille. L'évêque diocésain résidait à Maguelone qui, peu à peu, se dépeuplait. Au XVI^e siècle, il ne restait plus que les chanoines du chapitre cathédral et ceux de la collégiale de la Trinité.

Le siège épiscopal fut transféré à Montpellier en 1536, l'église du monastère Saint-Benoît étant érigé en église cathédrale sous le vocable de Saint-Pierre, celui de Maguelone.

Descriptif de la Cathédrale

Le parvis de la cathédrale est pavé en "Caillade", avec des galets formant des motifs, pavage très répandu dans le Midi.

La cathédrale, bâtie sur l'église St-Benoît, mesure 100 mètres de long et occupe un ancien ravin.

La façade principale est précédée d'une sorte de baldaquin sur deux tours rondes terminées en poivrières et appuyant sur deux autres retombées sur la façade. Celle-ci, refaite au XVIII^e siècle, est aussi nue que possible. Elle se compose d'un grand portail flanqué de deux pilastres triangulaires sur lesquels ont été creusés des panneaux de style classique. la grande baie est divisée par un trumeau en pierre fruste. Le reste du haut mur qui clôture la nef au dessus du portail est amplement percé d'un oculus.

Ce portail, entouré de deux grandes tours carrées, massives et sans ornement, donne à la cathédrale l'aspect d'une forteresse.

La partie ancienne de la cathédrale, à l'intersection du transept et de la nef, se termine par deux autres tours du même style que celles de la façade.

Au transept commence les constructions élevées pendant la seconde moitié du XIX^e siècle. la façade du bras oriental, dégagée à l'extérieur de la rue, a été décorée d'un portail de style gothique. C'est le grand portail de la Vierge.

A l'étage inférieur, on voit, coté gauche, "l'adoration des Mages", au coté droit "l'Ensevelissement du Christ". le deuxième degré sculpté représente le "Couronnement de Marie".

Diane:

"J'adore Saint Pierre, son toit, cette perspective..."

Pierre:

"La cathédrale est un monument spectaculaire."

Claudine:

"Quartier St Pierre, c'est pas très agréable, il n'y a rien, je n'y vais jamais. J'y vais pour faire visiter à des amis étrangers, mais c'est vraiment du tourisme."

2) Enquête démographique d'après les sources INSEE 1999 ET 1990

2a) Recensement de la population de 1999 sur le parcours Montpellier centre (vieil Écusson)

Total de la population dans les blocs d'immeubles situés sur le parcours :

a) L'ESPLANADE CHARLES DE GAULLE ET RUE GIRARD

Population sans doubles comptes:

$$85 + 1 + 65 + 45 = 196$$

Pop. des résidences principales:

$$85 + 1 + 45 + 45 = 176$$

Nbr de logements occasion.:

$$2 + 0 + 0 + 0 = 2$$

Nbr de résidences principales:

$$36 + 1 + 31 + 27 = 95$$

Nbr de logements vacants:

$$8 + 0 + 17 + 6 = 31$$

Nbr de résidences secondaires:

$$4 + 0 + 1 + 0 = 5$$

Nbr d'habitants par résidence principales:

$$2,3 + 1 + 1,4 + 1,6 = 6,3/4 = 1,5$$

Nbr de logements:

$$50 + 1 + 49 + 33 = 133$$

b) RUE DE L'AIGUILLERIE, RUE DE LA CARBONNERIE ET RUE DU CANNAU

Population sans doubles comptes:

$$88 + 211 + 99 + 140 = 538$$

Pop. des résidences principales:

$$88 + 211 + 99 + 140 = 538$$

Nbr de logements occasion.:

$$0 + 10 + 2 + 2 = 14$$

Nbr de résidences principales:

$$45 + 119 + 54 + 90 = 308$$

Nbr de logements vacants:

$$18 + 38 + 16 + 22 = 92$$

Nbr de résidences secondaires:

$$0 + 1 + 0 + 0 = 1$$

Nbr d'habitants par résidence principales:

$$1,9 + 1,7 + 1,8 + 1,5 = 6,9/4 = 1,725$$

Nbr de logements:

$$63 + 168 + 72 + 114 = 417$$

c) PLACE DU MARCHÉ AUX FLEURS ET RUE BONNIER D'ALCO

Population sans doubles comptes:

$$7 + 0 + 74 + 7 + 1 = 89$$

Pop. des résidences principales:

$$7 + 0 + 74 + 7 + 1 = 89$$

Nbr de logements occasion.:

$$0 + 0 + 2 + 1 + 1 = 4$$

Nbr de résidences principales:

$$3 + 0 + 45 + 15 + 1 = 64$$

Nbr de logements vacants:

$$0 + 0 + 11 + 4 + 1 = 16$$

Nbr de résidences secondaires:

$$0 + 0 + 0 + 0 + 0 = 0$$

Nbr d'habitants par résidence principales:

$$2,3 + 0,0 + 1,6 + 1,6 + 1,0 = 6,5/5 = 1,3$$

Nbr de logements:

$$3 + 58 + 0 + 20 + 3 = 84$$

d) RUE DE L'UNIVERSITÉ

Population sans doubles comptes:

$$147 + 88 + 44 = 277$$

Pop. des résidences principales:

$$147 + 86 + 44 = 277$$

Nbr de logements occasion.:

$$6 + 4 + 0 = 10$$

Nbr de résidences principales:

$$90 + 48 + 27 = 165$$

Nbr de logements vacants:

$$21 + 18 + 4 = 43$$

Nbr de résidences secondaires:

$$0 + 2 + 2 = 4$$

Nbr d'habitants par résidence principales:

$$1,6 + 1,7 + 1,6 = 4,9/3 = 1,6$$

Nbr de logements:

$$117 + 72 + 33 = 222$$

e) RUE D'AIGREFUILLE, RUE DE LA CONFRÉRIE, RUE CANDOLLE, PLACE CANDOLLE ET PLACE ST PIERRE

Population sans doubles comptes:

$$51 + 89 + 63 + 151 + 20 + 126 + 0 + 12 + 54 + 50 + 0 + 53 = 669$$

Pop. des résidences principales:

$$51 + 89 + 63 + 151 + 20 + 126 + 0 + 12 + 54 + 50 + 0 + 53 = 669$$

Nbr de logements occasion.:

$$0 + 0 + 0 + 6 + 1 + 1 + 0 + 0 + 0 + 0 + 0 + 2 = 10$$

Nbr de résidences principales:

$$37 + 66 + 46 + 112 + 8 + 72 + 0 + 7 + 38 + 35 + 0 + 40 = 461$$

Nbr de logements vacants:

$$5 + 7 + 11 + 44 + 7 + 6 + 0 + 0 + 9 + 4 + 0 + 2 = 95$$

Nbr de résidences secondaires:

$$5 + 1 + 1 + 2 + 2 + 0 + 0 + 0 + 0 + 0 + 0 + 1 = 12$$

Nbr d'habitants par résidence principales:

$$1,3 + 1,3 + 1,3 + 1,3 + 2,5 + 1,7 + 0,0 + 1,4 + 1,4 + 0,0 + 1,3 = 13,5/11 = 1,2$$

Nbr de logements:

$$47 + 74 + 58 + 164 + 16 + 81 + 0 + 7 + 47 + 39 + 0 + 45 = 576$$

e) TOTAL:**Population sans doubles comptes:**

$$669 + 277 + 89 + 538 + 196 = 1949$$

Pop. des résidences principales:

$$669 + 277 + 89 + 538 + 176 = 1749$$

Nbr de logements occasion.:

$$10 + 10 + 4 + 14 + 2 = 40$$

Nbr de résidences principales:

$$461 + 165 + 64 + 308 + 95 = 1093$$

Nbr de logements vacants:

$$95 + 43 + 16 + 92 + 31 = 277$$

Nbr de résidences secondaires:

$$12 + 4 + 0 + 1 + 5 = 22$$

Nbr d'habitants par résidence principales:

$$1,2 + 1,6 + 1,3 + 1,725 + 1,5 = 7,325/5 = 1,465$$

Nbr de logements:

$$576 + 222 + 84 + 417 + 133 = 1432$$

On peut noter que le nombre d'habitants par résidence principale correspond au quotas des deux autres quartiers vus précédemment. Le nombre de logements vacants (277) est relativement élevé par rapport au nombre de logements (1432).

2b) Recensement de la population de 1990- Dépouillement au quarta) POPULATION TOTALE PAR SEXE ET AGE

<u>Age au</u> <u>31/12/90</u>	<u>Ensemble</u> <u>/ %</u>	<u>Hommes</u>	<u>Femmes</u>
Total	16432 / 100,0	7324	9108
0-19	2500 / 15,2	1224	1276
20-39	6328 / 38,5	3056	3272
40-59	3280 / 20,0	1516	1764
60-74	2128 / 13,0	832	1296
75 ou +	2196 / 13,4	696	1500

Encore une fois, la majeure partie de la population se partage les tranches d'âges 20/39 et 40/59 ans. La population du troisième âge est également relativement élevée. De plus, la population féminine est encore une fois majoritaire.

b) POPULATION TOTALE PAR SEXE, AGE ET CATÉGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE

<u>Catégorie Socioprofessionnelle</u>	<u>Ensemble</u> <u>/ %</u>
Ensemble	16432 / 100,0
- Agriculteurs exploitants	24 / 0,1
- Artisans	224 / 1,4
- Commerçants	500 / 3,0
- Chefs d'entreprises 10 salariés ou +	44 / 0,3
- Professions libérales	312 / 1,9
- Cadr.fct. publiq., prof. intell. et artist.	800 / 4,9
- Cadres d'entreprise	440 / 2,7
- Prof. interm. enseignant, santé, fct publ.	784 / 7,8
- Prof. interm. admin. et commerc. des entr.	492 / 3,0

- Techniciens	140	/	0,9
- Contremaîtres, agents de maîtrise	68	/	0,4
- Employés de la fonction publique	484	/	2,9
- Employés administratifs d'entreprise	744	/	4,5
- Employés de commerce	404	/	2,5
- Personn.serv. directs aux particuliers	468	/	2,8
- Ouvriers qualifiés	736	/	4,5
- Ouvriers non qualifiés	444	/	2,7
- Ouvriers agricoles	12	/	0,1
- Anciens agriculteurs exploitants	68	/	0,4
- Anciens artisans, commerc., chefs d'entr.	300	/	1,8
- Anciens cadres, profess. intermédiaires	984	/	6,0
- Anciens employés et ouvriers	1848	/	11,2
- Chômeurs n'ayant jamais travaillé	100	/	0,6
- Autres sans activités professionnelles	6012	/	36,6

Les personnes sans activités professionnelles (82) sont majoritaires. viennent ensuite les anciens ouvriers et employés (76), les anciens cadres et professions intermédiaires (73), les cadres, fonctions publiques, les professions intellectuelles et artistiques (32), les enseignants, la fonction publiques, les métiers touchant à la santé (41)... Encore une fois, les ouvriers agricoles (12), les agriculteurs exploitants (10) et les chefs d'entreprises (23) sont en minorité.

c) NATIONALITÉS (en deux tableaux)

Caractéristiques Individuelles	Ensemble	Français	Etrangers %
Pop. Totale	16432	15056	1376/ 8,4
- 0 à 14 ans	1636	1528	108 / 6,6
- 15 à 24 ans	3160	2860	300 / 9,5
- 25 à 39 ans	4032	3560	472 / 11,7
- 40 à 59 ans	3280	2968	312 / 9,5
- 60 où +	4324	4140	184 / 4,3

Caractéristiques Individuelles	Ensemble	C.E.E.	Algé.	Maroc.	Tunis.	Turcs		
	Ital.	Espag.	Portu.					
Pop. Totale	540	32	212	140	148	284	36	28
- 0 à 14 ans	28	0	16	8	4	48	0	4
- 15 à 24 ans	124	0	4	40	8	68	0	8
- 25 à 39 ans	124	0	28	40	40	92	24	4
- 40 à 59 ans	128	8	72	44	64	72	8	12
- 60 où +	136	24	92	8	32	4	4	0

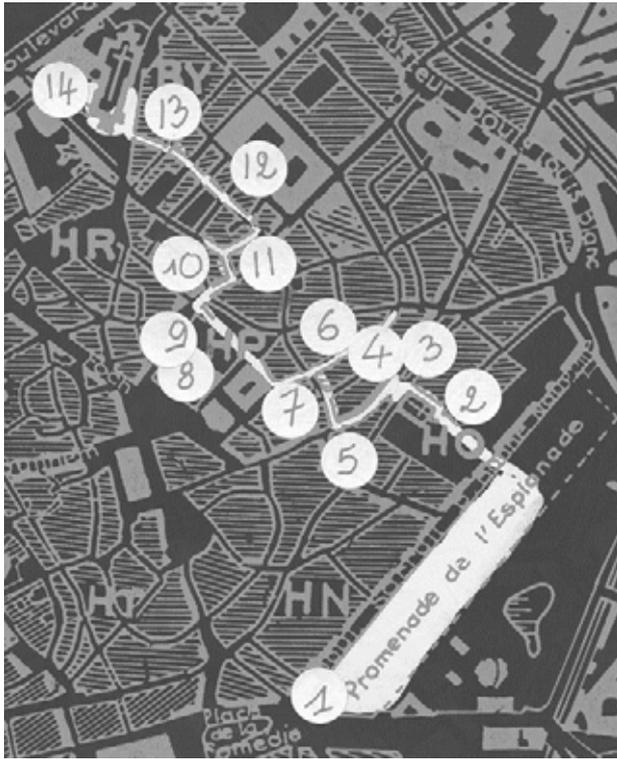
La population étrangère est relativement nombreuse (8,4%). Les classes d'âge de celles-ci varient légèrement par rapport à celles rencontrées auparavant. En effet, même si les 25/39 ans restent encore majoritaire, le chiffre des 15/24 ans est égal à celui des 40/59 ans. Dans cette population étrangère, on peut trouver une majorité d'espagnols et de marocains.

d) CARACTÉRISTIQUE DES RÉSIDENCES PRINCIPALES SELON LA PERSONNE DE RÉFÉRENCE DU MÉNAGE

Caractéristique des résidences principales	Ensemble des ménages / %	Pers. de réf. étrangère	nbre total de pers.
Ensemble des résidences principales	9192 / 100,0	744	16312
STATUT:			
- propriét.	2800 / 30,5	52	5272
- loc. ou sous loc.	5708 / 62,1	660	9844
- logé gratuitement.	684 / 7,4	32	1196
CONFORT:			
- ni baign., ni douc., sans wc inté.	204 / 2,2	56	256
- ni baign., ni douc., avec wc inté.	384 / 4,2	44	472
- baign., douch., sans wc inté.	424 / 4,6	44	620
- baign. ou douch., wc inté., ss chf cent.	1636 / 17,8	212	2864
- baign. ou douch., wc inté., avec chf cent.	6544 / 71,2	388	12100
Nombre de voit. de tourisme:			
- ménag. ss voitu.	4200 / 45,7	468	5792
- ménag. avec 1 voit.	4232 / 46,0	388	8268
- ménag. avec 2 ou + voit.	760 / 8,3	52	2252

La plupart des habitants sont locataires et sous locataires. Mais l'importance du nombre de propriétaires est à remarquer. La majorité des logements est salubre, bien qu'une grande partie (256) de logements ne comportent ni douche, ni baignoire ou WC intérieur. Encore une fois, la majorité des ménages disposent d'une voiture. Mais là encore, 5792 personnes ne disposent d'aucun véhicule.

Parcours suivi avec points de repérage photographique



1 - Esplanade Charles de Gaulle



2 - Rue Girard



3 - Rue Girard



4 - Rue de l'Aiguillerie



5 - Rue de l'Aiguillerie



6 - Rue de la Carbonnerie



7 - Rue du Cannau



8 - Rue Delpech



9 - Place du Marché aux Fleurs



10 - Rue Bonnier d'Alco



11 - Rue de l'Université



12 - Rue d'Aigrefeuille



13 - Rue de la Confrérie



14 - Place Candolle



15 - Rue Candolle



16 - Place St Pierre

1b) Parcours, historique et propos

- Se retrouver en bas de la rue St Guilhem

- Traverser le boulevard Ledru-Rollin

- Prendre la rue du Faubourg du Courreau

La rue du Faubourg du Courreau s'étale sur une distance n largeur de 15 mètres environ, bordée par deux immeubles XIXè. Des palmiers bordent la rue jusqu'à Plan Cabanes, des voitures en sens unique peuvent encore rouler pour rejoindre le boulevard du Jeu de Paume. Les commerces semblent encore affiliés au centre ville: magasins de lunettes, boulangerie, torréfaction, laverie, bureau de tabac. Seul un sex-shop annonce le faubourg.

Les immeubles sont différent de ceux du cœur de ville: ils sont plus bas, plus simples (pas d'ornements, de frises ou de belles portes). La dimension est très humaine. Il y a peu de réfections: les bâtiments sont sales et délabrés.

A la gauche du tabac, on peut voir un immeuble réhabilité, de construction moderne. La rue "sent" les effluves de fruits et de viandes.

Une dizaine de petites ruelles sombres, étroites, ombragées et humides débouchent sur la rue.

Plus on avance et plus les immeubles semblent ressembler à de petites maisonnées.

A l'approche de plan cabanes, les magasins "s'orientalisent": Kebab, boucherie Kasher, épicerie de nuit

Déborah P.:

"Là, tout change, les gens, les boutiques. Il y a le marché arabe, c'est plus populaire.

- Arriver à Plan Cabanes

Avant d'arriver sur la place de Plan Cabanes, une croix et un petit terre-plein sépare la rue en deux.

Des arbres, remplaçant les palmiers, encadrent la place qui, la journée, fait office de parking. Mais il y a, tout les matins, un marché arabe. La place est isolée par un petit muret d'un mètre de hauteur. Elle est véritablement isolée de la route et du boulevard. Malgré les arbres, la place est toujours ensoleillée.

Claudine M.:

"C'est une promenade, c'est agréable."

Diane:

"Centre du quartier arabe. C'est dépaysant parce que c'est un quartier à part entière de Montpellier. Passer de la Comédie à ce lieu là, c'est carrément de l'exotisme, ça n'a plus rien à voir. Plan Cabanes fait partie de Montpellier. Une belle vie de quartier: tout est préservé, c'est vivant, sale."

- Traverser le boulevard Gambetta

Le boulevard Gambetta fait une cinquantaine de mètre de largeur, il faut traverser deux faux rouges. A gauche, la perspective nous permet de voir l'immeuble de la sécurité sociale (1960). Plusieurs cafés bordent le boulevard. En face, on peut voir le magasin Tati, allégorie du quartier et point de rencontre. A droite, la route tourne à gauche et des bus permettent d'aller à La Paillade.

On commence à perdre les repères du centre ville: d'une part et d'autre du boulevard, des groupes se forment en plein milieu du trottoir affairé à regarder et à attendre. Certains vendent des herbes provençales, d'autres des montres de provenance douteuse.

- Prendre la rue Daru

La rue Daru se rétrécit considérablement. Elle est pour la plupart du temps dans l'ombre. Les immeubles datent des années 50 et sont dans un état délabré (noirs de poussières, peinture s'écaillant); ils sont de hauteur égale. Les magasins et commerces se composent de snacks/kebab, de petits souks et de garages lotis dans des cours sombres. Plus on avance vers la fin de la rue, plus les immeubles "s'éclaircissent": bâtiments XIX^e se mélangent avec ceux datant de années 70.

Claudine M:

"On se croirait au souk de Marrakech, les gens étrangers au quartier disent qu'il faut pas prendre cette rue le soir. Et on arrive sur Tati. On s'arrête, on regarde."

- Prendre la rue du Faubourg de Figuerolles

La rue_Figuerolles commence à partir d'une sorte de petit carrefour bordé de platanes. A gauche, la Pleine Lune, repère de musiciens et d'habitues du quartier, le bar étant ouvert toute la nuit.

On entre dans une rue beaucoup plus large, mais également plus déserte. Les commerces s'éloignent les uns des autres, beaucoup sont laissés à l'abandon. Les immeubles se font plus petits, plus bas et ressemblent à des maisonnettes. On se croirait parfois en Espagne. certaines cours laissent entrevoir des jardins.

Au milieu de la rue, un pont en hauteur laisse passer des voitures.

Peu de panneaux publicitaires.

On se croirait dans un village des années 50.

Bizarrement, peu de graph' (a part un graph institutionnalisé par la devanture d'un magasin.

Vers la fin de la rue, un bâtiment neuf pseudo Art Nouveau, le bout des rues laisse entrevoir des HLM.

Fin de la ballade au niveau d'un surprenant HLM/tour/château en brique rouge, donnant sur un espace vert (lieu de compétition et de tournoi de boules), fausse place du village.

Claudine M:

"C'est une ballade que j'aime bien faire."

2) Enquête démographique d'après les sources INSEE 1999 ET 1990

2a) Recensement de la population de 1999 sur le parcours Figuerolles

Total de la population dans les blocs d'immeubles situés sur le parcours :

a) RUE DU FAUBOURG DU COURREAU

Population sans doubles comptes:

113 + 80 + 92 + 61 + 32 + 27 + 59 + 82 + 121 + 37 + 69 + 303 = **1076** habitants

Pop. des résidences principales: 1076

Nbr de logements occasion.:

4 + 1 + 1 + 0 + 1 + 0 + 1 + 1 + 7 + 1 + 2 + 5 = **24**

Nbr de résidences principales:

$$65 + 41 + 52 + 44 + 25 + 21 + 42 + 51 + 74 + 23 + 47 + 195 = \mathbf{680}$$

Nbr de logements vacants:

$$17 + 9 + 12 + 12 + 7 + 3 + 11 + 11 + 10 + 6 + 9 + 35 = \mathbf{142}$$

Nbr de résidences secondaires:

$$1 + 3 + 2 + 2 + 0 + 0 + 2 + 0 + 2 + 0 + 0 + 2 = \mathbf{14}$$

Nbr d'habitants par résidence principales:

$$1,7 + 1,9 + 1,7 + 1,3 + 1,2 + 1,2 + 1,4 + 1,6 + 1,6 + 1,6 + 1,4 + 1,5 = 18/12 = \mathbf{1,5}$$

Nbr de logements:

$$87 + 54 + 67 + 58 + 33 + 24 + 56 + 63 + 93 + 30 + 58 + 237 = \mathbf{860}$$

b) PLAN CABANE ET RUE DARU:

Population sans doubles comptes:

$$1 + 135 + 119 + 299 = \mathbf{554}$$

Pop. des résidences principales:

$$0 + 135 + 119 + 299 = \mathbf{554}$$

Nbr de logements occasion.:

$$0 + 0 + 2 + 0 = \mathbf{2}$$

Nbr de résidences principales:

$$0 + 79 + 78 + 211 = \mathbf{368}$$

Nbr de logements vacants:

$$0 + 11 + 16 + 47 = \mathbf{74}$$

Nbr de résidences secondaires:

$$0 + 1 + 1 + 0 = \mathbf{2}$$

Nbr d'habitants par résidence principales:

$$0,0 + 1,7 + 1,5 + 1,4 = 4,6/4 = \mathbf{1,15}$$

Nbr de logements:

$$0 + 91 + 97 + 258 = \mathbf{446}$$

c) PLACE ROGER SALANGRO ET RUE DU FBG FIGUEROLLES:

Population sans doubles comptes:

$$116 + 78 + 61 + 22 + 74 + 68 + 82 + 92 + 55 + 24 + 158 = \mathbf{830}$$

Pop. des résidences principales:

$$116 + 78 + 61 + 22 + 74 + 68 + 82 + 92 + 55 + 24 + 158 = \mathbf{830}$$

Nbr de logements occasion.:

$$2 + 0 + 0 + 0 + 1 + 2 + 1 + 0 + 2 + 0 + 1 = \mathbf{9}$$

Nbr de résidences principales:

$$70 + 44 + 40 + 16 + 31 + 50 + 39 + 49 + 29 + 18 + 88 = \mathbf{474}$$

Nbr de logements vacants:

$$26 + 4 + 8 + 2 + 5 + 11 + 6 + 6 + 13 + 22 + 3 = \mathbf{106}$$

Nbr de résidences secondaires:

$$0 + 0 + 0 + 0 + 0 + 1 + 1 + 4 + 0 + 0 + 1 = \mathbf{7}$$

Nbr d'habitants par résidence principales:

$$1,6 + 1,5 + 1,8 + 1,3 + 1,9 + 1,5 + 2,1 + 1,8 + 1,8 + 1,3 + 1,7 = 16,5/11 = \mathbf{1,5}$$

Nbr de logements:

$$98 + 48 + 48 + 18 + 37 + 64 + 47 + 59 + 45 + 21 + 111 = \mathbf{516}$$

d) TOTAL:

Population sans doubles comptes:

$$830 + 554 + 1076 = 2460$$

Pop. des résidences principales:

$$830 + 554 + 1076 = 2460$$

Nbr de logements occasion.:

$$9 + 2 + 24 = 35$$

Nbr de résidences principales:

$$474 + 368 + 680 = 1522$$

Nbr de logements vacants:

$$106 + 74 + 142 = 322$$

Nbr de résidences secondaires:

$$7 + 2 + 14 = 23$$

Nbr d'habitants par résidence principales:

$$1,5 + 1,15 + 1,5 = 4,15/3 = 1,38$$

Nbr de logements:

$$516 + 446 + 860 = 1822$$

3b) Recensement de la population de 1990- dépouillement au quart

a) POPULATION TOTALE PAR SEXE ET AGE

<u>Age au</u> 31/12/90	Ensemble / %	Hommes	Femmes
Total	5928 / 100,0	2588	3340
0-19	1152 / 19,4	592	560
20-39	2132 / 36,0	984	1148
40-59	1160 / 19,6	464	696
60-74	876 / 14,8	328	548
75 ou +	608 / 10,3	220	388

Encore une fois, la classe d'âge dominante est celle des 20/39 ans. Mais, contrairement au quartier Antigone, la population âgée est relativement importante. On peut encore une fois noter l'importance de la population féminine.

b) POPULATION TOTALE PAR SEXE, AGE ET CATÉGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE

Catégorie Socioprofessionnelle	Ensemble /	%
Ensemble	5928 /	100,0
- Agriculteurs exploitants	4 /	0,1
- Artisans	48 /	0,8
- Commerçants	96 /	1,6
- Chefs d'entreprises 10 salariés ou +	4 /	0,1
- Professions libérales	32 /	0,5
- Cadr.fct. publiq., prof. intell. et artist.	196 /	3,3
- Cadres d'entreprise	112 /	1,9
- Prof. interm. enseignt, santé, fct publ.	272 /	4,6
- Prof. interm. admin. et commerc. des entr.	188 /	3,2
- Techniciens	72 /	3,2
- Contremaîtres, agents de maîtrise	24 /	0,4
- Employés de la fonction publique	324 /	5,5
- Employés administratifs d'entreprise	356 /	6,0
- Employés de commerce	96 /	1,6
- Personn.serv. directs aux particuliers	148 /	2,5
- Ouvriers qualifiés	376 /	6,3
- Ouvriers non qualifiés	188 /	3,2
- Ouvriers agricoles	4 /	0,1
- Anciens agriculteurs exploitants	24 /	0,4
- Anciens artisans, commerc., chefs d'entr.	120 /	2,0
- Anciens cadres, profess. intermédiaires	344 /	5,8
- Anciens employés et ouvriers	780 /	13,2
- Chômeurs n'ayant jamais travaillé	40 /	0,7
- Autres sans activités professionnelles	2080/	35,1

On peut noter l'importance d'ouvriers qualifiés (61), d'employés de la fonction publique (51), d'employés administratifs d'entreprise (54), ainsi que celle d'anciens cadres et de professions intermédiaires (73). Encore une fois, les personnes sans activité professionnelles sont les plus importants. Il y a peu de chefs d'entreprise (23) et d'agriculteurs exploitants (10).

c) NATIONALITÉS (en deux tableaux)

Caractéristiques Individuelles	Ensemble	Français	Etrangers / %
Pop. Totale	5928	5624	304 / 5,1
- 0 à 14 ans	764	724	40 / 5,2
- 15 à 24 ans	1028	984	44 / 4,3
- 25 à 39 ans	1492	1384	108 / 7,2
- 40 à 59 ans	1160	1068	92 / 7,9
- 60 ou +	1484	1464	20 / 1,3

Caractéristiques Individuelles	C.E.E.				Algé.	Maroc.	Tunis.	Turcs
	Ensemble	Ital.	Espag.	Portu.				
Pop. Totale	92	8	56	8	8	112	16	12
- 0 à 14 ans	4	0	4	0	0	12	0	8
- 15 à 24 ans	8	0	4	0	0	28	0	0
- 25 à 39 ans	32	8	8	4	4	28	8	4
- 40 à 59 ans	32	0	28	4	4	40	8	0
- 60 ou +	16	0	12	0	0	4	0	0

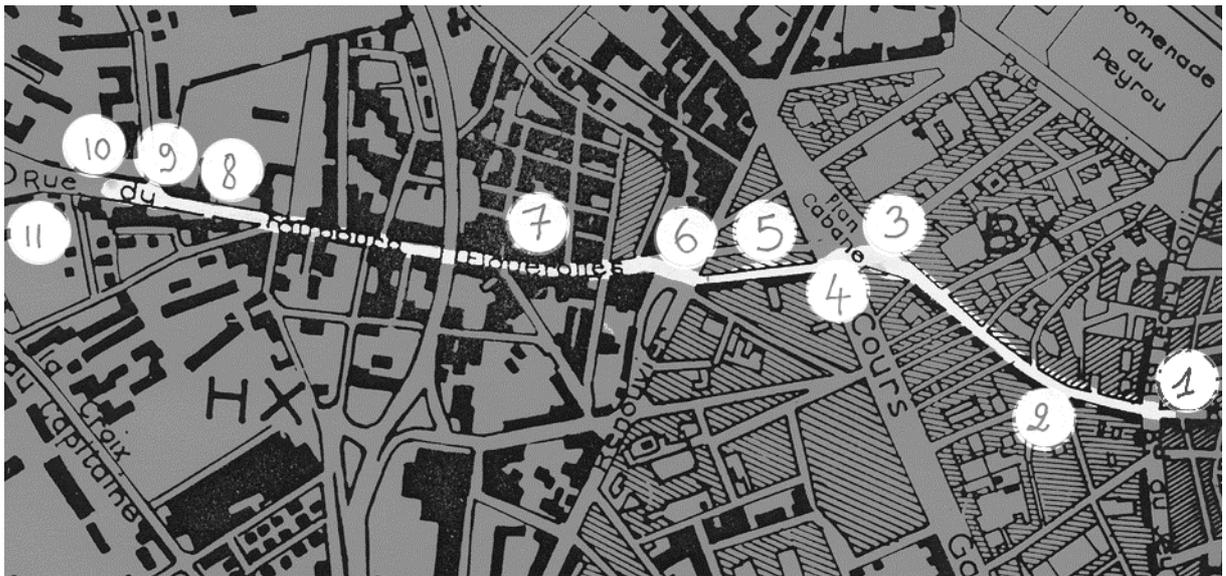
La population du quartier Figuerolles est nettement plus étrangère que celle du quartier Antigone. On peut compter 5,1% de population immigrée, la plupart se constituant de marocains et d'espagnols. La tranche d'âge concernée est celle des 25/39 ans et celle des 40/59 ans.

d) CARACTÉRISTIQUES DES RÉSIDENCES PRINCIPALES SELON LA PERSONNE DE RÉFÉRENCE DU MÉNAGE

Caractéristique des résidences principales	Ensemble des ménages / %	Pers. de réf. étrangère	nbre total de pers.
Ensemble des résidences principales	2940 / 100,0	148	5860
STATUT:			
- propriét.	1084 / 36,9	12	2208
- loc. ou sous loc.	1664 / 56,6	128	3284
- logé gratuitement.	192 / 6,5	8	368
Confort:			
- ni baign., ni douc., sans wc inté.	48 / 1,6	16	64
- ni baign., ni douc., avec wc inté.	24 / 0,8	0	32
- baign., douch., sans wc inté.	84 / 2,9	4	176
- baign. ou douch., wc inté., ss chf cent.	296 / 10,1	24	556
- baign. ou douch., wc inté., avec chf cent.	2488 / 84,6	104	5032
Nombre de voit. de tourisme:			
- ménag. ss voitu.	868 / 29,5	80	1328
- ménag. avec 1 voit.	1752 / 59,6	48	3644
- ménag. avec 2 ou + voit.	320 / 10,9	20	888

La population du quartier Figuerolles est principalement constituée de locataires et de sous locataires, mais le nombre de propriétaires est également relativement important. On peut noter que la majorité des logements sont salubres, même si le nombre de ceux ne l'étant pas est élevé. Enfin, encore une fois, le quotas de ménage disposant d'une voiture est le plus important.

Parcours suivi avec points de repérage photographique



1 - Boulevard du Jeu de Paume



2 - Rue du Faubourg du Courreau



3 - Plan Cabanes



4 - Boulevard Gambetta



5 - Rue Daru



6 - Rue du Faubourg de Figuerolles



7 - Rue du Faubourg de Figuerolles



8 - Rue du Faubourg de Figuerolles



9 - Rue du Faubourg de Figuerolles

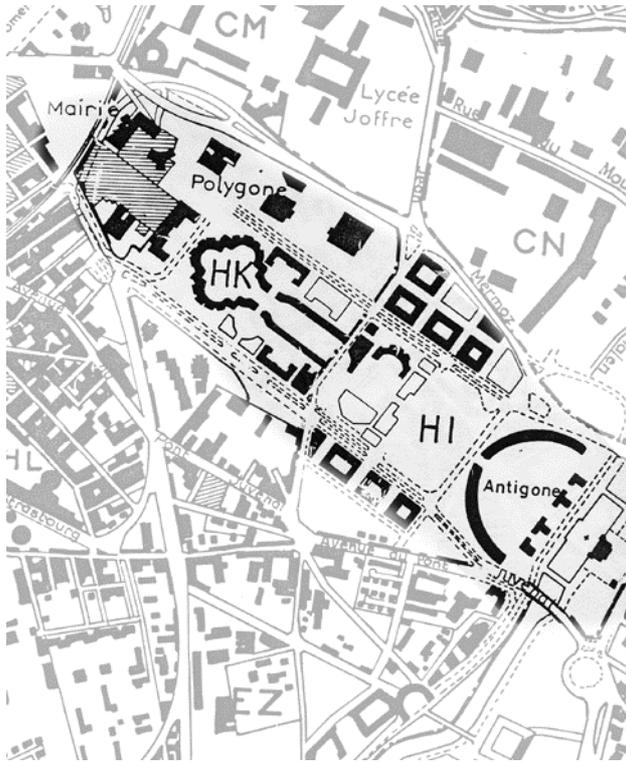


10 - Rue du Faubourg de Figuerolles



11 - Rue du Faubourg de Figuerolles

ANTIGONE



1 - Historique et descriptif du terrain retenu

1- a) Avant d'arriver à Antigone...

La ville se développe de nos jours vers l'Est en direction des rives du Lez et, à 12 km seulement, de la Méditerranée. Les nouveaux quartiers d'Antigone réhabilitent les 25 hectares des terrains militaires qui dépendaient de la citadelle dont les remparts courent toujours le long de l'Esplanade, de la nouvelle mairie et du quartier administratif. Cette citadelle fut construite par les troupes de Louis XIII vers 1622. La ville, tenue par les protestants, se livra aux catholiques et fut dès lors tenue en respect par les canons pointés sur elle depuis leurs créneaux. La forteresse servit de prison au XVIII^e siècle, ce qui lui valut d'être assaillie comme une "Bastille" à la révolution et d'y voir exposées durant des décennies les têtes des condamnés à la guillotine. L'enceinte aujourd'hui paisible, abrite depuis 1947 le lycée Joffre, et sert de décor à des plantations exotiques.

1-b) Ricardo Bofill et le Taller de Architectura

Bofill travaille avec une équipe qui associe des techniciens, des littéraires, des praticiens et des théoriciens. Le Taller (Atelier) fait de l'architecture culturelle le revivalisme du classicisme. Pour Bofill, l'approche du classicisme répondait aux contraintes de la préfabrication. La symétrie et la répétition d'éléments riches, complexes, mais techniquement maîtrisés permettaient d'économiser la mise en oeuvre et de mieux organiser le chantier.

Dans son concept initial, Antigone se veut l'image de la renaissance de Montpellier, l'ouverture de la ville vers l'avenir tout en s'affichant résolument méditerranéenne. Le catalan Ricardo Bofill à qui fut confié cette ambition réalisation, trouva en 1979 dans l'architecture classique les lignes de son inspiration et les ordonna en Anti(poly)gone de

façon ouverte sur la mer, en suivant un axe ponctué par des places et des artères réparties éventail vers l'est.

Cet axe s'inspire de celui qui, vers l'ouest, a structuré Montpellier lors des siècles précédents et dont la colonne vertébrale, véritable cordon ombilical car source de vie, fut l'Aqueduc des Arceaux. L'eau du Lez n'arrivant plus par la "rigole" de Pitot, la ville a ainsi décidé de rejoindre elle-même la rivière.

L'œuvre de Bofill et son équipe, plaquée de pilastres et de frontons antiques, s'articule sur des charnières en forme de colonnes doriques et défie sur ses corniches les lois de l'apesanteur. Cette hardiesse fut rendue possible par l'usage du béton armé que l'on teinta dans la masse pour évoquer la pierre de taille, dite "de Castries", ce calcaire coquillier cher aux ouvrages de prestige de l'Ancien Régime.

Le chantier démarra en 1982 par la place circulaire du Nombre d'Or et se développa vers l'Est par les places du Millénaire, de Thessalie et du Péloponnèse jusqu'au Port Juvénal sur le Lez et ses guinguettes centrées dans l'immense arc de cercle de l'esplanade de l'Europe.

1-c) Parcours et descriptif

- Entrée du Polygone

- Traverser le Polygone (aller tout droit, prendre deux escalators pour arriver à la sortie du bâtiment)

1975: Inauguration du centre commercial du Polygone. Depuis la place de la Comédie, il est aisé de rejoindre Antigone en longeant l'immeuble vertigineux du Triangle contre lequel s'adosse la librairie Sauramps, puis en traversant le centre commercial du Polygone qui fut dans les années soixante-dix l'un des premiers sur plusieurs niveaux. Le mot Polygone rappelle le champ de tir qui dépendait autrefois de la citadelle. Il faut descendre d'un niveau dans cette grosse ruche climatisée pour trouver à travers les galeries Lafayette la sortie opposée qui s'ouvre sur les "Échelles de la ville".

Eve: "C'est un sas qui fait passer d'un endroit à un autre."

- Place du nombre d'Or

Son tracé est la reproduction sur papier du plan de l'église de Todi, en Italie, attribué à Bramante (architecte du XV^e siècle). Le contour, un carré enrichi de quatre niches demi-rondes, (les absides de l'église), est né de la superposition d'un carré et d'un cercle. La corniche supérieure (amorce de la voûte de l'église) donne un effet d'envol. A Antigone, la place est réalisée à partir d'un carré de 48 m de côté duquel est déduit le "rectangle d'or" avec les arcs de cercle qui lui correspondent, trame qui a servi à définir la configuration des places, les axes des rues et leur dimensions.

Les 286 logements sociaux (HLM) du Nombre d'Or sont articulés autour de 20 cages d'escalier. Ce sont des logements transversaux avec des fenêtres sur place et jardin.

- Place du Millénaire

Longiligne, elle est censée ressembler à un cirque romain. En son milieu, un canal est bordé de cyprès. La galerie ouverte des immeubles de la place forme un portique. Trois architectes et deux promoteurs ont ici donné des signatures différentes aux immeubles qui abritent 210 logements de standing.

- Place de Thessalie

- **Allée de Delos**

- **Traverser l'Esplanade de L'Europe**

- **Arriver sur l'avenue du Pirée**

Le port Juvénal a été inauguré en 1988. Un immense croissant termine ainsi la perspective d'Antigone. L'hémicycle serait une référence à la ville anglaise de Bath, construite au XIX^e. De l'autre côté du Lez, d'autres constructions se poursuivent. Le Port Juvénal cerné par l'amphithéâtre de l'esplanade de l'Europe, sert d'écrin à une oeuvre de bronze signée du catalan Fenosa. Selon l'artiste, il s'agirait de Roland portant sur son dos son cheval mort d'épuisement en arrivant au col de Roncevaux.

- **Traverser la passerelle Aphrodite**

- **Se placer devant l'Hôtel de Région**

2 - propos des interviewés

Antigone a été retenue comme parcours par 100% des interviewés.

Diane:

"C'est pas un endroit que j'aime particulièrement mais je trouve que c'est un endroit tellement important dans la physiologie de Montpellier.

L'atmosphère réelle du quartier Antigone n'est réellement rendue que lorsqu'on passe par là. La nuit, s'y on passe par le Polygone, les magasins sont fermés, c'est très bizarre.

On peut prendre n'importe quelle rue, ça n'a aucune importance. J'ai l'impression d'être dans un décor. Le jour c'est évident, mais la nuit, c'est encore plus criant. Ça a l'air limite habité, ce n'est pas vivant. Ce n'est pas un endroit conçu pour qu'on y vive. La volonté affichée était d'en faire un pôle excentré qui soit une espèce de renouveau, ce qui ne marche pas du tout. La plupart des immeubles ne sont pas habités, c'est désertique, je trouve que c'est fascinant. C'est cinématographique. On se sent dans un espèce de décalage. C'est comme des ruines, c'est mégalo: on entre dans la pensée pure de quelqu'un.

Mais on a l'impression que comme ça ne marche pas, il y a une volonté d'en faire encore plus, rajouter, rajouter...

Les gens qui choisissent d'aller là bas choisissent l'option de la tranquillité, une volonté délibérée de se mettre à l'écart de tout ce qui peut être agitation.

Je me sens très mal à l'aise dans ce quartier parce qu'il n'y a personne. Moi, je trouve qu'ils sont en train de bousiller cette ville, avec Antigone. Ça veut dire, qu'en toute logique, ça deviendra un lieu de ballade et de loisir. Les gens qui viendront s'installer ici, auront, pour la plupart, l'automatisme d'aller à Antigone, parce qu'il y a des parkings, pas de bruits, qu'il n'y a pas le côté "sale" de la ville... Et puis cette manie de reconstruire, déplacer, ça me fait rire. Les statues place de la Comédie ont été enlevées pour la construction du tramway. Mais il paraît, qu'en fait, elles vont se retrouver à Antigone. "

Jean-Paul:

"J'y passe pas, comme beaucoup de monde. Il n'y a que les touristes qui y vont. C'est pas intéressant. Antigone, c'est pas un signe d'urbanisme, c'est un signe de pouvoir, une décision d'un équipe au pouvoir. Avant Antigone, il y a eu le Polygone et le triangle. C'est la décision du pouvoir précédent, c'est pas plus laid, c'est pas plus moche. Puisqu'il est question d'emmener Montpellier vers la mer, donc, ça prend la direction. Pour moi, si

on veut montrer Montpellier, on doit rester dans l'Écusson. Le reste, à la limite, faire le reste en voiture.

Je pense que dans tout ces nouveaux bâtiments, quand il y en a de qualité, on le remarque. Mais la piscine Antigone, est ce qu'elle est jolie ou est ce que Antigone est très laid ?

Il y a la nouvelle fac de droit qui est pas mal, mais pareil, ils ont mis l'échangeur posé à coté... L'hôtel de région un peu plus loin, là encore, il y a une cacophonie sans nom. C'est rigolo. "

Pierre:

"Pour montrer ce qui est une erreur dramatique, un quartier résidentiel sans commerce, sans vie, sans aucun intérêt. De toute façons, on a pas besoin de marcher beaucoup. On marche vite: il y a rien à voir. Il y a que le marché bio, le dimanche, qui est excellent. Tu te demandes ce qu'il vient faire à Antigone... J'ai habité Antigone pendant six mois. La nuit, tu sors pas, tu as l'impression que tu va te faire égorger et si tu te fais égorger, personne ne criera. Tu es vraiment loin de l'individu, de l'échelle humaine. C'est un quartier mort, il y a rien à faire. Antigone, cette jolie cité moche."

André:

"Pour moi, ce sont des lieux de résidence. Pour un photographe, c'est du pain béni, mais je ne pourrais pas y vivre. C'est trop imposant. Ce que Ricardo Bofill a essayé de faire, c'est créer un quartier ou genre HLM pour que les gens soient fiers de leurs appartements ou leur maisons. C'est trop massif, c'est imposant, ça écrase les gens. "

Eve:

"Antigone, une greffe qui a du mal à prendre vie."

Philippe:

"Antigone, c'est dramatiquement intéressant. Nouveaux quartiers. Un des gros échecs, ça a été le collage d'origine à la ville, de tourner le dos entièrement à la ville. Il y a avait aucune traversée jusqu'à il y a 4, 5 ans. Il y a eu des bricolages de fait, on a ouvert la place du Nombre d'Or très récemment. On essaie de créer des marchés à Antigone pour que ça vive un peu plus. Ça vie de fait. Tous les inconvénients d'une architecture très dense, en particulier sur l'espace Richter."

Claudine M.:

"Je le prendrais comme empêchement de circuler. Je le prends comme une obligation pour aller à la piscine. Ca m'ennuie, je n'aime pas du tout aller la bas. J'aime pas du tout. Ce n'est pas un coin où je vais. Mais j'aime bien le Lez, le tour, le soir, avec les restau. Une ballade de Mtp, pour se promener."

3 - Enquête démographique d'après les sources INSEE 1999 ET 1990

3 - (a) Recensement de la population de 1999 dans le quartier Antigone,
Total de la population dans les blocs d'immeubles situés sur le parcours :

POLYGONE/PASSAGE HERMÈS

Population sans doubles comptes: 73
Pop. des résidences principales: 73
Nbr de logements occasion.: 0
Nbr de résidences principales: 0
Nbr de logements vacants: 0
Nbr de résidences secondaires: 0
Nbr d'habitants par résidence principales: 0,0
Nbr de logements: 0

PLACE DU NOMBRE D'OR, PLACE DU MILLÉNAIRE, PLACE DE THÉSSALIE ET ALLÉE DE DELOS

Population sans doubles comptes:
 $563 + 483 + 0 + 19 + 808 + 967 + 612 + 544 + 0 + 198 + 303 + 758 = 5255$
Pop. des résidences principales:
 $563 + 477 + 0 + 19 + 808 + 967 + 612 + 544 + 0 + 198 + 303 + 758 = 5249$
Nbr de logements occasion.:
 $1 + 2 + 0 + 0 + 4 + 12 + 4 + 7 + 0 + 4 + 3 + 7 = 44$
Nbr de résidences principales:
 $272 + 287 + 0 + 5 + 456 + 597 + 335 + 329 + 0 + 110 + 173 + 436 = 3000$
Nbr de logements vacants:
 $4 + 18 + 0 + 0 + 25 + 46 + 36 + 29 + 0 + 10 + 18 + 33 = 219$
Nbr de résidences secondaires:
 $0 + 12 + 0 + 0 + 26 + 10 + 9 + 20 + 0 + 10 + 0 + 18 = 105$

Nbr d'habitants par résidence principales:
 $2,0 + 1,6 + 0,0 + 3,8 + 1,7 + 1,6 + 1,8 + 1,6 + 0,0 + 1,8 + 1,7 + 1,7 = 17,7/12 = 1,475$
Nbr de logements:
 $277 + 319 + 0 + 5 + 511 + 665 + 384 + 385 + 0 + 134 + 194 + 494 = 3368$

TOTAL:

Population sans doubles comptes:
 $5255 + 73 = 5328$
Pop. des résidences principales:
 $5249 + 73 = 5322$
Nbr de logements occasion.:
 $44 + 0 = 44$
Nbr de résidences principales:
 $3000 + 0 = 3000$
Nbr de logements vacants:
 $219 + 0 = 219$
Nbr de résidences secondaires:
 $105 + 0 = 105$
Nbr d'habitants par résidence principales:
 $1,475 + 0,0 = 1,475$
Nbr de logements:
 $3368 + 0 = 3368$

Quelques remarques concernant les logements dans le quartier d'Antigone:

- On peut s'apercevoir qu'en 1999, 219 logements ont vacants et que 105 constituent des résidences secondaires. Le nombre de logements quasi inoccupé s'élève donc à 324 pour un total de 3368 habitats.

3 -(b) Recensement de la population de 1990- dépouillement au quart

POPULATION TOTALE PAR SEXE ET AGE

<u>Age au</u> <u>31/12/90</u>	Ensemble / %	Hommes	Femmes
Total	5812 / 100,0	2608	3204
0-19	1200 / 20,6	588	612
20-39	2248 / 38,7	1008	1240
40-59	1228 / 21,1	564	664
60-74	844 / 14,5	332	512
75 ou +	292 / 5,0	116	176

La population habitant Antigone se constitue principalement de personnes âgées de 20 à 39 ans, la minorité étant constituée des personnes de troisième âge. Sur l'ensemble de cette étude, plus de femmes que d'hommes habitent Antigone.

POPULATION TOTALE PAR SEXE, AGE ET CATÉGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE

Catégorie Socioprofessionnelle	Ensemble / %	
Ensemble	5812 /	100,0
- Agriculteurs exploitants	8 /	0,1
- Artisans	52 /	0,9
- Commerçants	108 /	1,9
- Chefs d'entreprises 10 salariés ou +	16 /	0,3

- Professions libérales	100 /	1,7
- Cadr.fct. publiq., prof. intell. et artist.	328 /	5,6
- Cadres d'entreprise	260 /	4,5
- Prof. interm. enseignant, santé, fct publ.	332 /	5,7
- Prof. interm. admin. et commerc. des entr.	256 /	4,4
- Techniciens	80 /	1,4
- Contremaîtres, agents de maîtrise	20 /	0,3
- Employés de la fonction publique	196 /	3,4
- Employés administratifs d'entreprise	292 /	5,0
- Employés de commerce	152 /	2,6
- Personn.serv. directs aux particuliers	132 /	2,3
- Ouvriers qualifiés	148 /	2,5
- Ouvriers non qualifiés	52 /	0,9
- Ouvriers agricoles	0 /	0,0
- Anciens agriculteurs exploitants	12 /	0,2
- Anciens artisans, commerc., chefs d'entr.	40 /	0,7
- Anciens cadres, profess. intermédiaires	388 /	6,7
- Anciens employés et ouvriers	404 /	7,0
- Chômeurs n'ayant jamais travaillé	56 /	1,0
- Autres sans activités professionnelles	2380/	40,9

La population habitant Antigone se constitue principalement de cadres, de personnes travaillant dans la fonction publique, de professions intellectuelles et artistiques (32), d'enseignants, de personnes travaillant dans le secteur de la santé (41), d'anciens cadres, de professions intermédiaires (388), d'anciens employés et ouvriers (76) mais surtout de population sans activité professionnelles (82)

NATIONALITÉS (en deux tableaux)

Caractéristiques Individuelles	Ensemble	Français	Etrangers %
Pop. Totale	5812	5552	260 / 4,5
- 0 à 14 ans	732	708	24 / 3,3
- 15 à 24 ans	1196	1124	72 / 6,0
- 25 à 39 ans	1520	1448	72 / 4,7
- 40 à 59 ans	1228	1152	76 / 6,2
- 60 où +	1136	1120	16 / 1,4

Caractéristiques Individuelles	Ensemble	C.E.E.		Algé.	Maroc.	Tunis.	Turcs	
	Ital.	Espag.	Portu.					
Pop. Totale	96	24	28	0	24	48	12	0
- 0 à 14 ans	0	0	0	0	4	4	0	0
- 15 à 24 ans	12	4	4	0	8	16	4	0
- 25 à 39 ans	28	4	4	0	8	16	0	0
- 40 à 59 ans	40	8	20	0	4	12	8	0
- 60 où +	16	8	0	0	0	0	0	0

La population étrangères du quartier Antigone constitue 4,5% de la population globale. La tranche d'âge immigrée la plus importante étant celle des 15/24 ans et celle des 40/59 ans. Dans cette population étrangère, on peut noter l'absence de Turcs, l'importance de la population marocaine et la tranche d'âge des 40/59 ans espagnols.

CARACTÈRE DES RÉSIDENCES PRINCIPALES SELON LA PERSONNE DE RÉFÉRENCE DU MÉNAGE

Caractéristique des résidences principales	Ensemble des ménages / %	Pers. de réf. étrangère	nbre total de pers.
Ensemble des résidences principales	2904 / 100,0	120	5760
STATUT:			
- propriét.	924 / 31,8	20	1904
- loc. ou sous loc.	1908 / 62,3	92	3496
- logé gratuitement.	172 / 5,9	8	360
CONFORT:			
- ni baign., ni douc., sans wc inté.	0 / 0,0	0	0
- ni baign., ni douc., avec wc inté.	4 / 0,1	0	4
- baign., douch., sans wc inté.	64 / 2,2	16	128
- baign. ou douch., wc inté., ss chf cent.	108 / 3,7	4	188
- baign. ou douch., wc inté., avec chf cent.	2728 / 93,9	100	5440
Nombre de voit. de tourisme:			
- ménag. ss voitu.	708 / 24,4	40	952
- ménag. avec 1 voit.	1824 / 62,8	76	3676
- ménag. avec 2 ou + voit.	372 / 12,8	4	1132

L'habitant d'Antigone est principalement locataire ou sous locataire, il habite dans un appartement salubre, disposant d'une baignoire ou d'une douche, d'un WC intérieur et d'un chauffage central. le ménage dispose en majorité d'une voiture (Antigone étant légèrement excentré, entre la mer et le centre ville, on peut y voir un signe de mouvement).



5 - Place du Millénaire



6 - Place de Thessalie



7 - Allée de Delos



8 - Esplanade de l'Europe



9 - Esplanade de l'Europe



10 - Avenue du Pirée



11 - Hôtel de ville

PARIS



DEROULEMENT DE L'ENQUETE REPUTATIONNELLE

1. Chronologie

De janvier à mai 2000, nous avons mené parallèlement des entretiens auprès de plusieurs informateurs potentiels et recherché des terrains d'enquête, *in situ*. Guidés par les orientations proposées par nos interlocuteurs et par notre propre connaissance de la ville, nous avons déambulé dans divers quartiers de Paris, rues, ruelles, impasses... Au terme de cette première approche, quatre terrains ont été sélectionnés.

Dans une seconde étape, de juin à juillet 2000, nous avons revisité les lieux retenus pour y déceler les pôles, les contrastes, les fantaisies architecturales..., y observer les pratiques habitantes, le rythme... Ainsi, il a été possible de tracer un parcours d'enquête présentant différents niveaux d'intérêt. Nous avons alors pu photographier ce qui évoquait, représentait, l'architecture et les ambiances rencontrées.

2. Repérages dans la ville

Comment choisir le parcours de « promenades architecturales dans Paris » ? Quels critères retenir dans la double sélection que nous devons effectuer : la première, pour décider des secteurs, des quartiers à prospecter et la seconde, plus fine, pour ne retenir que quatre terrains d'enquête ? La démarche était très présomptueuse à l'échelle de la capitale.

Avant de rechercher des informateurs, les critères, massifs, que nous avons privilégiés étaient : un parcours dans les « beaux quartiers » où le monumental est présent, un autre dans une ZAC, un secteur récent ou en train de se construire, enfin, un troisième dans un quartier « populaire ».

Nous avons constaté la difficulté d'établir une typologie des quartiers même si, *a priori*, on peut distinguer ceux qui ont un côté « village » comme « la Mouffe » (Mouffetard) ou la Butte aux Cailles, des quartiers plus haussmanniens organisés autour d'axes importants, ou encore des ZAC récentes où l'architecture contemporaine domine. La notion même de quartier est très floue : elle renvoie à l'existence et à la perception d'une unité urbaine, mais les limites n'en sont jamais complètement fixées. L'urbaniste qui établit des périmètres d'étude et cherche à anticiper l'évolution du quartier pour éventuellement la réorienter tient compte des « centralités » existantes, des « agréments qu'offre l'espace public », des ambiances des rues (animées, commerçantes, résidentielles...). Il délimite en fonction d'une cohérence objective un quartier. L'habitant, comme le fait remarquer une plasticienne urbaniste que nous avons rencontrée, peut en éprouver la cohérence mais il perçoit également les vides qui le composent. Et puis, le quartier, c'est aussi une communauté.

Nos interlocuteurs ont énuméré des rues et des pôles susceptibles d'intérêt dans le cadre de l'enquête. Ils ont ainsi mis en évidence différents critères :

- la mutation : certains quartiers connaissent ou ont connu des changements - population, usages, architecture... - ainsi, Oberkampf, Bastille ;
- le contraste : architecture ancienne et contemporaine, environnement sonore bruyant ou non, lieux animés et vides... Ceci concerne aussi bien les contrastes entre les terrains d'enquête (ainsi du point de vue sonore, comment ne pas

- distinguer la porte de Bagnolet et la Porte Maillot où le périphérique est recouvert ?) que ceux observés au cours d'une promenade ;
- des événements paysagers, architecturaux : par exemple la Poste de Borel rue Oberkampf ou encore la piscine des Amiraux dans le 18^e arrondissement...

Nous sommes partis en quête de terrains présentant à la fois une unité et une certaine hétérogénéité, l'équilibre entre les deux pouvant définir l'ambiance ou les ambiances du secteur. Nous avons prêté attention à l'architecture et avons compris la difficulté à l'observer donnant ainsi raison à l'un des architectes que nous avons consultés : « on n'est pas assez loin de la chose pour avoir un rapport d'observation de l'extérieur » dit-il, et lui préfère « les promenades où on se sent dedans ».

3. Recherche des informateurs

Nous avons organisé une réunion sur le thème des promenades architecturales représentatives de Paris, rassemblant :

- un urbaniste et sociologue en poste au ministère de l'équipement, logement et transports,
- une architecte : après une expérience en agence parisienne, elle travaille aujourd'hui dans le parc naturel de la Haute Vallée de Chevreuse,
- un critique d'art, médiateur délégué de la Fondation de France.

Cette réunion a balayé un grand nombre de secteurs de Paris et a permis l'émergence de critères de recherche. Elle a en outre explicité les écueils que nous connaissions d'ores et déjà, notamment celui de la « typologie des réalisations urbaines dans la capitale ».

Puis, nous avons rencontré :

- un architecte et un urbaniste travaillant à la « Maison du Faubourg », entité créée par la Ville de Paris qui s'occupe de la SEMAEST (Société d'économie mixte d'aménagement de l'est parisien),
- un architecte de l'APUR (Atelier parisien d'urbanisme),
- un architecte acousticien,
- une plasticienne et urbaniste.

4. Trajets prospectés et retenus

En dépit des difficultés à établir des typologies, on regroupera les terrains prospectés selon un critère qui nous semble dominant :

Quartiers « populaires » et en mutation pour les deux, voire les trois premiers :

- Oberkampf (11^e) : rue Oberkampf et rues adjacentes
- les Amiraux (18^e) : rues de Championnet, de Clignancourt, des Amiraux...
- de la Porte de Bagnolet jusqu'au cimetière du Père-Lachaise (20^e) : la campagne première, place Edith Piaf, rues bordées de petits immeubles récents (rue des Prairies...) ou anciens (rues Marey, Montiboëuf)
- Ménilmontant (20^e) : autour de l'église Notre-Dame de la Croix

Quartiers récents ou en complète transformation :

- Bercy (12^e) : l'enclave à peine terminée (chantier du côté des anciens chais)

- ZAC Citroën (15^e) : depuis le parc, rues Balard et adjacentes jusqu'au rond-Point du pont Mirabeau
- quartier de la TGB (13^e) : les quais, la rue du Chevaleret... jusqu'au boulevard Masséna

« Beaux quartiers » :

- autour de la place du Trocadéro (16^e)
- autour de l'avenue Foch (16^e)
- Passy, la Muette (16^e)

« Village » :

- Mouffetard (5^e) : Place Monge, rues Clovis et du Cardinal Lemoine au nord, toutes les rues adjacentes

Historique :

- Ile Saint-Louis (4^e)
- Marais (4^e) : autour de la station de métro Saint-Paul

Finalement, au terme de nos promenades, des allers et retours effectués dans ces quartiers, nous avons retenu :

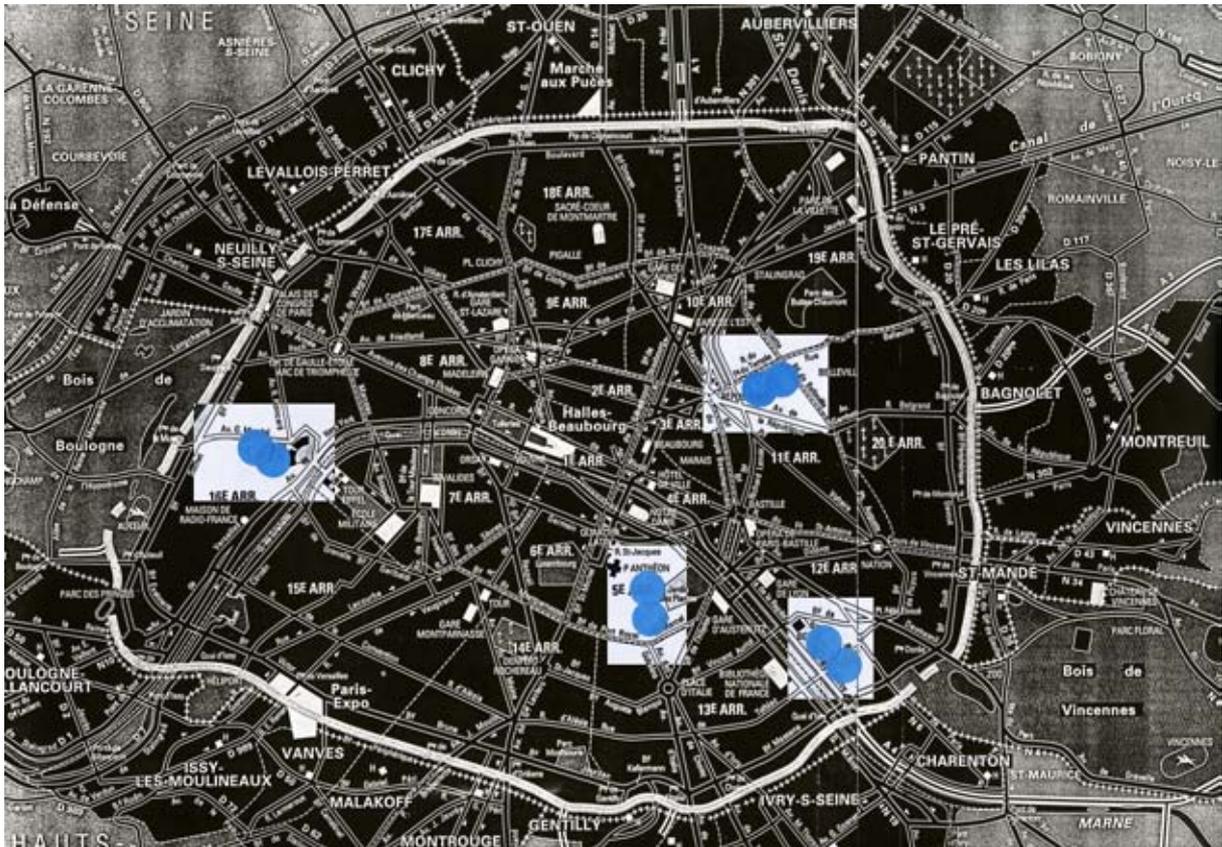
- Mouffetard
- Oberkampf
- Bercy
- du Trocadéro à la rue de la Pompe

Cadastre : deux centres pour Paris :

En ce qui concerne le 5^e, plan au 1/5000 ou 1/500 proposé

Pour les autres arrondissements concernés (11^e, 12^e, 16^e) qui dépendent du centre foncier situé rue de Paganini, la seule échelle de plan est le 1/500. Echelle inutilisable pour l'étude

SITUATION DES TRAJETS RETENUS



Plan de PARIS avec les parcours représentés par deux pastilles

Paris et proche banlieue, Atlas par arrondissement, Michelin, ed du Voyage, oct. 1999



- Périmètre du secteur d'étude du quartier Mouffetard :
Paris-Projet, n° 32-33, APUR, 1998

MOUFFETARD²²

Le trajet retenu s'adapte à l'organisation du quartier et s'inscrit - à l'exception de la rue de Bazeilles et de la place Bernard Halpern - dans un secteur protégé, « introverti ». On y entre par le nord et on descend, non pas directement, mais en faisant quelques digressions latérales, vers l'avenue des Gobelins. Celle-ci rompt avec le charme rencontré au long des rues dans lesquelles nous nous attardons.

²² Outre nos propres observations, la présentation de ce terrain s'appuie sur les articles consacrés au quartier Mouffetard dans *Paris-Projet*, n°32-33, APUR, 1998 :

- BRESLER, Henri. Un faubourg au cœur de la ville, pp.56-71 ; cet article rend compte de la mission d'étude sur le quartier Mouffetard que l'APUR lui avait confiée en 1992 ;
- LE BOUDEC, Bertrand. La mémoire des paysages, pp. 72-79 ;
- La règle renouvelée, pp. 80-84 ; ce dernier article a été rédigé à partir des études de l'APUR menées par Michel COUGOULIEGNE et Eric GALMOT et de la Direction de l'aménagement urbain et de la construction.

1. Historique²³

La rue Mouffetard suit le tracé d'une ancienne voie romaine. Au Moyen-Age, le bourg Saint-Médard développe des activités rurales ; en contrebas, la Bièvre favorise des activités de boucherie, tannerie, filage...

A la fin du XVIème, au moment de la suppression du mur d'enceinte de Philippe-Auguste, le quartier présente sa structure interne définitive. Des restes du mur (classés à l'Inventaire des Monuments Historiques) sont visibles au n° 5 rue Clovis (photo n° 1).

En 1724, l'annexion du bourg Saint-Médard à Paris révèle le contraste entre le faubourg plébéien et la ville aristocratique (hôtels particuliers le long des limites du quartier). Au cours du XVIIIème siècle, collèges et congrégations s'installent.

Au début du XIXème siècle, l'ouverture des rues Clovis et Ulm permet de desservir les institutions pédagogiques (Ecole Normale Supérieure et Ecole Polytechnique) qui succèdent à des institutions conventuelles. Ces deux rues marquent désormais les limites du quartier Mouffetard où « s'entasse une population indigente qui attire les soupçons. (...) Au XIXème siècle, Mouffetard devient le lieu privilégié du Paris des « mystères », avec ses repères de ferrailleurs, de chiffonniers, avec ses cours et ses passages où l'on craint de s'aventurer ...»²⁴ Les travaux d'Hausmann modifieront peu le quartier qui se trouve enserré et protégé entre les rues Monge et Claude Bernard.

Au début du XXème, la Bièvre est recouverte.

Aujourd'hui, la dominante résidentielle du quartier s'accompagne d'un pittoresque touristique confirmé par la présence des restaurants. Le nombre croissant de boutiques de souvenirs ainsi que des projets d'urbanisation qui risquaient d'enfouir les jardins ou les vestiges des siècles passés ont conduit à la mise en place d'un dispositif spécifique sur le secteur Mouffetard. La fonction résidentielle et le maintien, voire le développement du commerce de proximité, sont privilégiés.²⁵

En vue de protéger le quartier Mouffetard, en 1992, Jean Tiberi, maire du 5^e arrondissement, engage des études destinées à mettre en place un POS limité au secteur défini (voir plan). Le 20 juin 1994, suite à l'enquête d'utilité publique menée en janvier et février 1994, le Conseil de Paris adopte le plan d'occupation des sols (POS) du quartier Mouffetard.

2. Morphologie

La rue Mouffetard, dite « La Mouffe », longue de 605 mètres, structure le quartier. Elle commence rue Descartes au nord et se termine à la hauteur de l'église Saint-Médard (photo n° 21). La rue de Bazeilles, dans son prolongement, constitue une transition vers le

²³ Ce paragraphe s'appuie essentiellement sur :

- l'article de Henri BRESLER, op. cit.

- LE MOEL, Michel. *Vie et histoire du Vème arrondissement*. Ed. Hervas, 1987.

²⁴ BRESLER Henri, op. cit., p. 58.

²⁵ Voir article « La règle renouvelée », op. cit.

carrefour de l'avenue des Gobelins et des rues Claude Bernard et Monge (photo n° 24). La place de la Contrescarpe, créée en 1853 par la démolition de maisons insalubres à l'angle des rues Mouffetard et de la Contrescarpe, se trouve au cœur du quartier (photos n° 4 et 5).

*** Architecture :**

La rue Mouffetard offre une grande homogénéité architecturale : les immeubles des XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles, de faible hauteur, aux façades lisses, comportent des ouvertures identiques ; les rez-de-chaussée ouvrent sur des boutiques (photos n° 3, 4, 6, 8, 15 et 19). Ces bâtiments ont subi des modifications au cours du temps comme des surélévations ou réunions de deux parcelles. Mais Henri Bresler peut écrire à propos de la rue Mouffetard : « La rue Mouffetard est bel et bien une rue de l'âge classique, une rue cartésienne bordée de « maisons types » qui, malgré les aléas de l'histoire, la dominant dans l'ensemble et attestent de l'homogénéité des conditions de production »²⁶. Cette régularité est confirmée par un parcellaire régulier – parcelles étroites qui se terminent parfois par des jardins.

Les rues adjacentes présentent une diversité architecturale qu'un parcellaire moins régulier explicite. On y rencontre une architecture banale ancienne semblable à celle de la rue Mouffetard (photos n° 9 et 16), des maisons bourgeoises, des établissements religieux (ainsi, au n° 30 rue Lhomond : congrégation du Saint-Esprit, photo n° 10). Des constructions plus récentes ponctuent le parcours ; on remarque :

- une opération de logements réalisée sur d'anciens terrains conventuels rues Lhomond et du Pot-de-Fer (photo n° 11),
- au croisement de rue de l'Arbalète et de la rue des Patriarches, place Bernard Halpern qui n'entre pas dans le périmètre du nouveau POS, (photo n° 17), un immeuble situé en surplomb de la placette ; il a succédé à un garage et à un établissement de bains-douches et se trouve dans le périmètre de l'îlot des Patriarches (divisé, restructuré) dont le marché couvert fait partie de l'histoire du site.

Dans le quartier Mouffetard, le POS de 1994 retient de nombreux bâtiments (environ 200) à protéger, parmi les constructions ordinaires. En vertu de ce POS spécifique au quartier, la hauteur des constructions reste limitée au plafond de 25 mètres, comme dans le centre de Paris. Mais, « c'est en fait le gabarit-enveloppe limitant la volumétrie des constructions qui constitue la contrainte la plus forte, tant pour la hauteur que pour la forme des couronnements ». La hauteur verticale des façades et le rapport hauteur et couronnement sont notamment définis selon la largeur des voies. Quant à l'aspect extérieur, les nouvelles constructions doivent tenir compte de la couleur claire des façades, de la régularité des ouvertures, de la discrétion de la modénature.²⁷

Du point de vue de l'architecture monumentale, on signalera l'église Saint-Médard (classée à l'Inventaire des Monuments Historiques) dont les origines remontent aux possessions de l'abbaye de Sainte-Geneviève dans le faubourg. Elle en fut chapelle desservante peut-être avant le IX^{ème} siècle. Sa façade latérale a été dégagée de constructions parasites au XIX^{ème} (politique de Mérimée et de Viollet-Le-Duc) et elle sert de fond de décor à un petit square (photo n° 21).²⁸

²⁶ BRESLER Henri, op. cit., p. 61.

²⁷ La règle renouvelée, op. cit., p. 82.

²⁸ LE MOEL Michel, op. cit., p. 106.

Quant au bâtiment de la Garde républicaine dont la façade est aveugle rue Mouffetard (photo n° 7), elle s'est installée en 1821 à la place d'un ancien couvent créé en 1652.

*** Paysage et environnement proche :**

Au nord, le paysage que nous laissons derrière nous lorsque nous commençons notre parcours rue Descartes à la hauteur de la rue Clovis rappelle que cette limite du quartier était plus aristocratique que la rue Mouffetard. Nous nous trouvons au carrefour de l'église Saint-Etienne du Mont, du ministère de la recherche (ancienne école polytechnique) et de l'arrière des bâtiments du lycée Henri IV. On aperçoit, au-delà du lycée Henri IV, le Panthéon (photo n° 2).

Le long du parcours, on croise des rues latérales qui offrent des perspectives relativement ouvertes à l'est de l'axe Mouffetard : elles orientent vers l'extérieur, vers les franges urbaines de ce secteur (rue Monge) : ainsi la rue Lacépède, lorsqu'on se trouve place de la Contrescarpe se prolonge vers le jardin des Plantes au-delà de la rue Monge, ou encore la rue Saint Médard qui longe le bâtiment de la Garde républicaine et débouche sur la place Monge, enfin, les rues Ortolan et de l'Epée de Bois. Les rues de l'Arbalète et Daubenton (ancienne berge de la Bièvre), étroites, laissent entrevoir la place des Patriarches (aujourd'hui place Bernard Halpern).

Vers l'ouest, les rues sont étroites dans l'ensemble et les perspectives plutôt brèves, parfois fermées par d'autres rues ; elles annoncent des ambiances différentes et introduisent un aspect énigmatique dans la perception. On notera que la rue Jean Calvin rejoint la rue Mouffetard, prolongée par un passage pour piétons et voitures sous un immeuble.

Les rues longitudinales Tournefort et Lhomond ne présentent pas l'alignement régulier de la rue Mouffetard, elles s'élargissent parfois « au nom du retrait d'alignement » ; la rue Lhomond est asymétrique, occupée par des édifices institutionnels massifs d'un côté (photo n° 10). Ces deux rues en pente se rejoignent place Lucien Herr (photo n° 13) où l'on observe un petit terre-plein surélevé dont la terrasse est occupée par un restaurant.

La perspective s'ouvre, au sud, lorsque nous quittons la rue Mouffetard, vers la place d'Italie (photo n° 24).

*** Eléments décoratifs secondaires**

L'architecture elle-même apparaît assez sobre et offre peu de fantaisie. On remarque quelques corniches de plâtre et, liées aux usages d'autrefois, des poulies, au dernier étage de quelques immeubles de la rue Mouffetard, qui permettaient de monter des céréales dans les greniers. On note également sur des façades, notamment dans le bas de la rue entre les numéros 116 (angle de la rue de l'Arbalète) et 126 des décorations en relation avec les activités de l'époque ; on voit une frise de grappes de raisins, un petit panneau représentant un puits (l'enseigne « la bonne source » abrite désormais une supérette), des animaux peints sur un mur (porcs, bœufs, etc.) sur les deux derniers étages du n° 116 tandis que 4 panneaux illustrant des thèmes champêtres occupent la largeur du premier.

Au cours de notre promenade, nous repérons des plaques apposées sur les immeubles : en 1896, Verlaine est mort au n° 37 de la rue Descartes ; au n° 74 de la rue du cardinal Lemoine, Ernest Hemingway vécut de janvier 1922 à août 1923.

On notera, à l'angle des rues Mouffetard et du Pot-de-Fer, une fontaine rebâtie en 1671 d'après Le Vau (photo n° 8)²⁹. Des fontaines, récentes, entourées de gazon ou de fleurs ponctuent le parcours : place de la Contrescarpe (photo n° 5) et au début et à la fin de la rue de Bazeilles longue d'environ 50 mètres (photo n° 23) ; leur présence semble utile pour limiter la circulation, la ralentir, peut-être pour faire masque sonore. Des fleurs aux balcons, les auvents colorés des commerces, les parasols des terrasses de la place de la Contrescarpe, animent le paysage. Les rideaux de fer de plusieurs boutiques affichent de jolis graphes en relation avec les activités. Enfin, des tags, peu nombreux comparés à d'autres quartiers, apparaissent incongrus, ça et là, sur une façade.

Les rues trop étroites n'ont pas permis d'installer des lampadaires. L'éclairage public émane d'un mobilier urbain mural ordinaire du début du parcours jusqu'à la place de la Contrescarpe ; ensuite, rue Mouffetard et dans des rues adjacentes, des « lanternes » éclairent la rue.

Enfin, on se souvient de l'horloge de la place de la Contrescarpe et on remarque place Lucien Herr, des sculptures contemporaines – l'une a vocation de fontaine, l'autre est une sculpture équestre (Camillo Otero qui a habité le quartier en a fait don à la Ville).

* **Éléments d'ambiance :**

Le quartier apparaît protégé du point de vue sonore : peu de voitures pénètrent dans les rues. Le bas de la rue Mouffetard où les étales rendent leur passage impossible est d'ailleurs piétonnier (une barrière empêche le passage des voitures à la hauteur de la rue de l'Épée de Bois). Tout le secteur, jusqu'à la rue de Bazeilles, est piétonnier le dimanche.

Rue Mouffetard, deux types d'animation contribuent à l'ambiance du quartier : le tourisme et le marché. Lorsqu'on se promène, surtout en été, la musique des restaurants est audible et attractive. Dans le bas de la rue, on rencontre une ambiance sonore typique des marchés avec irruption des éclats de voix des vendeurs qui vantent leurs marchandises. Les rues adjacentes sont calmes, lorsqu'elles ne sont pas converties au tourisme (exemple de la rue du Pot-de-Fer dans sa section comprise entre la rue Mouffetard et la rue Tournefort) ou au commerce de proximité, en particulier au sud du quartier (rue Daubenton et Arbalète). Les jets d'eau des fontaines que nous rencontrons font peu de bruit dans un environnement plutôt animé.

Du point de vue olfactif, on peut reconnaître les spécialités des restaurants devant lesquels on passe. Les odeurs des fruits et légumes, des poulets en train de rôtir... caractérisent le bas de la rue.

Il est relativement facile de marcher sur les trottoirs lisses, peu larges il est vrai, tandis que la rue Mouffetard et certains tronçons des rues parcourues, sont pavées et peuvent rendre le pas plus incertain.

3. Caractères fonctionnels

Le quartier attire une population qui lui est extérieure. Une grande partie de la rue Mouffetard est donc consacrée au tourisme : les nombreux restaurants (grec, turc, asiatique depuis peu, cuisine française régionale...) de part et d'autre de la rue en attestent. Les

²⁹ Ibid.

commerces de proximité et le marché poursuivent les activités traditionnelles du quartier. Dans les rues adjacentes, on rencontre peu d'activités.

Entre les restaurants ou les boutiques de vêtements (style des années 70), des librairies rappellent la vocation intellectuelle du Vème arrondissement (université, instituts d'enseignement et de recherche). Au cours de notre promenade, nous croisons la résidence universitaire, le Concordia, rue Tournefort et le restaurant universitaire rue Jean Calvin. Deux petits cinémas attirent les cinéphiles du quartier et d'ailleurs.

L'avenir du quartier est soumis aux dispositions du POS qui reprennent celles définies pour le centre de Paris (révision partielle du POS engagée en 1992) renforcées sur certains points – ainsi, le COS (coefficient d'occupation du sol) rend impossible la création de surfaces de bureaux ou d'activités dans les étages ou au rez-de-chaussée des zones commerçantes (dans ces zones, la création de logements est également interdite).³⁰

4. Composition socio-professionnelle du quartier

La population (sans doubles comptes) du 5^e arrondissement est de 58 849 en 1999 ; elle était de 61 222 en 1990. Cette tendance à la dépopulation se manifeste dans tous les arrondissements de Paris (à l'exception du 12^e)³¹.

Selon l'analyse effectuée sur le secteur³², en 1990, la classe d'âge des 20-34 ans, soit 37% (32% dans l'arrondissement et 28% à Paris), est la plus importante dans le périmètre considéré (voir plan). Toutes les autres classes d'âge sont sous-représentées par rapport aux proportions de l'arrondissement et de Paris.

Plus du tiers des habitants des ménages (37% dans le secteur, 32% dans le 5^e, 26% à Paris) vivent seuls et près de deux tiers de la population des ménages (65%) vivent seuls ou à deux. Le nombre moyen de personne par ménage (1,65) est donc inférieur à celui que l'on trouve dans l'arrondissement (1,76) et à Paris (1,92). La structure physique des logements (70% de studios ou deux pièces) rend compte de ces moyennes. Corrélativement, le célibat est ici accentué.

Une des caractéristiques du secteur est de compter un nombre plus élevé qu'ailleurs de personnes vivant hors ménage, dans une collectivité ou un foyer (étudiants et congrégations religieuses) – 7% ici et 2% dans la capitale.

Du point de vue des catégories socio-professionnelles, le secteur considéré est à l'image du 5^e arrondissement : on y trouve une proportion importante de cadres et professions intellectuelles supérieures (45% de la population active contre 30% à Paris). Le taux de chômage y est plus faible qu'à Paris : 7,5 % contre 9,7%.

Le nombre d'étrangers représente 13% de la population du secteur (et du 5^e arrondissement, dont 39% d'un pays de la CEE) ; dans la capitale, la proportion est de 16%.

³⁰ Voir article "La règle renouvelée", op. cit.

³¹ INSEE *Recensement général de la population* de 1990 et de 1999 (seules données disponibles à ce jour : population légale par arrondissement).

³² Document établi par l'APUR : « Le secteur Mouffetard, population, logement, activité économique » concernant le périmètre d'étude du POS, 1993.

Le parc des logements se compose pour les trois quarts de studios ou deux pièces. On trouve très peu de logements de quatre pièces et plus sur le secteur (13% contre 19% dans l'arrondissement). Les logements sont dans l'ensemble relativement confortables. Ils datent pour le plus grand nombre d'avant 1949 (huit logements sur dix). En 1990, 27% des ménages du secteur sont propriétaires de leur logement (résidence principale). Ce taux est inférieur à celui du 5^e arrondissement (29,2%) et de Paris (28,3%).

5. Usages

Le haut de la rue Mouffetard et en particulier la place de la Contrescarpe s'anime peu avant midi ; le public investit alors les cafés et restaurants. L'animation se prolonge tout au long de la journée jusqu'à une heure tardive.

En revanche, le bas de la rue est en activité depuis 7h ou 8h : installation du marché et en particulier des étales de fruits et légumes qui attirent les habitants et les passants extérieurs au quartier venus se promener dans ce « village » de Paris. En semaine, c'est plutôt dans la soirée, après l'école et le travail que la rue s'anime tranquillement. Le samedi et surtout le dimanche matin, la population se densifie entre les boutiques. Les « gens » ne semblent pas pressés ; ils prennent plaisir à flâner, ils rencontrent les voisins, les amis, ils peuvent même venir écouter les chansons d'antan (chorale d'habitants semble-t-il à la hauteur de l'église Saint-Médard) le dimanche matin, ou bien s'installer au café du coin pour discuter.

6. Enquête

Les habitants de la « Mouffe » souligneront l'ambiance de leur quartier qui tient à son unité architecturale typique et au passé toujours visible aussi bien dans l'architecture que dans la morphologie urbaine (rues étroites, pavées parfois). Ils exprimeront certainement le sentiment d'être à l'intérieur d'un secteur protégé - ils peuvent oublier les axes de circulation tout proches mais tenus à distance - et leur plaisir d'habiter ce quartier qui leur offre en plein Paris un « village » dans lequel la convivialité n'est pas feinte. Sans doute, s'interrogeront-ils sur son avenir : la « Mouffe » risque-t-elle de devenir une image, celle d'un coin perdu que l'on s'efforce en vain de retrouver ?

Tableau récapitulatif

Morphologie architecture	<ul style="list-style-type: none"> - rue Mouffetard, homogénéité architecturale : immeubles des XVIIème et XVIIIème siècles, faible hauteur, façades lisses, ouvertures régulières ; boutiques au rez-de-chaussée - présence de jardins dans nombre de parcelles - dans les rues adjacentes, immeubles de ce type + des bâtiments en pierre de taille (notamment établissements religieux) + quelques immeubles récents
Morphologie Paysage	<ul style="list-style-type: none"> - début du parcours : on quitte la monumentalité - tissu urbain dense qui offre des échappées visuelles brèves (vers la rue Monge à l'est, vers un tissu aussi dense à l'ouest) - secteur « introverti » ; la place de la Contrescarpe marque une respiration - la fin du parcours : sortie vers l'urbanité moderne
Morphologie Eléments non visuels d'ambiance	<ul style="list-style-type: none"> - le bas de la rue est piétonnier - ambiance sonore plutôt calme où les voix peuvent encore marquer l'espace sonore - odeurs liés aux restaurants et au marché - d'un point de vue tactile, alternance de pavés et d'asphalte
Caractères fonctionnels	<ul style="list-style-type: none"> - le haut de la rue est occupé par des restaurants - le bas, par un marché - aspect lié à la vie intellectuelle n'est pas négligeable : librairies, cinémas d'auteurs, résidence universitaire..
Composition socio- professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> - population décroît légèrement (1,45%, 1,1% à Paris) - proportion importante du nombre de ménages d'une personne (56% dans le 5^e, contre 50% à Paris) - 45% de cadres (30% à Paris) - dans l'arrondissement, 75% des logements datent d'avant 1915 et 85% d'avant 1949
Usages	<ul style="list-style-type: none"> - vie de quartier autour du marché : convivialité, terrasses de café animées... - passants venus d'ailleurs : flânerie et choix d'un restaurant (dans le haut de la rue), la place de la Contrescarpe est un lieu de rendez-vous entre amis

Parcours suivi avec points de repérage photographique

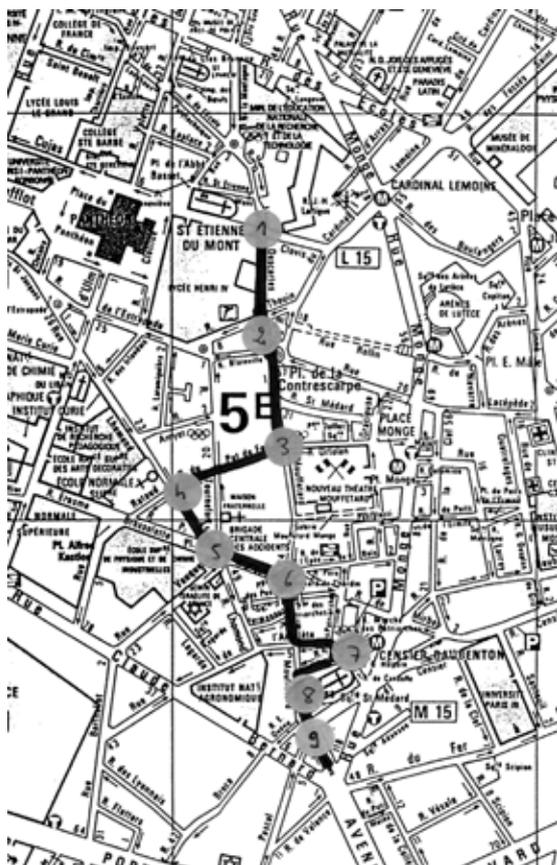


Planche 1

1 Mur d'enceinte de Philippe-Auguste, 5 rue Clovis

2 Rue Clovis - au loin, lycée Henri IV et Panthéon

Planche 2

3 Regard sur la rue Descartes depuis la rue Mouffetard - à la hauteur de la rue Thouin

4 Place de la Contrescarpe, depuis la rue Mouffetard - en descendant

5 Place de la Contrescarpe depuis la rue Lacépède

6 La rue Mouffetard depuis la place de la Contrescarpe - en descendant

Planche 3

7 Bâtiments de la Garde Républicaine

8 Fontaine à l'angle des rues Mouffetard et du Pot-de-Fer

9 Rue du Pot-de-Fer

Planche 4

10 Etablissement conventuel, 30 rue Lhomond

11 Angle des rues Lhomond et du Pot-de-Fer

12 Rue Lhomond, vers la place Lucien Herr

Planche 5

13 La place Lucien Herr

14 Rue Jean Calvin, vers la rue Mouffetard

Planche 6

15 Rue Mouffetard entre la rue de l'Épée de Bois et la rue de l'Arbalète

Planche 7

16 Angle des rues de l'Arbalète et des Patriarches depuis la place Bernard Halpern

17 Immeuble récent, place Bernard Halpern

18 Rue Daubenton, vers la rue Monge

Planche 8

19 Rue Mouffetard - le marché

20 Fin de la rue Mouffetard

21 Église Saint-Médard

Planche 9

22 Angle des rues de Bazeilles et Censier - église Saint-Médard et fontaine au centre du carrefour

23 Dernier regard sur la rue Mouffetard - fontaine du carrefour des rues Mouffetard, Edouard Quénu, Pascal, Censier et de Bazeilles

24 Rue de Bazeilles - perspective sur l'avenue des Gobelins et la place d'Italie



1 - Mur d'enceinte de Philippe-Auguste, 5 rue Clovis



2 - Rue Clovis - au loin, lycée Henri IV et Panthéon



3 - Regard sur la rue Descartes depuis la rue Mouffetard à la hauteur de la rue Thouin



4 - Place de la Contrescarpe, depuis la rue Mouffetard - en descendant



5 - Place de la Contrescarpe depuis la rue Lacépède



6 - La rue Mouffetard depuis la place de la Contrescarpe - en descendant



7 - Bâtiments de la Garde Républicaine



8 - Fontaine à l'angle des rues Mouffetard et du Pot-de-Fer



9 - Rue du pot de fer



10 - Etablissement conventuel, 30 rue Lhomond



11 - Angle des rues Lhomond et du Pot-de-Fer



12 - Rue Lhomond, vers la place Lucien Herr



13 - La place Lucien Herr



14 - Rue Jean Calvin, vers la rue
Mouffetard



15 - Rue Mouffetard entre la rue de l'Épée de Bois et
la rue de l'Arbalète



16 - Angle des rues de l'Arbalète et des Patriarches
depuis la place Bernard Halpern



17 - Immeuble récent, place Bernard Halpern



18 - Rue Daubenton, vers la rue Monge



19 - Rue Mouffetard - le marché



20 - Fin de la rue Mouffetard



21 - Eglise Saint-Médard



22 - Angle des rues de Bazeilles et Censier - église Saint-Médard et fontaine au centre du carrefour

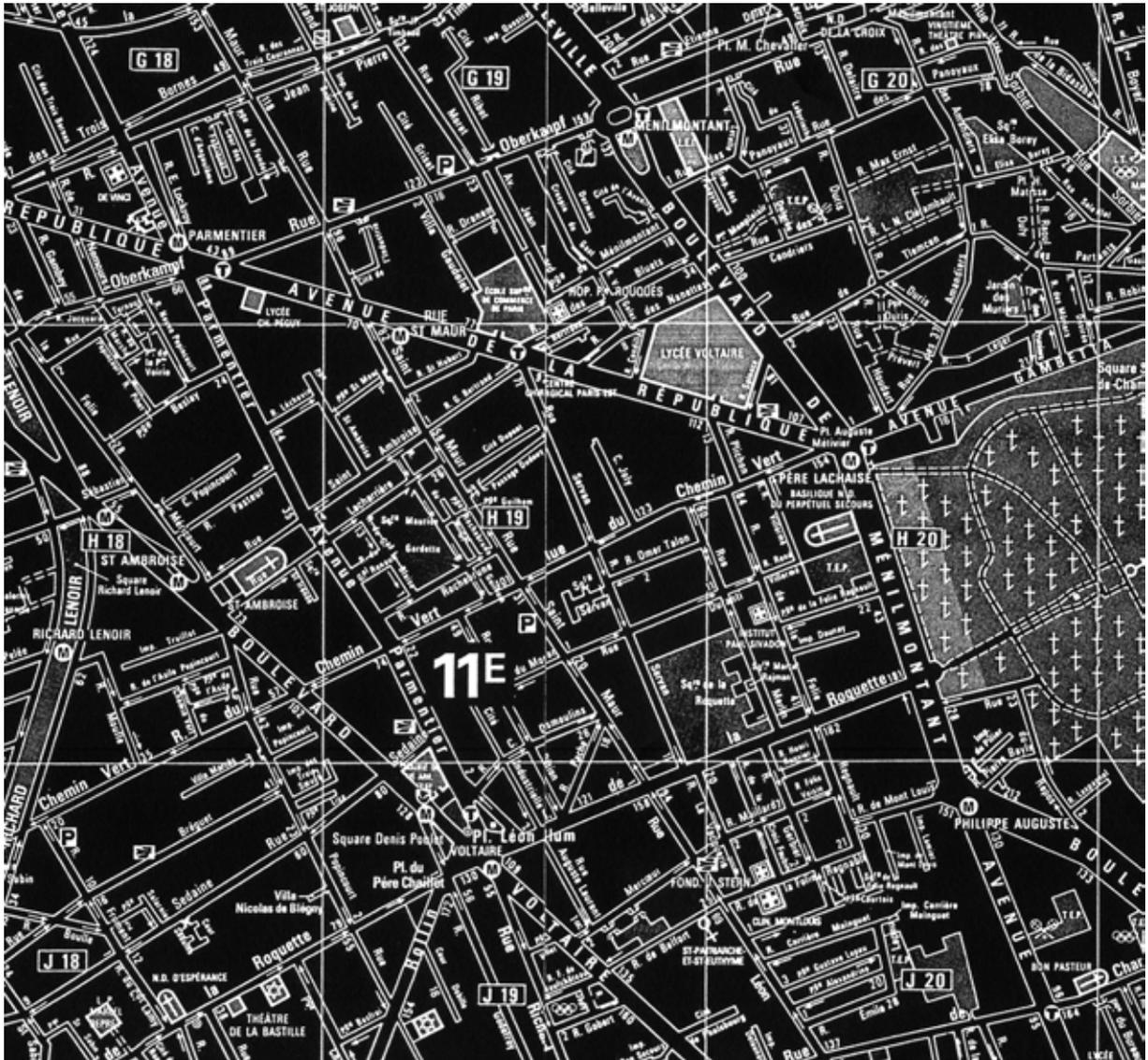


23 - Dernier regard sur la rue Mouffetard - fontaine du carrefour des rues Mouffetard, Edouard Quénu, Pascal, Censier et de Bazeilles



24 - Rue de Bazeilles - perspective sur l'avenue des Gobelins et la place d'Italie

OBERKAMPF



- Plan du 11ème arrondissement - échelle : 1/10 000

Paris et proche banlieue, Atlas par arrondissement, Michelin, ed du Voyage, oct. 1999

La rue Oberkampf, dans sa partie nord, est en mutation depuis 1995 si l'on en croit les articles que la presse consacre au secteur : « Oberkampf la métamorphose » selon le journal *Le Point*³³ en 1997 et, en 1998, selon *Libération*³⁴, « Le filon du village à Paris – Depuis trois ans, le quartier Oberkampf se peuple de petits bars et de restos sympas. A tel point qu'aujourd'hui, les prix des locaux flambent ». A proximité de la Bastille, ce quartier attire les « branchés ». C'est l'ouverture du café « Charbon » au n° 109 de la rue qui aurait amorcé la transformation de ce quartier populaire.

³³ *Le Point*, 13/09/1997, n° 1304.

³⁴ *Libération*, 15/06/1998.

Le trajet retenu se situe entre les stations de métro Parmentier et Ménilmontant, carrefour des avenues Parmentier, de la République et de la rue Oberkampf d'une part et point de rencontre entre les boulevards de Belleville et de Ménilmontant et de la rue Ménilmontant (prolongement de la rue Oberkampf) d'autre part. Nous rencontrons au cours de notre montée de la rue Oberkampf des ambiances différentes. C'est au milieu du parcours que l'identité nouvelle du quartier s'affirme, annoncée par le tronçon précédent (entre l'avenue de la République et la rue Saint-Maur, photo n° 5). Puis, quand on arrive rue Moret, la rue s'élargit sensiblement (photo n° 15), « monte » vers Ménilmontant et là, les habitants du quartier se mêlent aux passants plus pressés qui se dirigent vers cette ouverture que constitue la grande place ronde du carrefour (photos n° 20 et 21). Si l'espace précédent invite à la flânerie celui-ci suggère des rythmes différents. Comment le quartier va-t-il évoluer ? La diversité des populations qu'on y rencontre sera-t-elle maintenue ? La mixité des activités risque-t-elle de disparaître ?

1. Historique³⁵

C'est à la chute de Napoléon III que la rue de Ménilmontant devient la rue Oberkampf. Au XV^e siècle, le territoire dans lequel s'insère la rue de Ménilmontant est couvert de vignes et transformé en jardins et vergers au siècle suivant. Cet ancien chemin escarpé conduisait du quartier du Temple au hameau de Ménilmontant ; sa pente est adoucie en 1732 et des arbres sont plantés des deux côtés en 1734. Le quartier qui l'entoure, en particulier au sud, évolue : au XVII^e siècle, sur décision de Louis XIV, création d'un cours planté d'arbres, origine des grands boulevards (Beaumarchais, du Temple, etc.), au XIX^e siècle, dans le cadre des grands travaux d'Haussmann, ouverture des avenues de la République et Parmentier (ancienne rue Beaumarchais élargie)...

En 1859, le village de Ménilmontant est inclus dans Paris.

Au XIX^e siècle, les secteurs d'activités du 11^e arrondissement sont traditionnellement la métallurgie, la mécanique et l'ameublement (dans le faubourg Saint-Antoine). Rue Oberkampf, on construit des machines à vapeur, des pompes et des presses hydrauliques (chez l'industriel Bariquand), à la fin du XIX^e, Charles Verneau installe son imprimerie au n° 114 de la rue...

Au XX^e, ces activités se poursuivent, notamment la métallurgie. C'est au cours des dernières décennies qu'elles disparaissent progressivement. Un habitant, véritable mémoire du quartier, interviewé en 1997 par le journal *Le Point*, déclarait : « ici, c'était le quartier des métallos, il y avait des PME partout. Maintenant la rue vire à la boîte de nuit. »³⁶

2. Morphologie

La rue Oberkampf constitue un axe longitudinal, pentu, relativement étroit (stationnement d'un côté de la rue et passage de deux voitures), à l'exception du dernier tronçon en arrivant à Ménilmontant. Cet axe apparemment fermé ouvre sur des rues de même gabarit (rues Saint-Maur, Moret, Crespin du Gast), à l'exception de l'avenue Jean Aicard beaucoup plus large. De nombreuses cités ou cours dans lesquelles ateliers et entreprises s'installaient, se dérobaient à la vue, cachés par les portes cochères qu'il suffit de pousser pour découvrir la profondeur transversale du quartier.

³⁵ Cette partie s'appuie sur :

- D. LEBORGNE, D. CHADYCH. *Vie et histoire du 11^{ème} arrondissement*. Ed. Hervas, 1987.
- D. MICHEL, D. RENO. *Le guide du promeneur, 11^{ème} arrondissement*. Ed. Parigramme/CPL, 1993.

³⁶ Cité dans l'article du *Point*, op. cit.

* Architecture

Les rues que nous parcourons s'inscrivent dans un périmètre d'OPAH³⁷. En fait, le secteur situé du côté nord (côté gauche en montant) de la rue Oberkampf jusqu'à la rue Moret faisait partie du périmètre de l'OPAH Saint-Maur (1994-1997) ; l'autre partie du secteur concerné par notre parcours, des n° 80 au 162 (côté droit en montant depuis l'avenue de la République) et des n° 135 au 169 (côté gauche en haut de la rue Oberkampf) est inclus dans le périmètre de l'OPAH Orillon-Oberkampf (1998-2000, durée qui sera vraisemblablement prolongée). Notons que ces deux secteurs couvrent la totalité d'une zone de Développement Social Urbain du 11^e arrondissement dans le cadre du Contrat de Ville de Paris.³⁸

Le parcours laisse les immeubles en pierre de taille du carrefour République-Parmentier (photo n° 1) pour pénétrer dans un secteur qui apparaît en rénovation (photos n° 2 et 3). « On est en présence majoritairement d'immeubles de faubourg construits au siècle dernier. La structure du bâti est constituée d'une ossature à pan de bois avec remplissage de moellon et enduit au plâtre. »³⁹ Ces immeubles de faible hauteur - 4, 3, voire 2 ou 1 étages - côtoient quelques bâtiments plutôt en pierre de taille de 5 étages, parfois 6 étages avec les mansardes (photos n° 4 et 14).

Quelques immeubles des années 60 ou 70, surplombent les autres (10 étages, à l'exception du n° 125 un peu plus récent) mais sans ostentation dans la mesure où ils sont en retrait (photo n° 6). De rares bâtiments récents attirent l'attention (voir ci-dessous) ou au contraire s'insèrent discrètement dans les cités ou impasses adjacentes (dans la cité Griset).

Ainsi, l'architecture du quartier, en dépit de ces différentes hauteurs qui se joutent et de matériaux divers (rarement la pierre de taille, plutôt des façades lisses) apparaît relativement homogène ; elle se complexifie en certains endroits par l'insertion en retrait d'immeubles récents. L'homogénéité tient sans doute à un alignement régulier, à l'époque de construction de la majorité des bâtiments, ainsi qu'à leur faible hauteur qui évite un sentiment d'écrasement dans cette rue.

Dans la rue Oberkampf, de nombreux rez-de-chaussée sont occupés par des boutiques dont la plupart (les restaurants en particulier) montrent le décor d'origine.

En ce qui concerne les cours, l'étude préopérationnelle d'OPAH observe que : « Pour les bâtiments sur cour, deux configurations apparaissent :

- sur de longues parcelles en lanières des cités industrielles du début du XIX^e siècle, les bâtiments s'élèvent en général sur 2 ou 3 niveaux et abritent au rez-de-chaussée des locaux d'activité et à l'étage des logements liés ou non à l'activité du rez-de-chaussée ;
- sur les parcelles moins profondes l'immeuble sur cour quand il existe est assez souvent du même gabarit que celui sur rue »⁴⁰. Habitat, commerce, et locaux d'activité apparaissent donc étroitement imbriqués.

³⁷ Dans le cadre des OPAH, des aides sont proposées aux propriétaires et aux locataires de logements. Dans le quartier Oberkampf, pour encourager le maintien du commerce, elles sont également proposées aux propriétaires de locaux commerciaux.

URBANIS. *Etude préopérationnelle d'OPAH, Quartier Orillon – Oberkampf*. 1997. Sur notre demande, la Ville de Paris, commanditaire de cette étude, nous en a adressé une copie.

³⁹ Ibid., p. 17

⁴⁰ Ibid., p. 17.

Bâtiments remarquables :

Deux constructions récentes signalent leur présence :

Au **113 rue Oberkampf**, Borel a réalisé **La Poste** (photo n° 9) qui s'exhibe côté rue et un ensemble de 80 logements destinés aux postiers dans la cour exigüe et profonde que l'on peut découvrir ; les frontières entre la rue et le bâti s'estompent ici. Deux tours très fines se détachent dans le jardin. « Borel reconnaît avoir atteint un seuil de complexité » dans cette opération. « Une passerelle, deux tours, trois têtes, une multitude de façades, dont le jardin considéré comme l'ultime façade, c'est tout l'art de la fragmentation ».⁴¹

Immeuble du n° 161 : construit entre un immeuble néo-haussmanien et une résidence des années 70 en retrait de la rue, sa façade sur rue est de 7 m. Il se compose de deux volumes, l'un en retrait par rapport à l'autre, l'un en pâte de verre et l'autre en tôle d'aluminium. Architecte : Emmanuel Saadi.

D'anciens commerces du quartier, transformés aujourd'hui en bars ou restaurants, gardent certaines caractéristiques d'époque. Le Café Charbon, souvent cité, (photo n° 7) montre un décor d'ex-bougnat rehaussé de fresques début de siècle.

Enfin, on signalera la **Piscine** construite en 1887, située au fond de la cour du **n° 160** (photo n° 19). C'est l'intérieur de cet équipement « Bain-douches, piscine-sauna » qui est mentionné dans les guides (vestibule décoré de deux vitraux et portique surmonté par les cabines autour de la piscine).

*** Paysage et environnement proche**

Lorsqu'on avance rue Oberkampf, le regard doit se porter au loin pour percevoir l'ouverture du carrefour et la rue pentue de Ménilmontant. Dans les deux premiers tiers du parcours, l'étroitesse de la rue et l'attention distraite par les boutiques et les passants contribuent plutôt à un sentiment de resserrement. Toutefois, le dégagement que l'on observe à l'angle des rues Saint-Maur et Oberkampf avec un immeuble récent en retrait fait ponctuellement exception (photo n° 6).

Les perspectives latérales offertes aux différents croisements (rue Saint-Maur, rue Moret...), jusqu'à l'avenue Jean Aicard, répètent le tissu urbain dense de ce quartier. L'avenue Jean Aicard, quant à elle, élargit la perspective latérale, notamment avec son petit square installé au milieu.

*** Eléments décoratifs secondaires**

Des éléments visuels attractifs se détachent de l'ensemble :

- des boutiques colorées - ainsi le restaurant QG, Quartier Général, peint en jaune et orange, à l'angle de la rue Saint-Maur ou encore la boutique « Nil chaussures », peinte en jaune ...
- des tags sur les rideaux de fer ou sur les murs des immeubles en attente de rénovation,
- l'affiche de l'association « Les grillons d'Oberkampf » sur la porte.

Des éléments moins visibles sont également repérables comme des enseignes désormais caduques gravées - ainsi, au n° 123, dans un immeuble en pierre de taille de 1889, « Griset-métaux » ...

⁴¹ F. RAMBERT . Joli court métrage, Borel à Paris XI^e. *Architectures*, n° 41, déc. 1993.

Enfin, des fantaisies architecturales apparaissent dans les impasses ou dans les cours : ainsi, crépi de couleur rose et boutique bleue, porche quasi monumental et succession de pierres noires et ocres, impasse Gaudelet (photo n°12) ou transformation colorée et fleurie d'anciens ateliers en logements dans la cour du n° 104 (photos n° 10 et 11).

* **Eléments non visuels de l'ambiance**

L'été, lorsque les portes des boutiques sont ouvertes, on n'entend pas la musique diffusée dans les cafés. Ce sont plutôt les voix, les discussions aux terrasses des cafés qui donnent une ambiance conviviale. Le passage de personnes appartenant à différentes communautés peut être là aussi marqué par le sonore, parce que nous sommes dans un quartier de Paris où africains et maghrébins sont installés depuis longtemps.

3. Caractères fonctionnels

Des immeubles et des anciens établissements murés, en attente soit d'une démolition soit d'une rénovation et d'une nouvelle destination, indiquent la mutation du quartier :

- à l'angle des rues Oberkampf et Crespin du Gast, entreprise « accessoires spécialisés de sécurité » (photo n° 17),
- les hôtels des n° 91 et 152,
- des rideaux de fer baissés, en dehors de la périodes des vacances (ainsi au n° 102, boutique « no body », photo n° 8),
- une boutique « Félix Potin » fermée,
- etc.

La rue Oberkampf se caractérise aujourd'hui par le nombre important de ses bars et restaurants qui se substituent progressivement aux autres commerces de la rue :

- Mécano (n° 99) : ancienne enseigne toujours visible : « machines-outils, outillage moderne » ce restaurant présente une « dégaine réussie de quincaillerie relookée en troquet amélioré » ;
- Café Charbon (n° 109) : « vitrine du quartier » ;
- La Mercerie (n° 108) : « une ex-maison à fils, boutons et rubans » ;
- Favela Chic (n° 131) : « antre brésilien » ;
- Cherkan (n°144) ;
- Cithea (n°112) : cet ancien cinéma populaire du quartier qui a gardé sa caisse est aujourd'hui une petite salle polyvalente (bar avec concerts entre autres). « Partout, c'est la même recette : éclairage doux, chaises dépareillées, mobilier de brocante et caïpirinha, un cocktail brésilien. »⁴²

Le changement de la rue se traduit également par l'ouverture d'un espace culturel alternatif, la Glassbox, au n° 113 bis.

Toutefois, cette évolution laisse la place aux commerces de proximité : boulangerie, boucherie, point presse, coiffeur, droguerie, quincaillerie, épiceries tenues par des maghrébins comme dans tous les quartiers de Paris... Si plusieurs de ces boutiques ont renouvelé leur devanture au cours des dernières décennies et ont adopté le design ordinaire propre à leur activité (boulangerie, boucherie...), d'autres (ainsi le coiffeur, la boutique de chaussures...) ont un aspect vieillot (années 50-60) dont on peut se demander s'il est signe de déclin ou au contraire de participation à l'ambiance du quartier. L'ouverture d'un

⁴² Le point, op. cit.

Mac'Do en haut de la rue, à l'angle du carrefour et de la rue Oberkampf, introduit l'actualité.

On signalera la présence d'activités dans des cours, cités, impasses, dont il est difficile d'évaluer l'importance. Une des plus visibles est la fabrique de cartons cité Griset (photo n° 13). En outre, la communauté asiatique pénètre peu à peu le quartier avec les activités de confection (ateliers dans des cours de la rue Oberkampf et boutique liée à la couture à côté du café Charbon) et restauration rapide.

Ainsi, des boutiques changent de destination, des ateliers et des établissements dans les cours d'immeubles se transforment en logements. Et, les habitants soucieux d'environnement commencent à s'exprimer. On citera, à titre d'exemple, la demande, non retenue semble-t-il, de l'association « Les grillons d'Oberkampf » à propos de l'aménagement de la cité de l'Industrie ; une demande de permis de construire d'une résidence pour étudiants venait d'être déposée par un promoteur, tandis que l'association demandait la création d'un équipement public type crèche ou jardin de proximité⁴³.

4. Composition socio-professionnelle du quartier

La population (sans doubles comptes) du 11^e arrondissement est de 149 102 habitants en 1999 ; elle était de 154 165 en 1990⁴⁴, mais il est difficile de connaître la tendance sur le quartier (augmentation entre 1975 et 1990 sur le secteur de l'OPAH tandis que la population de l'arrondissement diminuait).

Nous reprenons ici l'étude effectuée dans le cadre de l'OPAH Orillons-Oberkampf⁴⁵; son périmètre couvre presque tout le « quartier » Oberkampf qui nous intéresse et reflète donc mieux que les seules données Insee de l'arrondissement une image de la composition de la population. Cette étude insiste sur la forte densité de tout le secteur dont la population a augmenté entre 1975 et 1990 : « 807 habitants par hectare (surface au sol hors équipements), contre 625 à l'échelle du 11^e arrondissement et 555 pour Paris »⁴⁶. Cette densité s'explique en partie par une proportion plus importante que dans le 11^e de ménages comptant cinq personnes et plus (6,8% contre 3,7%) et une proportion moindre de ménages de une personne (48,8% contre 52,4%).

En ce qui concerne la structure par âge, l'étude note également l'importance de la classe d'âge des 0-19 ans (22,6% contre 17,9% dans le 11^e). A cet égard, c'est plutôt dans le nord de la rue Oberkampf que la présence des jeunes de moins de 20 ans est la plus nette.

Une part importante d'étrangers (notamment des maghrébins) vit dans le quartier : 34,2% dans le périmètre étudié (notamment au nord de la rue Oberkampf) contre 20,2% dans le 11^e et 15,9% à Paris.

⁴³ Informations tirées de la lettre datée du 27 juillet 2000, réponse de Georges Sarre, député de Paris, maire du XI^eme arrondissement à l'association de riverains, et apposée sur la porte de la cité de l'industrie.

⁴⁴ INSEE. *Recensement général de la population* de 1990 et de 1999 (seules données disponibles à ce jour : population légale par arrondissement)

⁴⁵ URBANIS, op. cit.

⁴⁶ Ibid.

En 1990, le taux de chômage de 1,5% dans le 11^e (9,7% à Paris) est plus élevé dans le quartier de l'OPAH (15,2%). Avec 30,6% d'ouvriers et 24,5% d'employés, le secteur de l'OPAH apparaît comme « populaire ».

Quant au parc des logements, 57,9% ont été construits avant 1915 ; 66% avant 1948 et 24,9% après 1975. Les petits logements y sont proportionnellement plus nombreux que dans l'arrondissement et sur Paris : 70% de logements de une et deux pièces contre 57% dans Paris. En 1990, 25% des ménages sont propriétaires sur le secteur considéré.

5. Usages

Ils sont liés avant tout à la spécialisation des commerces de la rue Oberkampf : les restaurants et les cafés attirent une clientèle jeune et contribuent à la convivialité du quartier dès la fin de la matinée jusqu'à la nuit. L'été, les « gens » aiment s'installer aux terrasses et discuter. La vie de quartier n'a pas pour autant disparu. Là aussi, ce sont les commerces de proximité qui jouent un rôle important.

6. Enquête

L'architecture de ce quartier qu'on peut qualifier de populaire retient l'attention : elle témoigne d'un passé artisanal et industriel riche et vivant et suscite une volonté de préservation en dépit de la nouvelle destination des commerces et de l'augmentation de la composante résidentielle. Les « événements architecturaux » que représentent La Poste et le petit immeuble situé en haut de la rue ne manqueront pas d'être relevés. Nous supposons que l'unité de la rue est un facteur important et on cherchera à l'éprouver : quels en sont les éléments les plus stables, quels sont ceux au contraire qui peuvent la remettre en question, certains fragments de la rue sont-ils plus vulnérables que d'autres, etc. ?

La question de l'évolution du quartier émergera certainement dans les discours : est-elle appréciée, quels en sont les risques ? Enfin, la question de la composition de la population du secteur et celle qui lui est extérieure mais qui le fréquente, sera abordée.

TABLEAU RECAPITULATIF

<u>Morphologie</u> Architecture	<ul style="list-style-type: none"> - quartier dont le bâti fait l'objet d'une OPAH - habitat ancien : immeubles de faubourg de faible hauteur, aux façades lisses, du début du XIXème siècle, lié au développement des activités artisanales et industrielles dans les cours notamment - quelques immeubles type haussmanien - quelques immeubles des années 60-70 en retrait (10 étages) - architecture contemporaine : La Poste (Borel) et immeuble du n° 161 (Saadi)
<u>Morphologie</u> Paysage	<ul style="list-style-type: none"> - quartier ancien dense, qui offre peu de perspectives - le parcours monte vers Ménilmontant : la rue pentue se prolonge dans l'axe de la rue Oberkampf
<u>Morphologie</u> Eléments non visuels d'ambiance	<ul style="list-style-type: none"> - du point de vue sonore, le bruit des voitures n'empêche pas la convivialité des discussions
Caractères fonctionnels	<ul style="list-style-type: none"> - déclin des activités traditionnelles (métallerie et imprimerie), elles ne sont pas toutes remplacées - « Oberkampf la métamorphose » : spécialisation des commerces, les anciennes boutiques sont désormais des restaurants - commerces de proximité
Composition socio- professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> - forte densité de population - proportion importante de jeunes de moins de 20 ans - une part importante d'étrangers - les catégories ouvriers et employés sont plus représentées qu'ailleurs - 57,9% des logements datent d'avant 1915, 66% d'avant 1948
Usages	<ul style="list-style-type: none"> - ils sont liés à la présence des cafés et restaurants - vie de quartier avec les commerces de proximité

Parcours suivi avec points de repérage photographique

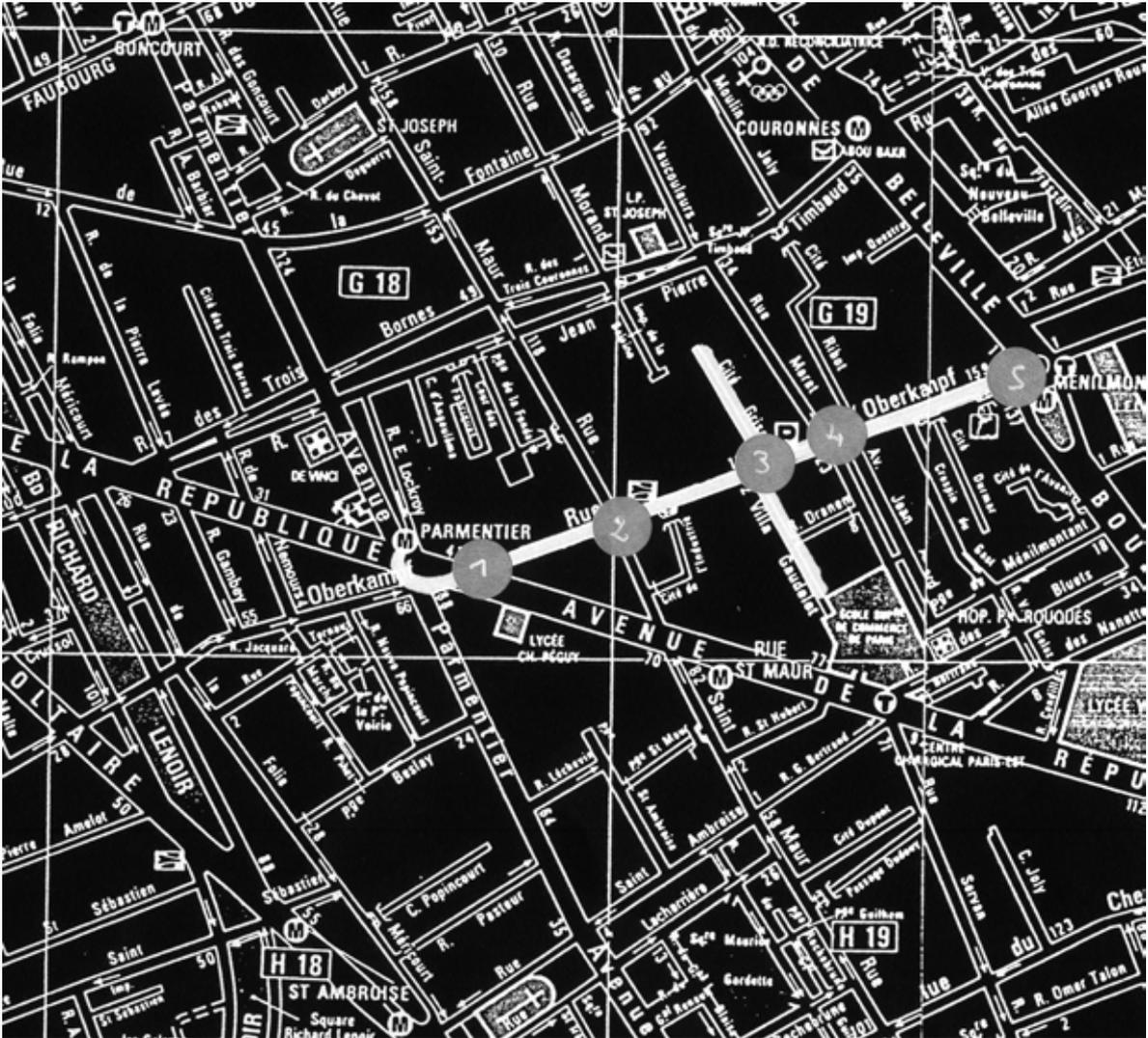


Planche 1

- 1 Carrefour des avenues République et Parmentier et de la rue Oberkampf
- 2 Quartier en rénovation - 91 rue Oberkampf
- 3 Chantier dans la cour du n° 93 rue Oberkampf
- 4 Angle des rues Oberkampf et Saint-Maur - regard jeté en arrière avant de poursuivre

Planche 2

- 5 Angle des rues Oberkampf et Saint-Maur - vers Ménilmontant
- 6 Angle des rues Oberkampf et Saint-Maur - immeuble récent en retrait
- 7 Le café Charbon
- 8 Boutiques des 100 et 102 rue Oberkampf
- 9 « La Poste Borel » au n° 113
- 10 Anciens ateliers transformés en logements ou bureaux dans la cour du 104 rue Oberkampf
- 11 Anciens ateliers transformés en logements ou bureaux dans la cour du 104 rue Oberkampf

Planche 3

- 12 Fantaisies architecturales impasse Gaudalet
- 13 Entreprise (fabrique de cartons) Cité Griset
- 14 Regard sur le chemin parcouru rue Oberkampf (à la hauteur de la cité Griset)

Planche 4

- 15 Regard vers Ménilmontant (depuis la rue Moret)
- 16 Rue Jean Aicard depuis la rue Oberkampf
- 17 Entreprise murée à l'angle des rues Oberkampf et Crespin du Gast
- 18 Petit immeuble récent et Mac Do à l'angle de la place au terme du parcours
- 19 Piscine au n° 160 de la rue

Planche 5

- 20 Rue Oberkampf – haut de la rue vers Ménilmontant
- 21 Place circulaire au carrefour des boulevards de Belleville et de Ménilmontant et des rues Oberkampf et de Ménilmontant



1 - Carrefour des avenues République et Parmentier et de la rue Oberkampf



2 - Quartier en rénovation - 91 rue Oberkampf



3 - Chantier dans la cour du n° 93 rue Oberkampf



4 - Angle des rues Oberkampf et Saint-Maur - regard jeté en arrière avant de poursuivre



5 - Angle des rues Oberkampf et Saint-Maur - vers Ménilmontant



6 - Angle des rues Oberkampf et Saint-Maur - immeuble récent en retrait



7 - Le café Charbon



8 - Boutiques des 100 et 102 rue Oberkampf



9 - « La Poste Borel » au n° 113



10 - Anciens ateliers transformés en logements ou bureaux dans la cour du 104 rue Oberkampf



11 - Anciens ateliers transformés en logements ou bureaux dans la cour du 104 rue Oberkampf



12 - Fantaisies architecturales impasse Gaudelet



13 - Entreprise (fabrique de cartons) Cité Griset



14 - Regard sur le chemin parcouru rue Oberkampf (à la hauteur de la cité Griset)



15 - Regard vers Ménilmontant (depuis la rue Moret)



16 - Rue Jean Aicard depuis la rue Oberkampf



17 - Entreprise murée à l'angle des rues Oberkampf et Crespin du Gast



18 - Petit immeuble récent et Mac Do à l'angle de la lace au terme du parcours



19 - Piscine au n° 160 de la rue



20 - Rue Oberkampf – haut de la rue vers Ménilmontant



21 - Place circulaire au carrefour des boulevards de Belleville et de Ménilmontant et des rues Oberkampf et de Ménilmontant

DU TROCADERO A LA RUE DE LA POMPE



- Plan du 16ème arrondissement - échelle : 1/10 000
Paris et proche banlieue, Atlas par arrondissement, Michelin, ed du Voyage, oct. 1999

DU TROCADERO A LA RUE DE LA POMPE

La place du Trocadéro (photos n° 1 et 2), ample, aux multiples perspectives si on en fait le tour, dessert des avenues résidentielles qui elles-mêmes ouvrent sur de nombreuses rues calmes, au petit air « provincial et désuet », dont l'architecture est riche en surprises. Nous avons choisi de quitter la place en nous dirigeant vers l'avenue Paul Doumer, sérieuse, rigoureuse, avec ses immeubles d'habitation des années 30, puis de suivre la rue Scheffer avec ses curiosités architecturales, enfin après une brève sortie vers l'avenue Georges Mandel, de replonger dans le dédale des rues et de nous diriger vers la rue de la Pompe plus animée avec ses commerces.

1. Historique⁴⁷

La colline de Chaillot culmine à 60 mètres. Le territoire de l'actuel 16^e arrondissement était un domaine rural où le clergé, principal propriétaire foncier jusqu'à la Révolution, a favorisé la création de communautés d'habitants regroupés autour de petites églises. Au XVII^e siècle, Colbert encourage la fabrication de grands tapis de demeures royales dans une ancienne savonnerie située à l'emplacement du palais de Tokyo ; à cette époque, on trouve également une verrerie dans le village de Chaillot qui, grâce à ses activités, se développe ; à la fin de l'ancien régime il compte 2000 habitants. En 1659, Louis XIV octroie la qualité de faubourg à Chaillot sous le nom de faubourg de la Conférence qui, en 1787, est annexé à la Ville de Paris.

Après la vente des biens nationaux, les trois villages de l'ouest parisien, Passy, Auteuil (qui avaient réputation de salubrité grâce à leurs sources) et Chaillot se développent rapidement ; les grands domaines sont lotis, des rues sont percées formant la trame de l'actuel 16^e arrondissement. Ils sont rattachés en 1860 à la ville de Paris, ce qui constitue le premier pas vers l'unification du 16^e. Les grandes avenues (Foch, Iéna, Marceau, et Kléber) sont ouvertes à la fin du XIX^e siècle. La bourgeoisie y fait construire des hôtels particuliers : « cariatides et atlantes prennent possession des façades ; les grands architectes du début du siècle et de l'ère moderne vont y exercer leurs talents ».⁴⁸ Le quartier situé derrière la place du Trocadéro se développe lentement.

2. Morphologie

Le parcours que nous avons établi ne reprend pas une logique intrinsèque du territoire mais, à l'image du 16^e arrondissement, il retient différentes ambiances, passe de l'échelle monumentale à celle, plus traditionnelle, de l'immeuble haussmannien, et fait un détour par la rue de la Pompe qui, au croisement avec les rues de la Tour et Decamps, arbore un air de village avec ses commerces situés au rez-de-chaussée d'immeubles anciens à l'architecture ordinaire.

* Architecture

Malgré des apparences d'unité, celle-ci tenant sans doute au gabarit des bâtiments et à leur alignement régulier, l'architecture présente une grande diversité. Nous rencontrons tout au long de notre parcours :

⁴⁷ Documentation : SIGURET, Philippe, LEMOINE, Bertrand. *Vie et histoire du XVI^e arrondissement*, éd. Hervas, 1986.

⁴⁸ MC LURE, Bert, REGNIER, Bruno. *Promenades d'architecture à Paris - Guimard et l'art nouveau*, éd. La découverte, Le Monde, SOL.

- des hôtels particuliers de la fin du siècle dernier : ainsi, le petit bâtiment à l'angle de l'avenue d'Eylau et de l'avenue Georges Mandel (photo n° 3) ;
- l'architecture typique des années 30 « qui marque un retour à l'académisme » : le long de l'avenue Paul Doumer (photo n° 5), percée en 1933, s'alignent des immeubles de cette époque, avec leurs volumes parfois massifs ; dans les autres rues, on en voit également quelques-uns (photos n° 7 et 11) ;
- des immeubles haussmanniens, plus ou moins sobres : les immeubles les plus classiques se fondent dans l'alignement de la rue ou des squares ; d'autres affichent colonnes, pilastres et des motifs végétaux (ainsi, immeuble à l'angle des rues du Commandant Schloesing et Pétrarque, photo n° 6), ou d'inspiration animalière (exemple, n° 42 rue Decamps : têtes de béliers sur la façade d'un immeuble d'Alexandre Bruel, daté de 1904, photo n° 17) ;
- un immeuble Art nouveau au 39 rue Scheffer (à l'angle des rues Scheffer et Louis David), de Ernest Herscher construit en 1911 et qui a gagné le concours de façade de 1922, les sculptures sont de Séguin (photos n° 9 et 10) ;
- une maison d'apparence Art déco : a-t-elle été rénovée ? Quoi qu'il en soit, le style n'apparaît pas dans son authenticité (photo n° 13) ;
- des immeubles récents, construits dans les années 60-70 pour la plupart (exemples, photos n° 4 et 15) : dans ce domaine règne une grande diversité ; il suffit de regarder les immeubles situés de part et d'autre de la rue de la Pompe (photos n° 21 et 22) à la hauteur des avenues Henri Martin et Georges Mandel, l'un renvoie à l'architecture « bateau » avec ses balcons en creux, l'autre se ferme sur la rue avec son avancée de bow-windows...
- il est intéressant de mentionner la réhabilitation : conçue à l'identique, elle reproduit de manière ostentatoire l'ancien et parvient plutôt à un pastiche architectural (immeuble situé au n° 59 de l'avenue Georges Mandel) ;
- enfin, une fantaisie rue de la Pompe : un petit chalet dont le rez-de-chaussée est occupé par un café rappelle la « vocation champêtre du quartier » (photo n° 20).

A cette diversité architecturale s'ajoute une diversité d'implantation urbaine : des percées latérales, squares ou villas⁴⁹, interrompent l'alignement des immeubles :

- les squares Mignot, Pétrarque et du Trocadéro (photo n° 7),
- la voie privée, rue du Général Langlois (photo n° 15),
- enfin la Villa Scheffer dont les grilles ouvrent sur une large allée et où se trouve la maison au toit d'ardoise en forme de clocheton qu'on aperçoit en allant vers l'avenue Georges Mandel (photo n° 12).

Pour rendre compte de cette diversité architecturale, on voudrait encore citer à titre d'exemple la succession de quelques bâtiments rue Scheffer (côté gauche de la rue en allant vers l'avenue Georges Mandel) : à la hauteur de la rue Pétrarque, nous découvrons le square Pétrarque avec ses hôtels particuliers, puis un immeuble plus modeste que jouxte un

⁴⁹ Villas : lotissement urbain de maisons individuelles accompagnées de jardins.

petit bâtiment récent en retrait et enfin, l'immeuble Art nouveau au n° 39 ; nous traversons la rue Louis David où l'angle est occupé par un immeuble de bureaux de 1960 (architecte : Georges Dumont), puis, nous voyons un immeuble des années 1930 et enfin la villa Scheffer (n° 51).

Architecture monumentale :

La mairie du 16^e arrondissement dont la façade principale donne sur l'avenue Henri Martin a été construite par Godeboeuf en 1875-77.

L'emplacement du palais de Chaillot qui domine la colline a fait l'objet de plusieurs projets qui n'ont pas vu le jour au cours du XIX^eme siècle. En 1878, toutefois, le site est retenu pour l'Exposition universelle : un palais de style hispano-mauresque est construit. Pour l'Exposition internationale des arts et techniques de 1937, le site est à nouveau retenu et le bâtiment précédent rasé en partie - les ailes sont conservées. Le palais de Chaillot que conçoivent Carlu, Boileau et Azéma illustre la « synthèse (...) d'un modernisme sobre et d'un néo-classicisme élégant mais un peu emphatique » qui domine à l'époque.⁵⁰ Le nouveau Trocadéro est agrémenté de jardins et fontaines qui descendent vers la Seine, axés sur la Tour Eiffel. Il abrite plusieurs musées : Musées de l'Homme, et de la Marine, dans une aile et musées des Monuments français, du cinéma et la cinémathèque ainsi que le Théâtre National Populaire dans l'autre. Une cité de l'architecture et du patrimoine doit être aménagée dans l'aile gauche (dite aile Paris) ; elle devrait ouvrir en 2003.⁵¹

*** Paysage et environnement proche**

On peut dire que le paysage urbain rencontré décline la monumentalité : le palais de Chaillot domine la place du Trocadéro (photo n° 1), mais ensuite, les immeubles au volume haussmannien très classique s'imposent également. Qualité de la construction, intervention d'architectes illustres depuis le XIX^eme siècle, confèrent une apparence de richesse et de stabilité à ce quartier qui réussit à être somptueux lorsqu'il ne recherche pas l'ostentation.

Ce paysage apparaît également équilibré : quartier résidentiel, la densité d'occupation du sol n'y est jamais étouffante ; les rues se déroulent et s'enchaînent sans heurt ; elles mettent le passant à l'écart de la turbulence urbaine, semblent le protéger (photo n° 16). Les larges artères que nous empruntons, en dépit des voitures, restent agréables (l'avenue Georges Mandel, bordée de grands arbres, photo n° 23, plus que l'avenue Paul Doumer, d'un aspect sévère, photo n° 5).

Les avenues et rues ont un léger dénivelé qui est perceptible rue Scheffer : elle monte d'abord (depuis l'avenue Paul Doumer) et accuse une pente à partir du n° 39 vers l'avenue Georges Mandel. Mais ceci n'a pas de conséquences sur la vision des alentours.

*** Eléments décoratifs secondaires**

La statue équestre du Maréchal Foch au centre de la place du Trocadéro est orientée vers la Tour Eiffel (photo n° 2) ; elle n'est pas toujours visible l'été lorsque les arbres sont feuillus.

⁵⁰ MC LURE, Bert, REGNIER, Bruno. *Promenades d'architecture à Paris – Arts Déco à Passy et à Auteuil*, ed. La découverte, Le Monde, SOL.

⁵¹ Article « Révolution de palais à Chaillot », Le Figaro, 02/05/2000.

Au-dessus des portes des immeubles années 30, dépourvus dans l'ensemble de tout décor, on voit parfois des petits panneaux centraux dont les motifs représentent en général des angelots stylisés (exemple square Mignot, photo n° 8, ou encore n° 34, 36 rue Scheffer.).

Les couleurs vives, orange, jaune, rouge, des pare-soleil éclairent les façades des immeubles (exemple rue du Général Langlois et avenue Georges Mandel). Le long de notre parcours, un drapeau coloré, rue Scheffer, attire l'attention (services techniques en France de l'ambassade du Congo).

Les tags que nous remarquons dans ce quartier sont rares, mais ils expriment le racisme.

* **Éléments d'ambiance**

La place du Trocadéro est un rond-point bruyant mais dès qu'on la quitte pour aller vers les rues résidentielles, cette animation disparaît. Les avenues Paul Doumer et Georges Mandel que nous empruntons sont passantes mais sans excès comparées aux autres avenues que la place distribue ; quant aux rues, de faible largeur, elles ne permettent pas une circulation très dense.

3. Caractères fonctionnels

Nous pénétrons dans un quartier résidentiel. La place du Trocadéro donne l'occasion aux touristes de se délasser aux terrasses des cafés, mais ensuite, les rares commerces que nous repérons jusqu'à la fin de notre parcours ont connu leurs heures de gloire il y a bien longtemps, semble-t-il (ainsi, la petite boucherie rue Scheffer) ! Il faut atteindre le « village » de la rue de la Pompe pour trouver les commerces de proximité indispensables à la vie d'un quartier (photos n° 18 et 19).

Des hôtels particuliers ou de beaux immeubles abritent parfois des sièges de société ou d'institutions, voire des ambassades – ainsi, au n° 42 de la rue Scheffer, Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement, les services techniques en France de l'ambassade du Congo, l'office du tourisme espagnol au n° 43 de la rue Decamps...

4. Composition socio-professionnelle du quartier

La population (sans doubles comptes) du 16^e arrondissement est de 163 192 habitants en 1999 ; elle était de 169 863 en 1990 ; elle suit donc la tendance à la dépopulation observée à Paris.⁵²

Si la classe des 0-19 ans, soit 18,2%, est la même dans cet arrondissement qu'à Paris, la classes d'âge des 60 ans et plus y est plus importante (26,8% contre 20,7% à Paris).

On trouve une proportion élevée de cadres (41,1% contre 30,2% dans Paris). Les artisans et les commerçants représentent 12,3% de la population active, taux supérieur à celui rencontré dans Paris (7%). Quant à la part des ouvriers, elle est insignifiante : 0,7% contre 14,5% dans Paris. Le taux de chômage de 6,7% en 1990 est nettement inférieur à celui de Paris à cette époque (9,7%).

⁵² INSEE. *Recensement général de la population* de 1990 et de 1999 (seules données disponibles à ce jour : population légale par arrondissement)

La part des étrangers dans la population de l'arrondissement est de 16,4% - dont 43% d'un pays de la CEE.

Enfin, 40% du parc des logements ont été construits avant 1915 et 68% avant 1949. Une part significative (21%) a également été construite entre 1949 et 1967.

35,7% des occupants sont propriétaires de leur logement (résidence principale) contre 28,3% à Paris.

5. Usages

Le 16^e arrondissement est un quartier résidentiel et relativement calme en dehors de quelques grands axes très passants. Les habitants, dans la journée y sont peu présents. A l'heure du déjeuner et dans la soirée, le carrefour des rues Decamps, de la Tour, et de la Pompe s'anime.

La place du Trocadéro connaît bien sûr d'autres usages : le parvis du palais de Chaillot, lorsqu'il n'est pas en chantier, accueille les jeunes en skate et en roller, cars de touristes qui s'arrêtent momentanément, nombreux usagers qui se dirigent vers les bouches de métro ou qui en sortent, flâneurs à la terrasse des cafés...

6. Enquête

On suppose que l'aspect résidentiel sera mis en évidence tant par l'évocation des ambiances que par le regard porté sur l'architecture. A cet égard, ce trajet, plus que les autres, risque de retenir l'attention des personnes participant à l'enquête : nombre d'immeubles, de façades, peuvent constituer des exemples architecturaux aux yeux du passant.

TABLEAU RECAPITULATIF

Morphologie architecture	<ul style="list-style-type: none"> - unité architecturale qui tient au gabarit des immeubles - grande diversité : immeubles de la fin du XIXème, des années 30 (avenue Paul Doumer), des années 60-70 - des bâtiments « remarquables » : immeuble Art nouveau de Ernest Herscher, la villa Scheffer, un chalet rue de la Pompe, etc. - succession étonnante d'immeubles de différentes périodes - architecture monumentale : le palais de Chaillot (années 30)
Morphologie paysage	<ul style="list-style-type: none"> - paysage qui décline la monumentalité - quartier somptueux lorsqu'il ne recherche l'ostentation
Morphologie Eléments non visuels d'ambiance	<ul style="list-style-type: none"> - environnement sonore calme qui peut rappeler « la campagne » dans certaines rues - quelques exceptions : la place du Trocadéro ou les avenues passantes
Caractères fonctionnels	<ul style="list-style-type: none"> - peu de commerces, peu d'animation, à l'exception de la place du Trocadéro et du « village » rencontré rue de la Pompe (commerces de proximité) - sièges de sociétés prestigieuses, d'organismes, d'ambassades dans les hôtels particuliers ou les immeubles de standing
Composition socio- professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> - population qui vieillit (proportion plus importante qu'à Paris des 60 ans et plus) ; toutefois, proportion des 0-19 ans est la même qu'à Paris (18%) - du point de vue des CSP, les cadres sont sur-représentés dans cet arrondissement (41%, contre 30% à Paris) et les ouvriers absents (0,7%) - 40% des logements datent d'avant 1915 et 68% d'avant 1949
Usages	<ul style="list-style-type: none"> - quartier résidentiel, calme - tourisme place du Trocadéro, roller et skate sur le parvis du palais de Chaillot

Parcours suivi avec points de repérage photographique

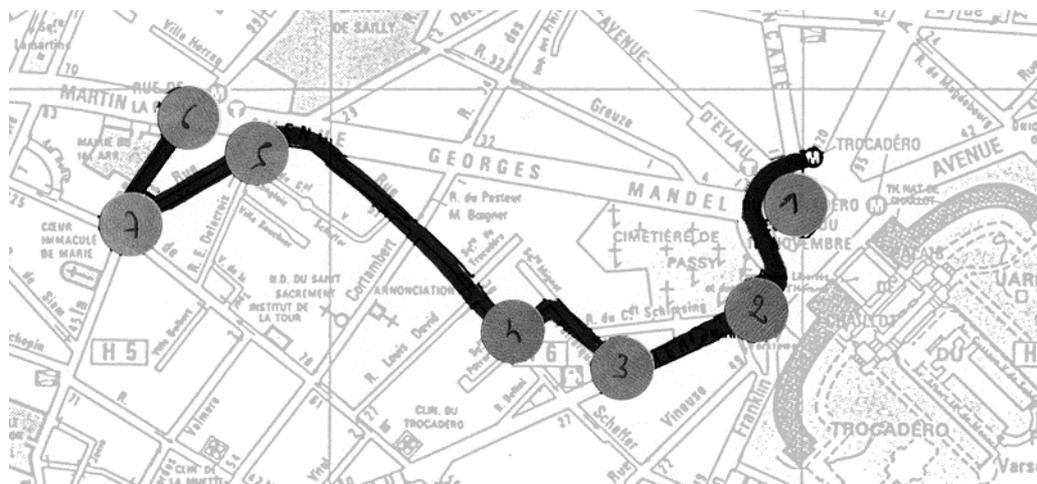


Planche 1

1 Place du Trocadéro - la tour Eiffel et le palais de Chaillot

2 Place du Trocadéro - statue du Maréchal Foch

3 Hôtel particulier à l'angle des avenues d'Eylau et Georges Mandel

Planche 2

4 Perspective sur la rue du Commandant Schloesing depuis l'avenue Paul Doumer

5 Avenue Paul Doumer

Planche 3

6 Rue de commandant Schloesing

7 Square Mignot (entrée rue Pétrarque)

8 Motif d'immeuble des années 30

Planche 4

9 Immeuble Art nouveau, 39, rue Scheffer

10 Immeuble Art nouveau - angle des rues Scheffer et Louis David

11 Immeuble des années 30, rue Scheffer

Planche 5

12 Villa Scheffer

13 Art déco ?

Planche 6

14 Avenue Georges Mandel, entre les rues Scheffer et Decamps

Planche 7

15 Avenue du général Langlois

16 Rue Decamps, vers la rue de la Pompe

17 Rue Decamps, immeuble aux têtes de bélier

Planche 8

18 Carrefour des rues Decamps, de la Pompe, de la Tour (depuis la rue Decamps)

19 Carrefour des rues Decamps, de la Pompe, de la Tour (depuis la rue de la Pompe)

20 Rue de la Pompe - chalet

Planche 9

21 Angle de l'avenue Henri Martin et de la rue de la Pompe (face à la mairie)

22 Angle de l'avenue Georges Mandel et de la rue de la Pompe (face à l'immeuble précédent)

23 Avenue Georges Mandel, vers la place du Trocadéro



1 - Place du Trocadéro - la tour Eiffel et le palais de Chaillot



2 - Place du Trocadéro - statue du Maréchal Foch



3 - Hôtel particulier à l'angle des avenues d'Eylau et Georges Mandel



4 - Perspective sur la rue du Commandant Schloesing depuis l'avenue Paul Doumer



5 - Avenue Paul Doumer



6 - Rue de commandant Schloesing



7 - Square Mignot (entrée rue Pétrarque)



8 - Motif d'immeuble des années trente



9 - Immeuble Art nouveau, 39, rue Scheffer



10 - Immeuble Art nouveau - angle des rues Scheffer et Louis David



11 - Immeuble des années 30, rue Scheffer



12 - Villa Scheffer



13 - Art déco ?



14 - Avenue Georges Mandel



15 - Avenue du général Langlois



16 - Rue Decamps, vers la rue de la Pompe



17 - Rue Decamps, immeuble aux têtes de bélier



18 - Carrefour des rues Decamps, de la Pompe, de la Tour (depuis la rue Decamps)



19 - Carrefour des rues Decamps, de la Pompe, de la Tour (depuis la rue de la Pompe)



20 - Rue de la Pompe - chalet



21 - Angle de l'avenue Henri Martin et de la rue de la Pompe (face à la mairie)

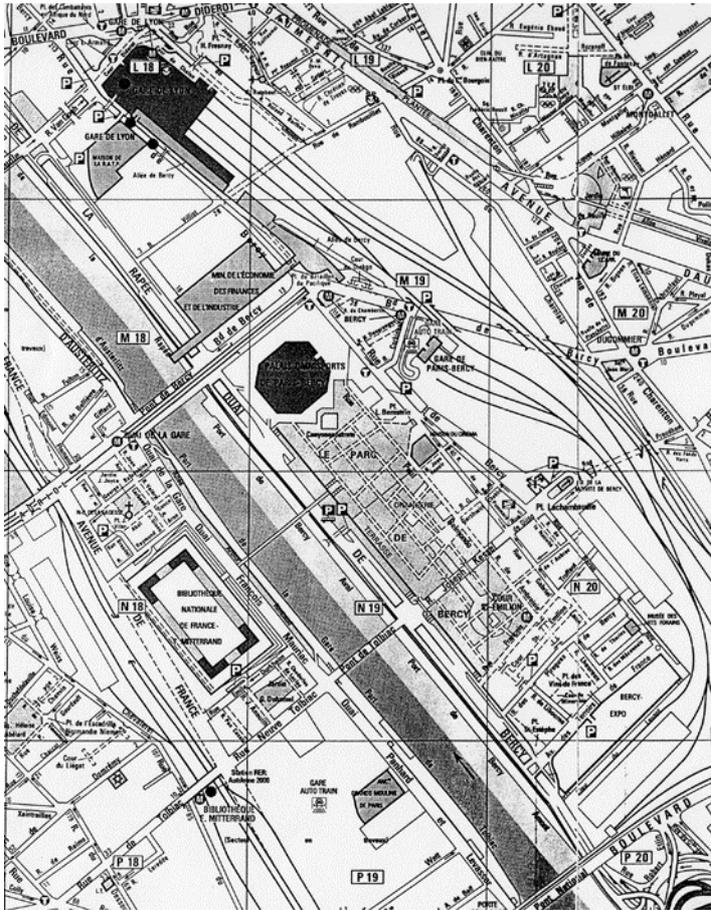


22 - Angle de l'avenue Georges Mandel et de la rue de la Pompe (face à l'immeuble précédent)



23 - Avenue Georges Mandel, vers la place du Trocadéro

BERCY



- Plan du 12ème arrondissement - échelle : 1/10 000

Paris et proche banlieue, Atlas par arrondissement, Michelin, ed du Voyage, oct. 1999



- L'environnement de l'opération de la ZAC Bercy présenté dans :
Zone d'Aménagement Concerté Bercy, dossier de création, étude d'impact, septembre 1987

Le trajet retenu dans l'est parisien pénètre dans l'enclave de Bercy ; l'axe nord-ouest et sud-est que nous suivons est tracé par les diverses voies – la Seine, la rue de Bercy, les voies SNCF. En effet, le secteur de Bercy récemment aménagé s'inscrit entre d'une part la Seine et la voie express à l'ouest et d'autre part les emprises SNCF à l'est. Ce secteur fait partie du programme de l'est parisien dont le « document cadre » a été approuvé en 1983 par le Conseil de Paris.⁵³

⁵³ Documentation utilisée : le dossier de création de la ZAC Bercy, étude d'impact, 1987 ; ce dossier a le mérite de faire le point sur les aménagements antérieurs et notamment ceux de la ZAC Corbineau-Lachambaudie qui entre également dans le secteur que nous avons retenu.

1. Historique

Les fouilles archéologiques entreprises dans le secteur lors de sa transformation ont permis de prouver que le site de Bercy était peuplé dès l'époque du néolithique.

Au XVIIIème siècle, l'édification du mur d'enceinte des Fermiers Généraux qui longe le boulevard de Bercy sépare de Paris les deux paroisses dans lesquelles le faubourg de Bercy évolue. L'établissement du droit d'octroi pour les marchandises qui entrent dans Paris modifie l'économie locale : les marchands de vins ont besoin d'entrepôts pour stocker les vins en ce lieu (ils évitent ainsi de payer les droits de douane) avant de les distribuer. Après la Révolution, la commune de Bercy se transforme : au XIXème siècle, les entrepôts de vin remplacent les maisons de plaisance dont les jardins descendaient vers la Seine.

Le pont Louis Philippe (aujourd'hui pont de Bercy) réunit la commune de Bercy à la rive gauche en 1832. Un viaduc destiné à la circulation du métro lui est adjoint en 1904. En 1853, est également construit le pont Napoléon qui deviendra le pont National, enfin, en 1878, est réalisé le pont de Tolbiac. Par ailleurs, la ligne de chemin de fer Paris-Lyon (créée en 1847) et la gare de marchandises (en 1852) commencent à isoler le quartier.

La commune de Bercy connaît un essor autour des activités viti-vinicoles. En 1860, lorsqu'elle est rattachée à Paris, les entrepôts occupent environ 40 ha - surface approximative de ces entrepôts avant la construction du Palais omnisports. La Ville devient propriétaire des terrains et construit des entrepôts (ainsi ceux de Lheureux), crée des rues qui se dirigent vers les quais ; une desserte ferrée suit ces voies (rails encore visibles dans le parc qui a respecté le maillage en « peigne » du secteur). En 1878, Bercy devient entrepôt officiel des vins pour la capitale. La rue de Dijon qui prolonge le pont de Tolbiac et coupe les entrepôts en deux parties distinctes, le Grand Bercy et le Petit Bercy, ainsi que les rues de Pommard et Gabriel Lamé sont percées à cette époque (entre 1860 et 1900).

Au XXème siècle, l'activité des entrepôts décline lentement - apparition du chemin de fer, fermeture du port, mutations économiques du secteur viti-vinicole... Dès les années 30, puis après guerre, la question de l'avenir du quartier est posée. A la fin des années 1960 où l'on assiste au renforcement de l'isolement du secteur avec la mise en service de la voie express rive droite, la Ville de Paris envisage la restructuration et la reconversion du site des entrepôts. En 1973, le schéma de secteur Seine-Sud-Est prévoit un équilibre entre les deux rives de la Seine. Bercy apparaît comme le contrepoint de Tolbiac dans le devenir de l'est parisien.

Le Palais omnisports de Bercy, construit en 1984, et le ministère des finances en 1989, constituent les premiers signes, monumentaux, de ce réaménagement.

Pour favoriser le développement du quartier, des liaisons avec l'extérieur sont réalisées :

- doublement du pont de Bercy, en 1991,
- ouverture de la station de métro « Cour Saint-Emilion » (ligne 14, Météor) au cœur des anciens entrepôts (photo n° 29),
- enfin, dans un avenir proche, création d'une passerelle pour piétons entre les deux secteurs Tolbiac et Bercy.

2. Morphologie

La configuration du secteur est relativement facile à appréhender au début du parcours : axes longitudinaux qui offrent une ouverture vers le parc. Puis, nous digressons vers la place Lachambaudie, presque fermée derrière l'église Notre-Dame-de-Bercy par les voies ferrées (surélevées et permettant ainsi le passage des voitures) avant de poursuivre vers Bercy-Expo et Bercy-village. Le quadrillage se resserre lorsqu'on se dirige vers Bercy-Expo qui ferme la vue. Le chantier de ce secteur qui est encore en pleine activité ne contribue pas à la compréhension du site. Au cours de notre déambulation, nous percevons successivement les limites de ce secteur :

- terrasse ou mur, côté parc (photo n° 12),
- immeubles de la rue de Bercy (photos n° 6 et 7),
- voies ferrées (photos n° 20 et 22),
- Bercy-Expo (photo n° 27).

* Architecture⁵⁴

C'est l'habitat récent qui domine le quartier, prévu dans le cadre de la ZAC Corbineau-Lachambaudie (construction de logements du côté est de la rue de Bercy depuis le boulevard de Bercy jusqu'à la place Lachambaudie) et dans le cadre de la ZAC Bercy pas tout à fait achevée (rues de Pommard, Dijon, Gabriel Lamé, Baron le Roy...). Des immeubles datant pour nombre d'entre eux de 1994, d'une hauteur modérée (sept étages en général pour les bâtiments récents, parfois un huitième étage légèrement en retrait), laissent la place à quelques immeubles anciens :

- en partant de Bercy, immeubles du XVIIIème siècle (ancien relais de poste ?) de 2 ou 3 étages préservés à l'angle des rues de Corbineau et de Bercy, et petit immeuble du XIXème qui fait face au terre-plein n° 41 rue de Bercy (photo n° 6) ;
- entre les 7 et 39, rue de Bercy et les 10-40, rue de Pommard, un ensemble de pavillons en pierre meulière est préservé ; édifié en 1908 il fut commandé à l'architecte Lambert de l'association française des chemins de fer français (photo n° 8) ;
- rue de Dijon et place Lachambaudie, quelques bâtiments anciens (côté gauche en se dirigeant vers l'église), datant l'un des années 30 (rue de Dijon), l'autre de 1879 (n° 1 place Lachambaudie)... et la caserne des pompiers.

En direction des anciens chais, au sud de la place Lachambaudie et de la rue de Dijon, tous les immeubles d'habitation sont récents (photos n° 22 et 23). L'architecture contemporaine offre des volumes réguliers ; balcons et bow-windows animent les façades. Parmi les immeubles récents, ceux qui bordent le parc (ainsi, rue Paul Belmondo, photo n° 14) apparaissent privilégiés. Ils offrent de temps à autre quelques ouvertures aux bâtiments situés derrière qui donnent sur la rue de Pommard (ainsi l'école maternelle). On signalera, rue Gabriel Lamé, à proximité du chantier, un bâtiment carré en bois non traité, entouré d'une clôture métallique : il s'agit d'une école maternelle qui devait être provisoire...

Immeubles anciens ou récents ont parfois des boutiques dont la destination est adaptée à la localisation (par exemple, agence d'architectes, rue Paul Belmondo, le long du parc, commerces de proximité place Lachambaudie...).

⁵⁴ Les informations relatives aux bâtiments sont tirées de : D. CHADYCH. *Le guide du promeneur*, 12^{ème} arrondissement. Parigramme,

L'habitat récent ressemble à un catalogue d'architecture contemporaine. On citera très partiellement, reprenant la partialité des guides, quelques-uns des architectes qui ont réalisé ces immeubles :

- aux 36-48 rue de Bercy, des immeubles R+4 en brique et pierre blanche font face aux pavillons en meulière - architecte : Roland Schweitzer (photo n° 7),
- parmi les immeubles qui donnent sur le parc, celui d'Hammoutène est en général cité (photo n° 9) - cf. ci-dessous,
- au n° 1 de la rue de Pommard et des n° 37 et 24 de la rue Joseph Kessel, Fabrice Dusapin et François Leclercq ont réalisé 98 logements (photo n° 18),
- rue Gabriel Lamé, aux n° 43-39, immeuble qui joue sur les volumes construit par Christian de Portzamparc,
- au 2, place Lachambaudie, école maternelle - architecte, Pierre-Louis Faloci (photo n° 21).

On mentionnera également les bâtiments remarquables de ce secteur :

- le **Palais omnisports** conçu par Michel Andrault, Pierre Parat, Aydin Guvan et Jean Prouvé, de 33 mètres de hauteur, est caractérisé par ses faces inclinées couvertes de gazon et son couronnement métallique ; il a une capacité d'accueil de 17000 spectateurs (photos n° 2 et 3) ;
- **deux hôtels et un immeuble de bureaux** dont les façades sont en verre et en céramique ont été réalisés par Michel Andrault et Pierre Parat en 1988 (photo n° 3) ;
- au n° 51 de la rue de Bercy, un **bâtiment de Frank Gehry**, achevé en 1994, était destiné au Centre américain ; aujourd'hui, l'édifice est inoccupé mais appelé à devenir en 2002 la Maison du cinéma (photos n° 10 et 11) ;
- **Bercy-Expo** : le bâtiment tout en verre de 360 mètres de long est un peu plus haut que les autres (photo n° 27) ;
- le **complexe de cinéma UGC**, construit par Architecture studio, fait partie de la zone d'activité de Bercy-village ;
- **les chais de la Cour Saint-Emilion et les magasins « Lheureux »**, constructions aux volumes simples et répétitifs, sont inscrits à l'Inventaire supplémentaire des monuments historiques (photo n° 28) ; on mentionnera la copie (volume identique) des chais du Cour Saint-Emilion en lamelles de bois (photo n° 30) ;
- dans le parc, **deux maisons anciennes** (photo n° 15) sont inscrites à l'inventaire.

Le parc : « Le jardin de la mémoire »

Les architectes Marylène Ferrand, Jean-Pierre Feugas, Bernard Huet, Bernard Le Roy et le paysagiste Ian Le Caisne créèrent en 1994 ce parc de 13,5 ha. Le titre, « le jardin de la mémoire », « (...) exprime clairement la référence à l'histoire et à la morphologie du lieu. La composition est fondée sur l'idée d'un palimpseste : écrire sur de l'écrit »⁵⁵. Ils tiennent compte de la trame extérieure aux entrepôts pour ancrer le parc dans le quartier et de la trame intérieure, issue de l'ancien parcellaire rural, qui permet de garder les alignements d'arbres. Trois séquences composent le parc : un espace engazonné face au Palais omnisports et à l'édifice de Gehry, une séquence qui comprend neuf jardins thématiques (roseraie, jardins des senteurs, labyrinthe, etc.), et enfin, un jardin romantique (dans lequel nous n'entrons pas au cours de notre trajet). Une terrasse partiellement en gradins isole le parc de la voie express, à l'imitation du jardin des Tuileries.

⁵⁵ P. MICHELONI. Le parc de Bercy et son quartier. *Paris-Projet*, n° 30-31. APUR 1993, p. 128

* **Paysage et environnement proche**

En sortant de la station de métro « Bercy », on découvre une place avec le ministère des finances (photo n° 1) et le Palais omnisports (photo n° 2) : nous laissons derrière nous ces édifices et empruntons la rue de Bercy. La vue, d'abord limitée par les immeubles récents se prolonge vers un espace plus ouvert et nous découvrons le parc, attractif, qui révèle sa structure orthogonale. La vue, au-delà de la terrasse de 5 mètres de haut qui ferme le parc côté Seine et entre les grands arbres feuillus l'été, découvre la TGB (Très Grande Bibliothèque, photo n° 12). Aux grandes pelouses succède un jardin plus fantaisiste (photo n° 13). Lorsque nous débouchons rue Joseph Kessel, la vue se referme, obscurcie par les arbres et réduite par la largeur de la rue (photo n° 17). Plus loin, cependant, l'église de la place Lachambaudie se dessine (photo n° 19).

Nous poursuivons notre parcours dans les limites qu'il nous impose : nous ne voyons jamais au-delà de l'enclave dans laquelle nous sommes engagés. La seule perspective qui nous est offerte ensuite est celle de la rue Proud'hon qui s'échappe ailleurs en passant sous les voies SNCF que nous retrouvons en longeant la rue Baron le Roy (une ouverture dans l'alignement des immeubles). Après notre digression vers la place Lachambaudie, nous retrouvons donc notre axe nord-ouest/sud-est que nous poursuivons rue Gabriel Lamé ; celle-ci s'élargit à la hauteur de rue de l'Aubrac. Mais là, la structuration se fait plus dense au cœur même des anciens entrepôts. L'aménagement de ce secteur n'est pas achevé. Si précédemment, lorsque nous longions les immeubles de la rue Baron le Roy, nous avions le sentiment qu'il fallait trouver un centre, un sens, ici, nous sommes un peu perdus entre les clôtures de chantier, les immeubles récents et un peu plus loin, les magasins Lheureux. Quant au parc, il se dérobe à la vue.

Lorsque nous arrivons place des Vins de France, à la hauteur de la rue des Pirogues de Bercy, la symétrie s'impose : place bordée de bâtiments contemporains et, face à face, Bercy-Expo, dans sa modernité immédiate, et Bercy-village, dans sa volonté mémoriale et commerciale (la largeur de la place des Vins de France est celle des anciens chais).

* **Éléments décoratifs et secondaires**

Nous remarquons un petit Bacchus sur le linteau de la porte du 41 rue de Bercy.

Au 45-47, rue de Pommard, sur la façade latérale de l'immeuble (construit en 1993 par Hammoutène, photo n° 9) séparé par la petite rue Jean Renoir de la future Maison du cinéma, la position inclinée des balcons en métal répond aux fantaisies de l'ex-Centre américain de Gehry.

Dans le parc, au sol, on distingue parfois des rails sur les chemins.

Depuis la rue Gabriel Lamé, nous apercevons un drôle d'animal derrière les grilles des magasins Lheureux, rue des Pirogues de Bercy (photo n° 25) : cette sculpture signale la présence du musée des arts forains.

En fait, il y a peu d'éléments secondaires liés aux commerces, la façade des boutiques est « classique », c'est-à-dire connue de tous pour les enseignes tels « Bistrot Romain », « Linas », etc. Les boutiques restent discrètes à l'image de l'architecture contemporaine dénuée de fantaisie. On remarque l'enseigne rouge de la boutique du Club Med quand on sort du métro Cour Saint-Emilion.

* **Éléments non visuels de l'ambiance**

La proximité du parc, le passage d'un nombre réduit de voitures, rue de Bercy notamment, engendrent une ambiance calme. Dans le parc, on perçoit le drône urbain (voie express),

mais lorsqu'il fait beau, ce sont les voix des enfants en train de jouer, le bruit des skates ou des rollers sur la dalle du Palais omnisports qui prédominent. Le long des terrasses, les conversations animent le lieu. Toutefois, on observe un changement d'ambiance sonore lorsqu'on arrive rue Joseph Kessel : là, le bruit des voitures, des bus, sur la rue successivement pavée et goudronnée envahit l'espace. Enfin, dans la suite du parcours, les rues sont peu passantes et les jours de semaine, ce sont plutôt les bruits de chantier qui émergent.

On remarque la chaleur qui émane des grilles du métro (Bercy).

Du point de vue tactile, les pavés sur la plupart des allées (ainsi dans le parc ou le long du parc, rue Paul Belmondo) et des trottoirs (depuis la place Lachambaudie jusqu'à la fin du parcours), confèrent une présence rugueuse au lieu et, dans cet univers contemporain, en rappellent l'histoire.

3. Caractères fonctionnels

On peut souligner le caractère résidentiel de ce secteur enclavé et donc protégé. Des pôles d'animation commerciale, conçus en même temps que la construction de logements, sont adaptés aux activités tertiaires du quartier. En effet, si des commerces de proximité (place Lachambaudie en particulier) répondent aux besoins des habitants, l'activité dominante visible est la restauration, notamment la restauration rapide (bureaux, spectacles du Palais omnisports, cinéma UGC ...) : du côté de Bercy, place Lachambaudie et, depuis peu, Bercy-village. Des hôtels (rue de Bercy et place des Vins de France) ont été construits dans cette zone calme, en liaison également avec le parking d'autocars situé entre le parc et la voie express.

Le projet de Bercy envisageait, dans le prolongement des activités viti-vinicoles, une mise en valeur des produits agro-alimentaires : Bercy-Expo est destiné à la gastronomie, les magasins Lheureux abritent une école de boulangerie et pâtisserie, des boutiques consacrées aux produits des terroirs se trouvent à proximité de Bercy-Expo, restauration des anciens chais, enfin les noms de plusieurs rues indiquent l'orientation du secteur (place des Vins de France, rue de l'Aubrac, avenue des Terroirs de France...), etc. Mais, c'est autour des activités de loisirs que le secteur semble se développer : si le Palais omnisports a inauguré depuis longtemps cette orientation, l'ouverture du cinéma UGC, l'installation du Club Med dans les nouveaux « chais » que l'on rencontre à la hauteur du métro Cour Saint-Emilion, la transformation d'une partie des magasins Lheureux en musée des arts forains, enfin la présence dans le parc de la Maison du jardinage, du chais de Bercy, lieu d'exposition (à partir du 23/09/00, sur les jardins de la bande dessinée), l'ouverture en 2002 de la Maison du cinéma, manifestent bien l'introduction récente de ce concept de loisirs dans l'évolution du quartier.

4. Composition socio-professionnelle du quartier

La population totale (sans doubles comptes) du 12^e arrondissement est de 138 134 en 1999 ; elle était de 130 257 en 1990 et de 139 144 en 1982⁵⁶. L'émergence du « quartier » Bercy rend compte de cette augmentation qui est exceptionnelle dans Paris – tous les autres

⁵⁶ INSEE. *Recensement général de la population* de 1990 et de 1999 (seules données disponibles à ce jour : population légale par arrondissement)

arrondissements connaissent une baisse de population amorcée pour la plupart d'entre eux en 1982.

Il est en revanche difficile de préciser la composition socio-professionnelle des habitants ; d'une part, les données de l'Insee du dernier recensement ne sont pas exploitées et celles de 1990, que nous reprenons pour les autres parcours, ne s'appliquent pas à cette enclave ; d'autre part, l'originalité du secteur (architecture récente, population qui vient d'arriver) n'autorise pas à penser en termes analogiques avec les données dont on peut disposer sur le 12^e.

5. Usages

Les usages de ce quartier sont liés aux activités tertiaires et à la présence d'espace du parc. Le rythme de l'animation suit les horaires de travail. C'est à l'heure du déjeuner que les passants sont les plus nombreux. Les terrasses de café maintiennent une animation agréable.

Dans le parc, les promeneurs viennent se reposer, goûter le calme du lieu. Dans la partie engazonnée, les enfants jouent au ballon, les gens se reposent, allongés dans l'herbe. Les usagers du skate et des rollers investissent la plate-forme du Palais omnisports.

En soirée, en l'absence de spectacle au Palais omnisports, le quartier est tranquille. Une faible animation reste très localisée aux abords du cinéma UGC et des anciens chais.

6. Enquête

Les éléments émergents dans les discours des personnes enquêtées souligneront vraisemblablement les caractères exceptionnels du quartier : un habitat récent dominant, le parc, la position agréable des immeubles qui le bordent, le bâtiment de Gehry, et à l'autre bout du quartier, vers Bercy-Expo, les chais anciens, rappel de l'histoire du quartier. On suppose qu'ils aimeront le calme de ce secteur de Paris, excentré et enclavé. On peut en revanche se demander comment ils en définiront l'identité. Est-elle encore indistincte ou bien les habitants relèveront-ils différentes ambiances susceptibles de composer ce quartier ? L'intérêt de ce parcours est d'appréhender la réaction des riverains à l'architecture contemporaine qui, ici, n'est pas événementielle mais devient banale.

Tableau récapitulatif

<u>Morphologie</u> architecture	<ul style="list-style-type: none"> - pour l'habitat, architecture contemporaine dominante, volume haussmanien - quelques immeubles anciens (XIX^{ème}) à proximité de l'église et pavillons en meulière rues de Bercy et Pommard - des bâtiments « remarquables » récents : ex-centre américain de Gehry, Palais omnisports, Bercy-Expo, deux hôtels (Mercure et Novotel), UGC... - les anciens chais Cour Saint-Emilion et les magasins Lheureux
<u>Morphologie</u> paysage	<ul style="list-style-type: none"> - limites visuelles, sentiment d'être dans une enclave - seule perspective : la TGB, côté parc
<u>Morphologie</u> Eléments non visuels d'ambiance	<ul style="list-style-type: none"> - calme : peu de voitures, environnement sonore humain dans le parc et à proximité - présence des pavés sur les trottoirs adoucit le côté lisse et froid de l'architecture
Caractères fonctionnels	<ul style="list-style-type: none"> - trois pôles d'animation (Bercy, Lachambaudie, Bercy-village) avec commerces de proximité mais surtout restauration rapide pour personnels des bureaux - activités orientées vers la gastronomie (Bercy-Expo, boutiques et bureaux liés aux produits des terroirs) et les loisirs (parc avec maison du jardinage, Club Med, musée des arts forains...)
Composition socio- professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> - population du 12^e arrondissement s'est accrue et rend compte ainsi de la création du secteur de Bercy
Usages	Rythme du quartier lié aux horaires de bureau et au temps (fréquentation du parc en dépend)

Parcours suivi avec points de repérage photographique

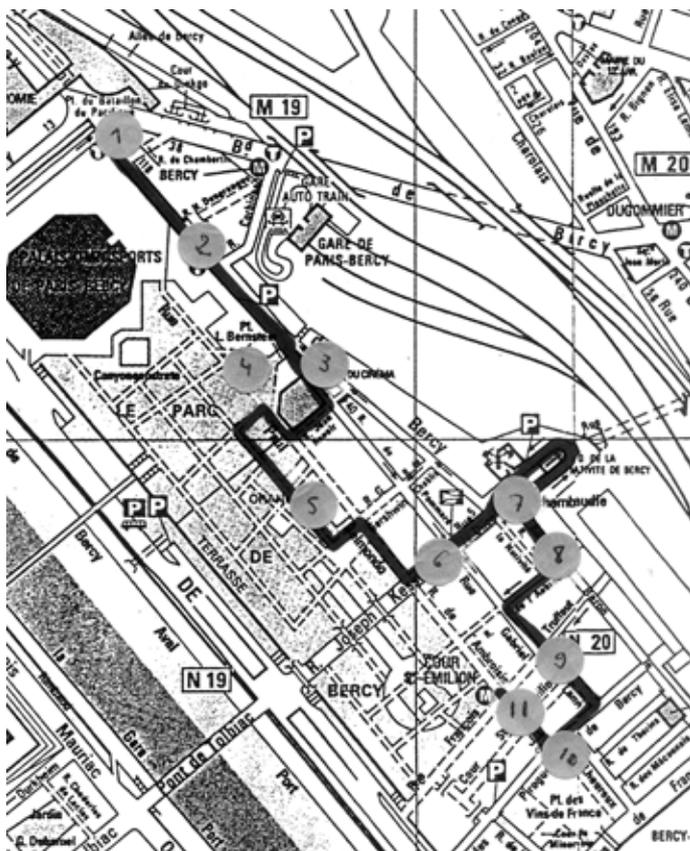


Planche 1

1 Ministère des Finances

2 Palais Omnisports Paris Bercy

3 Rue de Bercy : escaliers qui mènent au Palais omnisports, hôtels et immeuble de bureaux

Planche 2

4 Rue de Bercy : bâtiments récents

5 A l'angle des rues de Bercy et Corbineau : ancien relais de Poste

6 Rues de Bercy (vers la gauche) et de Pommard (vers la droite)

7 N° 36-38 rue de Bercy

Planche 3

8 Pavillons en meulière, rue de Pommard

9 A l'angle des rues de Pommard et Jean Renoir - perspective lointaine sur le parc et la TGB

10 Bâtiment de Gehry (Centre américain et futur Maison du cinéma) et vue sur le parc - depuis la rue de Bercy

Planche 4

11 Bâtiment de Gehry, entrée côté parc

12 Le parc : grandes pelouses, terrasse et cascade - au loin les tours de la TGB

13 Le parc : jardins

Planche 5

14 Immeubles de la rue Paul Belmondo donnant sur le parc ; sur la droite, chais de Bercy

15 Pavillon ancien dans le parc

16 Rue Paul Belmondo

Planche 6

17 Rue Joseph Kessel

18 Angle des rues Joseph Kessel et Pommard

Planche 7

19 Place Lachambaudie

20 Rue Proudhon, passant sous un immeuble et ensuite sous les voies ferrées (derrière l'église)

21 Ecole maternelle 2, place de Lachambaudie

Planche 8

22 Rue Baron le Roy - entre deux immeubles, vers les voies SNCF

23 Rue Baron le Roy

Planche 9

24 Rue Gabriel Lamé - vers les anciens chais

25 Rue des Pirogues de Bercy, anciens chais ; au fond, musée des arts forains

Planche 10

26 Rue des Pirogues de Bercy - chantier Bercy-village et au loin, cinéma UGC



1 - Ministère des Finances



2 - Palais Omnisports Paris Bercy



3 - Rue de Bercy : escaliers qui mènent au Palais omnisports, hôtels et immeuble de bureaux



4 - Rue de Bercy : bâtiments récents



5 - A l'angle des rues de Bercy et Corbineau : ancien relais de Poste



6 - Rues de Bercy (vers la gauche) et de Pommard (vers la droite)



7 - N° 36-38 rue de Bercy



8 - Pavillons en meulière, rue de Pommard



9 - A l'angle des rues de Pommard et Jean Renoir - perspective lointaine sur le parc et la TGB



10 - Bâtiment de Gehry (Centre américain et futur Maison du cinéma) et vue sur le parc - depuis la rue de Bercy



11 - Bâtiment de Gehry, entrée côté parc



12 - Le parc : grandes pelouses, terrasse et cascade ; au loin les tours de la TGB



13 - Le parc : jardins



14 - Immeubles de la rue Paul Belmondo donnant sur le parc ; sur la droite, chais de Bercy



15 - Pavillon ancien dans le parc



16 - Rue Paul Belmondo



17 - Rue Joseph Kessel



18 - Angle des rues Joseph Kessel et Pommard



19 - Place Lachambaudie



20 - Rue Proudhon, passant sous un immeuble et ensuite sous les voies ferrées (derrière l'église)



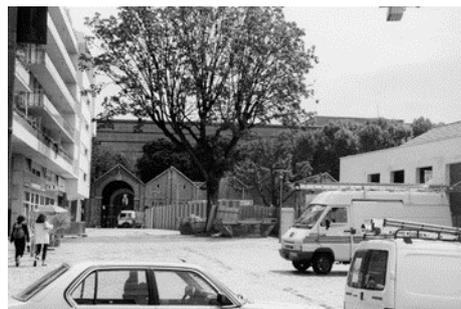
21 - Ecole maternelle 2, place de Lachambaudie



22 - Rue Baron le Roy - entre deux immeubles, vers les voies SNCF



23 - Rue Baron le Roy



24 - Rue Gabriel Lamé - vers les anciens chais



25 - Rue des Pirogues de Bercy, anciens chais ; au fond, musée des arts forains



26 - Rue des Pirogues de Bercy - chantier Bercy-village et au loin, cinéma UGC



27 - Place des Vins de France - Bercy-Expo



28 - Bercy-village (les chais font face à Bercy-Expo) - passage vers la station de métro Cour Saint-Emilion



29 - Entrée de la station de métro Cour Saint-Emilion ; sur la droite, rue de l'Ambroisie



30 - Chais rénovés

